

Division réalisée par GéoVallées en décembre 2014. Document d'arpentage n°816F.

Limites d'imposition fiscales tracées sans valeur juridique.
Seul le bornage contradictoire garanti les limites.



GéoVallées Géomètres-Experts D.P.L.G.

Pascal & Martine LACOUR

Successesseurs de la Selari Thierry Baubet & Associés et détenteurs des archives de José Hartmann

Age Social: ZA Pied Gai - 13 rue des Trois Capitaines - 26400 CREST

Bureau Secondaire: ZA Cousse - 85 rue des Seteree - 26150 DIE

Tel.: 04 75 25 15 61 - Tel: 04 75 21 84 54 - email : geovallees@geometre-expert.fr

Commune de AOUSTE sur Sye (Drôme)

ZA PAS DE LAUZUN - C.C.C.P.S.

Friche VICAT - SECTION AH

PLAN DE DIVISION

Joint au document d'arpentage n° 892 W numéroté le 29 mars 2019

Echelle 1/500



Direction Générale Des Finances Publiques

Le 17/02/2023

Direction départementale des Finances Publiques de l'Isère

Pôle d'Évaluation Domaniale de l'Isère

8 rue de Belgrade BP 1126

38022 GRENOBLE Cedex 1

téléphone : 04 76 70 85 33

mél. : ddip38.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur départemental des Finances
publiques de l'Isère

à

CC DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
COEUR DE DROME

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Anne-Françoise CLUZEL

Courriel : anne-francoise.cluzel@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 06 14 74 93 89

Réf. DS : 11165289

Réf. OSE : 2023-26011-05342

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

[La charte de l'évaluation du Domaine, élaborée avec l'Association des Maires de France, est disponible sur le site collectivites-locales.gouv.fr](https://collectivites-locales.gouv.fr/)



Nature du bien : Terrains viabilisés formant les lots n° 3, 4 et 5.

Adresse du bien : ZAC du Pas de Lauzun 26400 Aouste-sur-Sye.

Valeur vénale: 289 341 € HT (soit 39 € HT / m²) pour les lots 3, 4 et 5 (des précisions sont apportées au paragraphe « détermination de la valeur »)

1. CONSULTANT

affaire suivie par : Mme Anne-Laure COPPEL 04 75 40 03 89 / juridique@cccps.fr

2. DATES

de consultation :	20/01/2023
le cas échéant, du délai négocié avec le consultant pour émettre l'avis :	
le cas échéant, de visite de l'immeuble :	
du dossier complet :	20/01/2023

3. OPÉRATION IMMOBILIÈRE SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE

3.1 Nature de l'opération

Cession :	☐
Acquisition :	amiable ☐ par voie de préemption ☐ par voie d'expropriation ☐
Prise à bail :	☐
Autre opération :	

3.2 Nature de la saisine

Réglementaire :	☐
Facultative mais répondant aux conditions dérogatoires prévues en annexe 3 de l'instruction du 13 décembre 2016 ¹ :	☐
Autre évaluation facultative (décision du directeur, contexte local...)	☐

3.3 Projet et prix envisagé

Suite à la résiliation de la vente des lots 3, 4 et 5 de la zone d'activité de l'Ecoparc du Pas de Lauzun, la communauté de Communes souhaite procéder à la cession desdits tènements pour un prix HT de 39 € / m².

4. DESCRIPTION DU BIEN

4.1 Situation générale

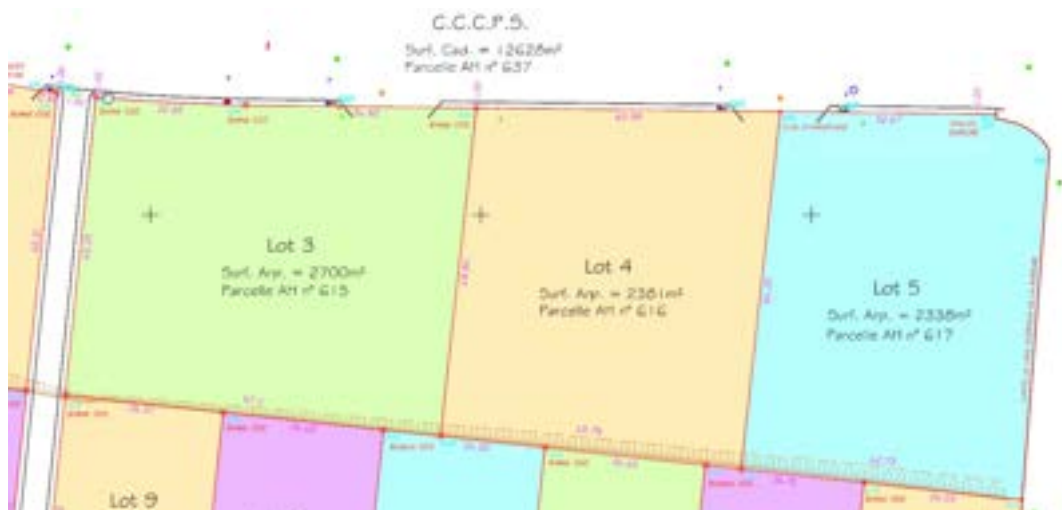
La commune d'Aouste-sur-sye s'étend sur 18 km² et compte 2 644 habitants au dernier recensement. Entourée par les communes de Crest, Mirabel et Blacons et Cobonne, elle se situe à environ 18 km de Livron-sur-Drôme la plus grande ville à proximité. Elle est traversée notamment

¹ Voir également page 17 de la Charte de l'évaluation du Domaine

par la rivière la Drôme. La commune est accessible par la RD 164 et se situe à environ 30 minutes de l'autoroute A 7. Elle fait partie de la Communauté de communes du Crestois et du Pas de Saillans. Elle comprend plusieurs zones d'activités : La Condamine et l'Ecoparc de Lauzun en cours de commercialisation adossée aux contreforts de la forêt de Saou et destinée à l'installation d'activités mixtes de production (artisanat, services et industrie).

4.2 Situation particulière environnement - accessibilité - voirie et réseau

Les lots 3, 4 et 5 constituent des terrains viabilisés situés le long de la route départementale avec une très bonne visibilité. La surface de l'emprise au sol maximale est de 1 564 m² pour le lot 3, 1 428 m² pour le lot 4 et 1 402 m² pour le lot 5.



4.3 Références cadastrales

Commune	Parcelle	Adresse / lieu-dit	Superficie	Nature réelle	zonage
Aouste-sur-Sye	AH 615	Ecoparc du Pas de Lauzun	2 700 m ²	TAB lot 3	Auai
Aouste-sur-Sye	AH 616	Ecoparc du Pas de Lauzun	2 381 m ²	TAB lot 4	Auai
Aouste-sur-Sye	AH 617	Ecoparc du Pas de Lauzun	2 338 m ²	TAB lot 5	Auai
TOTAL			7 419 m ²		

4.4 Descriptif

Terrain nu viabilisé formant les lots 3, 4 et 5 de taille similaire situés côté axe routier principal.

5. SITUATION JURIDIQUE

5.1 Propriété de l'immeuble : CCCPS suite à la résiliation de la cession des 3 lots en date du 16/12/2021.

5.2 Conditions d'occupation : libre.

6 . URBANISME

6.1 Règles actuelles : Zone Auai au règlement du PLU de la commune d'Aouste-sur-Sye approuvé par le Conseil municipal le 08/11/2016 (dernière modification approuvée le 09/03/2020). La zone Auai correspond à une zone à urbaniser à vocation d'économie mixte sur l'ancienne friche industrielle VICAT en entrée de ville Est. Cette zone Auai présente un caractère structurant d'intérêt communautaire, ouverte à l'urbanisation en raison de la capacité suffisante des équipements situés en périphérie immédiate de la zone.

6.2 Date de référence et règles applicables

Sans objet.

7 . MÉTHODE D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation selon la méthode par comparaison avec des biens similaires sur le marché local et par la charge foncière.

8 . MÉTHODE COMPARATIVE

8.1 Études de marché

8.1.1 Sources internes à la DGFIP et critères de recherche – Termes de comparaison

Cession des lots 3, 4 et 5 le 16/12/2021 pour la construction d'un bâtiment à usage industriel d'une surface de plancher de 3 111 m² (cf permis de construire) pour un prix HT de 255 955,50 € soit 35 € HT / m² terrain et 82 € HT / m² surface de plancher.

Le prix négocié de 39 € correspond à une augmentation de 12 % environ par rapport au prix appliqué lors de la cession du 16/12/2021.

I-Evaluation par comparaison :

La méthode par comparaison est utilisée pour établir une valeur vénale d'un bien en la comparant à d'autres biens de même nature. La valeur vénale hors droits est calculée en multipliant la surface avec la valeur vénale au m².

Les cessions réalisées sur la ZAC depuis sa création :

date de la cession	lot	superficie m ²	références cadastrales	emprise au sol autorisée	SDP autorisée selon PC	zonage	prix total	prix m ²	prix SDP
20/10/20	15	910	AH 627	546	124	Auai	28 210	31	227,50
20/01/21	20	978	AH 632	586	225	Auai	30 318	31	134,75
11/01/22	21 et 22	2 358	AH 633 et 634	1 414	381	Auai	73 098	31	191,86
16/12/21	14	901	AH 626	484	508	Auai	27 931	31	54,98
16/12/21		7 419	AH 615, 616, 617	4 394	3111		255 956	34,5	82,27
06/01/22	23	1 216	AH 635		310	Auai	37 696	31	121,60
13/12/22	2, 7 et 8	5 030	AH 619, 614 et 620	2 752	inconnue	Auai	181 696	36,12	
12/10/22	16	951	AH 628	570	inconnue	Auai	33 285	35,00	
12/10/22	1	2 685	AH 613	1 611	inconnue	Auai	88 605	33,00	
24/08/22	9	898	AH 621	480	270	Auai	31 430	35,00	116,41
02/06/22	6	1 622	AH 618	973	358	Auai	52 715	32,50	147,25
								prix moyen SDP autorisée	134,58

Dernière cession des lots 2, 7 et 8 au prix HT m² de 36 €.

Prix HT / m² sur des zones d'activités :

- Zone UI sur Crest destiné aux activités industrielles, artisanales, tertiaires et commerciales :

Des prix très disparates allant de 16 € à 55 €.

Bien non bâtis – valeur vénale										
N	Date mutation	Commune adresse	cadastre	Surface terrain / SdP		Nature réelle	Urbanisme	Prix	Prix / m²	Observations
1	25/01 et 03/02/2018	Zone d'activité la Condamine Crest Montchaud	ZP 147	1 125 m²		TAB	UI	45 000 €	40 €	Terrain à bâtir
2	27/08/20	Zone d'activité la Plaine 2 Crest	ZR 190	2 358 m²	600 m²	TAB	UI	46 250 €	20 €	Lot n° 30 terrain à bâtir viabilisé
3	18/07/17	Zone d'activité rue Gustave Eiffel Crest	AR 241	1 006 m²	140 m²	TAB	UI	55 000,00 €	55 €	Terrain viabilisé sur lequel est présente une dalle de béton.
4	05/02/19	chemin du grand St Jean	AE 453	1 596 m²	443 m²	TAB	UI	43 092 €	27 €	terrain à bâtir.
5	09/04/21	Lieu-dit chaufonde Crest	ZR 218	5 000 m²		TAB	UI	80 000 €	16 €	terrain à bâtir viabilisé destiné à un usage de parking
								Moyenne	31 €	

Grâne, Livron-sur-drôme et Eure

Bien non bâtis – valeur vénale										
N	Date mutation	Commune adresse	cadastre	Surface terrain / SdP		Nature réelle	Urbanisme	Prix	Prix / m²	Observations
1	12/09/22	Les Grandes Vignes GRÂNE	ZE 321	2 528 m²		TAB	UE	91 008 €	36 €	Lot 9 lotissement « les grandes vignes »
2	05/05/21	Les Grandes Vignes GRÂNE	ZE 312	1 813 m²		TAB	UI	61 642 €	34 €	Lot 8 lotissement « les grandes vignes »
3	24/11/21	17 rue des frères lumières Livron sur Drôme	YD 421	1 486 m²		TAB	Uib	88 000,00 €	59 €	Terrain viabilisé sur lequel est présent un bâtiment en très mauvais état + dalle béton 180 m². Cession entre particuliers. Zone artisanale.
4	10/07/20	Ecosite du Val de Drôme Eure	YE 377	3 405 m²		TAB	Uéco	119 175 €	35 €	Lot 17 lotissement ecosite du Val de Drôme
5	15/07/21	Renoncées Ouest Livron sur Drôme	YD 487, 488 et 489	12 177 m²	14 628 m²	TAB	Auaiz	560 142 €	46 €	Lot dans ZAC la confluence
6	19/07/19	Renoncées Ouest Livron sur Drôme	YD 506, 492 et 493	34 992 m²		TAB	Auaiz	1 574 640 €	45 €	Lot dans ZAC la confluence
								Moyenne	43 €	

- sur Montélimar et zone proche : on constate des prix plus élevés notamment pour des cessions entre opérateurs privés :

Bien non bâtis – valeur vénale										
N	Date mutation	Commune adresse	cadastre	Surface terrain / SdP		Nature réelle	Urbanisme	Prix	Prix / m²	Observations
1	22/10/21	Zone Fortneau parc d'activités expansion Montélimar	ZW 294	4 506 m²	3 000 m²	TAB	AULcg (zone à vocation future d'activités industrielles et commerciales)	200 240 €	44 €	Lot 13 parc d'activités fortneau. Cession par la collectivité en charge de l'aménagement.
2	28/06/21	Zone Fortneau parc d'activités expansion Montélimar	ZW 243	9 556 m²		TAB	AULcg (zone à vocation future d'activités industrielles et commerciales)	675 000 €	71 €	Lot 19 du parc d'activités fortneau. Cession entre opérateurs privés .
3	01/03/22	Parc d'activités des Léonards l'aérodrome Montélimar	ZA 575	8 595 m²		TAB	Auia (zone à vocation future d'activités industrielles et commerciales).	524 295,00 €	61 €	Lot 6 parc d'activités des Léonards. Cession entre opérateurs privés .
4	27/11/20	Parc d'activités des Léonards l'aérodrome Montélimar	ZA 700	1 501 m²		TAB	Auia (zone à vocation future d'activités industrielles et commerciales).	52 535 €	35 €	parcelle issue du lot 5 du parc d'activités des Léonards. Cession par la collectivité en charge de l'aménagement.
5	20/10/21	Fontgrave Montboucher sur Jabron	ZL 645	1 661 m²	1 914 m²	TAB	Auaj (zone à vocation future d'activités économiques).	132 880 €	80 €	Lot 17 zone d'activités du Canal. Cession entre opérateurs privés .
6	23/10/20	Fontgrave Montboucher sur Jabron	ZL 623	1 055 m²		TAB	Auaj (zone à vocation future d'activités économiques).	77 200 €	73 €	Lot 8 zone d'activités du Canal. Cession entre opérateurs privés .
								Moyenne	61 €	

II- Evaluation par la charge foncière :

La charge foncière se définit comme la part que représente la valeur du terrain dans le prix de revient d'un m² de plancher construit. Elle représente le rapport entre le prix du terrain et les droits à construire.

Charge foncière pour des locaux professionnels en zone d'activités :

date cession	Commune	Parcelle	zonage	prix de vente du terrain	surface du terrain	Prix/m ² de foncier	SdP constructible	Charge Foncière CF
22/10/21	Montélimar zone Fortuneau	ZW 294	AUIcg	200 240 €	4 506 m ²	44 € / m ² de terrain	3 000 m ²	67 € / m ² de SdP
20/10/21	Montboucher-sur-Jabron Fontgrave	ZL 645	Auai	132 880 €	1 661 m ²	80 € / m ² de terrain	1 914 m ²	69 € / m ² de SdP
15/07/21	Les renoncées ouest Livron-sur-Drôme	YD 487, 488 et 489	Auaiz	560 142 €	12 177 m ²	46 € / m ² de terrain	14 628 m ²	38 € / m ² de SdP
27/08/20	ZA la paline 2 Crest	ZR 190	UI	46 250 €	2 358 m ²	20 € / m ² de terrain	600 m ²	77 € / m ² de SdP
24/08/22	ZA la condamine Aouste-sur-Sye	AH 621	Auai	31 430 €	898 m ²	35 € / m ² de terrain	480 m ²	65 € / m ² de SdP
11/01/22	ZA la condamine Aouste-sur-Sye	AH 633 et 634	Auai	73 098 €	2 358 m ²	31 € / m ² de terrain	1 414 m ²	52 € / m ² de SdP
02/06/22	ZA la condamine Aouste-sur-Sye	AH 618	Auai	52 715 €	1 622 m ²	33 € / m ² de terrain	973 m ²	54 € / m ² de SdP
19/07/22	ZA les Grandes Vignes Grâne	ZE 314 et 315	Ui	232 740 €	6 465 m ²	36 € / m ² de terrain	5 309 m ²	44 € / m ² de SdP

Soit un prix moyen charge foncière de 58 € / m² SDP et un prix dominant d'environ 65 € / m² SDP.

Sur la zone d'activité du Pas de Lauzun, le prix moyen charge foncière calculé à partir de la SDP autorisée sur PC, est plus élevé :

date de la cession	lot	superficie m ²	références cadastrales	emprise au sol autorisée	SDP autorisée selon PC	zonage	prix total	prix m ²	prix SDP
20/10/20	15	910	AH 627	546	124	Auai	28 210	31	227,50
20/01/21	20	978	AH 632	586	225	Auai	30 318	31	134,75
11/01/22	21 et 22	2 358	AH 633 et 634	1 414	381	Auai	73 098	31	191,86
16/12/21	14	901	AH 626	484	508	Auai	27 931	31	54,98
16/12/21		7 419	AH 615, 616, 617	4 394	3111		255 956	34,5	82,27
06/01/22	23	1 216	AH 635		310	Auai	37 696	31	121,60
13/12/22	2, 7 et 8	5 030	AH 619, 614 et 620	2 752	inconnue	Auai	181 696	36,12	
12/10/22	16	951	AH 628	570	inconnue	Auai	33 285	35,00	
12/10/22	1	2 685	AH 613	1 611	inconnue	Auai	88 605	33,00	
24/08/22	9	898	AH 621	480	270	Auai	31 430	35,00	116,41
02/06/22	6	1 622	AH 618	973	358	Auai	52 715	32,50	147,25
								prix moyen SDP autorisée	134,58

Selon le prix négocié de 39 € HT pour les lots 3, 4 et 5, le prix charge foncière pour une SDP précédemment autorisée de 3 111 m², est de 93 €, en cohérence avec les montants relevés

8.2 Analyse et arbitrage-Termes de comparaison et valeurs retenues

Le prix HT / m² terrain pour la dernière cession sur la zone d'activité du Pas de Lauzun est de 36 € (cf cession du 13/12/2022). Le prix négocié de 39 € HT / m² correspond à une augmentation d'environ 10 % par rapport à la dernière cession. Ce prix de 39 € HT peut être retenu car conforme aux prix constatés sur le marché immobilier.

9 . DETERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE – MARGE D'APPRÉCIATION

L'évaluation aboutit à la détermination d'une valeur, éventuellement assortie d'une marge d'appréciation, et non d'un prix. Le prix est un montant sur lequel s'accordent deux parties ou qui résulte d'une mise en concurrence, alors que la valeur n'est qu'une probabilité de prix.

La valeur vénale du bien est arbitrée à **289 341 € € (39 € / m²)**. Elle est exprimée hors taxe et hors droits.

Cette valeur est assortie d'une marge d'appréciation de 10% portant la valeur minimale de cession sans justification particulière à 260 410 € (arrondie 260 400 €).

La marge d'appréciation reflète le degré de précision de l'évaluation réalisée (plus elle est faible et plus le degré de précision est important). De fait, elle est distincte du pouvoir de négociation du consultant.

Dès lors, le consultant peut, bien entendu, toujours vendre à un prix plus élevé sans nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale.

Par ailleurs, sous réserve de respecter les principes établis par la jurisprudence, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics ont la possibilité de s'affranchir de cette valeur par une délibération ou une décision pour vendre à un prix plus bas ou acquérir à un prix plus élevé.

10 . DURÉE DE VALIDITÉ

Cet avis est valable pour une durée de 24 mois.

Une nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'accord* des parties sur la chose et le prix (article 1583 du Code Civil) n'intervenait pas ou si l'opération n'était pas réalisée dans ce délai.

**pour les collectivités territoriales et leurs groupements, la décision du conseil municipal ou communautaire de permettre l'opération équivaut à la réalisation juridique de celle-ci, dans la mesure où l'accord sur le prix et la chose est créateur de droits, même si sa réalisation effective intervient ultérieurement.*

En revanche, si cet accord intervient durant la durée de validité de l'avis, même en cas de signature de l'acte authentique chez le notaire après celle-ci, il est inutile de demander une prorogation du présent avis.

Une nouvelle consultation du pôle d'évaluation domaniale serait également nécessaire si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer au cours de la période de validité du présent avis.

Aucun avis rectificatif ne peut, en effet, être délivré par l'administration pour prendre en compte une modification de ces dernières.

11 .OBSERVATIONS

L'évaluation est réalisée sur la base des éléments communiqués par le consultant et en possession du service à la date du présent avis.

Les inexactitudes ou insuffisances éventuelles des renseignements fournis au pôle d'évaluation domaniale sont susceptibles d'avoir un fort impact sur le montant de l'évaluation réalisée, qui ne peut alors être reproché au service par le consultant.

Il n'est pas tenu compte des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

12 . COMMUNICATION DU PRÉSENT AVIS À DES TIERS ET RESPECT DES RÈGLES DU SECRET PROFESSIONNEL

Les avis du Domaine sont communicables aux tiers dans le respect des règles relatives à l'accès aux documents administratifs (loi du 17 juillet 1978) sous réserve du respect du secret des affaires et des règles régissant la protection des données personnelles.

Certaines des informations fondant la présente évaluation sont couvertes par le secret professionnel.

Ainsi, en cas de demande régulière de communication du présent avis formulée par un tiers ou bien de souhait de votre part de communication de celui-ci auprès du public, il vous appartient d'occulter préalablement les données concernées.

Pour le Directeur et par délégation,
Mme Anne-Françoise CLUZEL
Inspectrice des Finances publiques



**Direction départementale des Finances publiques de l'Isère**

Pôle d'Évaluation Domaniale

9, bd Joseph Vallier

38022 Grenoble

téléphone : 04 11 25 77 07

mél. : ddip38.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Sylvain LACHENAL

téléphone : 06 14 74 93 89

mél. : sylvain.lachenal@dgfip.finances.gouv.fr

Réf DS : 23318648**Réf OSE :** 2025-26011-24114

Grenoble, le 16/04/2025

*Le Directeur départemental à***CC DU CRESTOIS ET DU PAYS DE
SAILLANS COEUR DE DROME**

COPPEL Anne-Laure - juridique@cccps.fr

LETTRE – AVIS DU DOMAINE**Objet :** Prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n° 2023-26011-05342 du 17/02/2023

Par une saisine du 28/03/2025, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale de l'avis n°2023-26011-05342 du 17/02/2023 (valable jusqu'au 17/02/2025) concernant les terrains de la ZAC du Pas de Lauzun à Aouste-sur-Sye (parcelles AH 615, AH 616, AH 617).

Vous n'indiquez aucune modification concernant les parcelles depuis la précédente évaluation par le Pôle d'évaluation domaniale.

L'avis initial arbitrait une valeur vénale de 39 € HT / m² (289 341 € pour les lots 3, 4 et 5) avec une marge d'appréciation de 10 %. Vous indiquez avoir trouvé un acquéreur à ce prix pour le lot 3.

Après vérification des conditions actuelles de marché et compte tenu de l'ensemble de ces éléments, **la valeur vénale fixée à 39 € / m², hors taxe et hors droits, est reconduite.**

La présente lettre-avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,

Sylvain LACHENAL
Inspecteur des Finances publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Rapport d'audit
Chapitre 5 : Vérification globale du dossier

Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans



Etabli le :

Important : Ce document est susceptible d'être modifié à la demande de la Commission nationale du label suite à l'étude du dossier.

Avis général suite à l'audit

Avis positif pour l'octroi du label



Avis positif avec réserve



Avis négatif



Justification :

La Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans candidate pour la première fois au label Climat-air-énergie du programme Territoire Engagé Transition Écologique, suite à son engagement dans un Contrat d'Objectif Territorial à l'échelle de la Biovallée (avec deux autres communautés de communes, dont une deuxième candidate également à la labellisation).

La collectivité a toutefois un engagement ancien sur la définition et la mise en œuvre d'une politique globale de transition. Cet engagement l'a conduite avec ses ECPI partenaires du val de Drôme à déposer la marque « Biovallée » au début des années 2000, à engager une démarche Territoire à Energie Positive dans les années 2010 et à porter de nombreuses innovations et expérimentations. Sous le mandat politique actuel, elle poursuit son action au travers d'un projet de territoire clair et d'un Plan de Transition Écologique volontaire, ambitieux et dynamique et de nombreuses initiatives dans tous les domaines du référentiel Territoire Engagé Transition Écologique.

L'audit confirme l'évaluation réalisée par le conseiller et la légitimité de la candidature déposée qui vise la 2ème étoile avec un score réalisé de 43 %, et un score programmé de 9 % qui doit permettre à la collectivité de continuer à progresser dans le référentiel à court terme.

1. Type d'audit, présences

Audit 2 étoiles

Aouste-sur-Sye, le 15 avril 2025

Participants : voir liste en annexe et émargement en PJ

La réunion d'audit du 15 avril 2025 a permis de mobiliser les élus référents de la communauté de communes ainsi que l'encadrement des services de la collectivité, pour défendre leur candidature. Les échanges ont témoigné de la très bonne appropriation du

label par tous les participants et du dynamisme de la collectivité pour définir et mettre en œuvre une politique globale de transition.

2. Auditeur

Nom/ Prénom	COUSIN Pascaline
Société	APPUY CREATEURS \ Pascaline COUSIN
Coordonnées	1187 rte de l'école du Tremblay 73290 LA MOTTE-SERVOLEX
Tel	06 86 95 73 89
Mail	pcousin.ac@gmail.com

3. Conseiller

Nom/ Prénom	DELAJOURD Kévin
Société	Algoé
Coordonnées	9 bis rte de Champagne CS60208 69134 ECULLY Cedex
Tel	06 09 25 27 99
Mail	antonin.darcourt@algoe.fr

4. Vérification des pièces du dossier de demande de labellisation et déroulement de l'audit

L'auditrice a vérifié le caractère complet du dossier de demande de labellisation par le biais de la check-list et de la prise de connaissance des différents éléments sur la plate-forme.

Eléments à valider	Oui/ Non + Commentaires si besoin
(Données générales, dossiers générés avec toutes les pièces, remplissage de la plate-forme en général)	Oui
Pertinence des pièces jointes dans les différentes mesures	Oui
Présence de la délibération signée et programme d'actions	Oui
Dossier de demande de labellisation révisé et signé	Oui
Tableau des indicateurs	Oui – indicateurs renseignés dans la plateforme
Rapports des visites annuelles (le cas échéant)	NC : pas de visite annuelle réalisée, premier cycle de mise en œuvre du programme
Fiche de collectivité lauréate	NC

5. Appropriation et organisation de la collectivité autour de la démarche

L'auditrice a vérifié les principaux critères de qualité de l'organisation de la collectivité via le dossier de demande de label, les échanges avec le conseiller et la réunion d'audit. Ses principales remarques à ce sujet sont les suivantes :

Thématiques	Remarques
Équipe-projet	La transition écologique est pilotée par un pôle « transition » dédié qui réunit les services de la rénovation énergétique de l'habitat, le développement des ENR, le CEP, l'agriculture et

	l'alimentation, la forêt, l'eau, la biodiversité et la sobriété. Le pôle travaille en étroite collaboration avec le pôle aménagement qui regroupe les services mobilité et économie circulaire. L'ensemble des deux pôles constitue ainsi une équipe projet efficace, pour porter l'essentiel des politiques de transition, elles-mêmes formalisées dans le Plan de Transition Écologique volontaire de la collectivité.
COPIL - COTECH	Le comité de pilotage de l'ensemble des politiques de transition est le comité exécutif de la collectivité, ce qui permet de réunir tous les VP de l'exécutif et d'assurer une transversalité optimale de l'enjeu des transitions. Le comité exécutif se réunit une fois par mois. En parallèle, des comités de pilotage ou des commissions sont chargées de piloter les projets ou politiques sectorielles. Enfin, des échanges réguliers sont organisés à l'échelle de la Biovallée (deux fois par mois au niveau technique, tous les deux mois au niveau politique). Cette organisation favorise et facilite le pilotage des actions mutualisées et du COT en général.
Portage politique	Le portage politique est assuré directement par le président de l'intercommunalité et ses VP, plus particulièrement ceux en charge de l'énergie et la mobilité, de l'économie (dont l'économie circulaire) et du tourisme, présents lors de la réunion d'audit. Un projet de territoire a été défini en début de mandat et les élus s'attachent à y faire référence régulièrement pour que le projet politique soit clair, indépendamment de la personne qui représente la collectivité.
Référents dans les différents domaines du référentiel climat-air-énergie	Des référents climat-air-énergie sont identifiés pour couvrir l'ensemble des domaines du référentiel : - les agents et responsables de domaine des pôles transitions et aménagement ; - les responsables du pôle environnement/technique, du pôle petite enfance, du service déchets et du service communication.
Commentaires complémentaires de l'auditeur	Au-delà de l'organisation politique et technique décrites ci-dessus, la réunion d'audit a mis en évidence la forte implication de la Directrice Générale des Services dans le projet et la très bonne articulation entre les niveaux politique et technique sur les projets de transition. En particulier, les points forts et marges de progrès de la collectivité sont identifiés par tous, les choix sont clairs, les priorités affichées.

6. Mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie

L'auditrice a vérifié les principaux critères de qualité de la politique climat-air-énergie de la collectivité par le biais de la délibération, du plan d'actions et des échanges avec le conseiller et la collectivité

Thématiques	
Ambition	En début de mandat, la 3CPS, qui n'est pas soumise à l'obligation réglementaire d'établir un PCAET, a élaboré et approuvé un « Plan de Transition Écologique », avec l'appui du syndicat départemental d'énergies, Territoire d'Energie Drôme. Ce Plan de Transition Écologique donne suite à la démarche TEPOS qui a été portée pendant les années 2010, en élargissant le champ de la démarche. Il s'appuie sur un diagnostic climat-air-énergie du même type que celui attendu dans un PCAET, 12 orientations stratégiques qui couvrent l'ensemble des domaines du référentiel Territoire Engagé Transition Écologique et un programme d'actions. Il est également articulé avec le projet de territoire défini par l'exécutif lui aussi en début de mandat, et qui sert de boussole à l'action de la collectivité. Ainsi, le Plan de Transition Écologique est pleinement intégré à l'action politique de la collectivité.
Objectifs quantitatifs et qualitatifs	La délibération du Plan de Transition Écologique ne fixe pas en elle-même d'objectifs chiffrés. Cela dit, les orientations et actions s'appuient sur la démarche TEPOS portée au début des années 2010 dans le territoire. Elles visent ainsi l'objectif d'une réduction des consommations énergétiques de 40% en 2040 par rapport à 2010 et d'une couverture à 100% des besoins énergétiques par les ENR en 2040. Des pistes de progrès ont été identifiées dans le cadre de l'état des lieux du Contrat d'Objectifs Territorial, pour fixer des objectifs dans de nouveaux domaines, par exemple la qualité de l'air.
Cohérence avec les autres politiques publiques et documents cadre	Avec ses 12 orientations qui couvrent l'énergie et le climat, la mobilité, les déchets, la ressource en eau, le tourisme, l'économie circulaire, sociale et solidaire, la gestion de la forêt, la biodiversité, l'agriculture et l'alimentation, la coopération, la sensibilisation et la communication, le Plan de Transition Écologique embrasse l'ensemble des domaines du référentiels et apporte de la cohérence entre les différentes politiques publiques.
Cohérence des actions réalisées et planifiées par rapport aux enjeux	Les actions planifiées et réalisées sont cohérentes par rapports aux enjeux du territoire de la 3CPS. En particulier, la collectivité n'a pas éludé le sujet de la mobilité, particulièrement complexe en milieu rural, avec un projet ambitieux de développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle thermique. La collectivité a également mis en place des moyens importants pour améliorer les performances des logements du territoire (avec un service public mutualisé avec la CC du Val de Drôme réunissant 9 agents, et classé dans les premiers territoires d'Auvergne Rhône Alpes pour la mobilisation des aides à la rénovation). En développant des actions ambitieuses sur la mobilité et le logement, la collectivité souhaite agir sur les secteurs les plus émetteurs de GES.
Mise en adéquation des	Les moyens humains et financiers dévolus à la politique de

moyens déployés avec le plan d'actions (humain, financier)	transition écologique du territoire sont importants au regard de la taille de la collectivité (un peu plus de 80 agents). La mutualisation de certaines actions avec les EPCI voisins permet d'avoir des équipes étoffées et des compétences reconnues. Le seul service de la transition écologique regroupe ainsi 9 agents pour le service public de la rénovation énergétique des logements, 2 agents pour le CEP (communes et intercommunalités), 3 développeurs ENR et 1 personne en charge du contrat de chaleur renouvelable.
Budget	Depuis cette mandature, le budget de la 3CPS est orienté vers la mise en œuvre du projet de territoire et chaque année, le Rapport d'Orientation du Budget est présenté pour suivre la mise en œuvre de ce projet. Dans ce contexte, la collectivité vient de prendre en main les obligations en matière de budget vert, en adaptant relativement marginalement ses pratiques, l'esprit en termes de présentation et d'orientation des débats étant déjà acquis. Toutefois, le budget de la collectivité reste limité, ce qui la contraint aujourd'hui dans certains projets (rénovation voire restructuration de certains équipements, voies douces, etc.) qui restent à financer.

7. Evaluation de l'auditeur – notation du conseiller

	Potentiel max	Avant audit			Après audit		
		Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé
TOTAL	500	383	160,8	42 %	↗ 397,3	↗ 170,7	↗ 43 %
► Planification territoriale	100	83,9	36,8	43,8 %	↗ 86,4	↗ 37,2	↗ 43,1 %
► Patrimoine de la collectivité	64	56	25,4	45,4 %	56	↗ 26,2	↗ 46,9 %
► Approvisionnement énergie, eau, assainissement	94	53,2	15,7	29,5 %	↗ 65	↗ 19,7	↗ 30,4 %
► Mobilité	96	46,9	21,6	45,9 %	46,9	↗ 22,8	↗ 48,7 %
► Organisation interne	46	46	22,3	48,5 %	46	↗ 22,4	↗ 48,7 %
► Coopération, communication	100	97	39	40,2 %	97	↗ 42,2	↗ 43,6 %

Commentaire général sur la notation du conseiller :

La notation est globalement très bien justifiée à l'échelle de la sous-mesure.

L'audit a permis de compléter les textes et d'ajuster en conséquence les notes, en particulier pour harmoniser les informations communes, selon les actions, aux deux ou trois EPCI impliqués collectivement dans le COT Biovallée : la CC Val de Drôme en Biovallée en premier lieu, et dans une moindre mesure la CC du Diois.

Les pièces justificatives sont adaptées.

La notation finale s'établit en légère évolution par rapport à la notation du conseiller, à +1 point.

Une part importante des évolutions est liée :

- aux modifications de périmètre des compétences : gestion des déchets et assainissement ;
- à l'harmonisation de la valorisation des actions communes aux différents EPCI du COT Biovallée.

8. Évaluation de l'auditrice – performances de la collectivité

8.1 Évolution depuis la précédente demande de label (si c'est le cas)

Sans objet : la collectivité candidate pour la première fois au label climat-air-énergie.

8.2 Identification des points forts et des points d'amélioration

Domaines	Remarques
Domaine 1 – Développement territorial	Points forts : • Un Plan de Transition Écologique volontaire et délibéré en conseil communautaire qui propose une vision complète de la politique que la communauté de communes s'est fixée • Des orientations et actions basées sur un diagnostic climat-air-énergie complet et hérité d'une démarche TEPOS antérieure, avec des fondations solides • Un engagement dans la démarche TACCT qui a permis d'identifier des priorités en matière d'adaptation autour du tourisme et de l'agriculture • Un Schéma Directeur des Energies Renouvelables fondé sur un objectif TEPOS à horizon 2050 • Un SCoT qui vient d'être approuvé à l'échelle de la 3CPS et la CCVD voisine • Des Zones d'Activités Économiques nouvelles développées sur des friches Pistes de progrès : • Transformer le Plan de Transition Ecologique en Plan Climat Air Energie Territorial volontaire, en intégrant les autres démarches de planification initiées depuis le début du mandat (schéma directeur des énergies par exemple), et celles lancées ou relancées dans le cadre du COT (adaptation au changement climatique, qualité de l'air), et en développant les outils de pilotage (objectifs, indicateurs, etc.) pour définir et suivre la trajectoire de transition du territoire • Investir les champs de l'adaptation au changement climatique et de la qualité de l'air pour dresser (ou mettre à jour) un diagnostic de la situation et définir un plan d'action pour la collectivité et le territoire • Mobiliser le syndicat en charge du SCoT pour faire évoluer les PLU communaux en matière de prise en compte des enjeux climat-air-énergie sur les volets atténuation et adaptation
Domaine 2 – Patrimoine	Points forts : • Un Conseil en Energie Partagée mutualisé avec la CC Val de Drôme en Biovallée pour les communes et

	l'intercommunalité • Un suivi des consommations énergétiques bien en place et qui se structure fortement depuis 2023 • Des bâtiments globalement plutôt performants (plus de 30% des surfaces sont dotées d'une étiquette énergie/GES DPE A ou B) • Un référentiel pour la rénovation et la construction neuve du patrimoine public réalisé en régie et mutualisé avec la CC Val de Drôme en Biovallée • Un projet ambitieux pour le dernier bâtiment (centre de loisirs) construit en 2018, et labellisé HPE. Pistes de progrès : • Inscrire l'action du Conseil en Energie Partagée dans la durée, pour en faire un réel outil de pilotage de l'amélioration des performances du patrimoine public • Formaliser une stratégie de rénovation et valider une programmation pluriannuelle de l'investissement à long terme sur le patrimoine public • Mettre en place un suivi des consommations d'eau, en particulier pour les bâtiments a priori les plus consommateurs : la piscine et les deux crèches
Domaine 3 – Approvisionnement	Points forts : • Un contrat de chaleur renouvelable dynamique porté avec la CC du Val de Drôme en Biovallée • Un réseau de chaleur en développement à Crest • Une production électrique renouvelable dynamique, soutenue par la croissance du PV • Des développeurs ENR au sein de la collectivité, au service de l'EPCI et des communes • La poursuite du déploiement de solutions de compostage par la communauté de communes (le compostage collectif est en place de longue date ; il se modernise actuellement avec le développement de composteurs grutables) Pistes de progrès : • Encourager plus fortement le développement du solaire thermique (notamment via le nouveau contrat de chaleur renouvelable) au vu du potentiel a priori important et du moindre impact sur la qualité de l'air par rapport au bois énergie • Réaliser un diagnostic des performances du système d'assainissement (éventuellement en mobilisant les CEP et en élargissant leurs compétences), et engager sur cette base des projets d'optimisation sur les paramètres épuration et énergie du système d'assainissement • S'appuyer sur les connaissances ayant permis d'établir l'état initial de l'environnement du SCoT pour préciser les enjeux biodiversité du territoire et les actions à engager dans ce domaine
Domaine 4 – Mobilité	Points forts : • Un investissement fort sur le vélo et les modes doux • Une communication et sensibilisation aux mobilités alternatives très importante, en propre par la 3CPS et

	via le soutien à l'association Dromolib qui est présente sur les 3 EPCI de la Biovallée • Un riche bouquet de solutions alternatives à la voiture individuelle : service d'autopartage, location longue durée de VAE, aide à l'électrification des vélos, rezopouce, etc. Pistes de progrès : • Travailler sur la réduction de la place de la voiture en partenariat avec les communes, éventuellement en ciblant certains enjeux (desserte de certains équipements, des écoles, etc.) • Analyser les enjeux liés au transport de marchandises dans le territoire
Domaine 5 – Organisation interne	Points forts : • Des services étoffés et organisés pour porter les projets de la collectivité qui découlent du Plan de Transition Ecologique • Un pilotage des enjeux de transition directement porté par le comité exécutif, un atout à la fois pour la transversalité et la réactivité • Une bonne coordination à l'échelle du COT et beaucoup de coopération entre EPCI • Une première étape de mise en place du budget vert franchise Pistes de progrès : • Mettre en place des outils de suivi des projets et de leurs impacts pour organiser le retour d'expérience et l'évaluation des projets menés • Organiser au-delà des outils, la démarche de suivi-évaluation des politiques de la collectivité • Formaliser l'ambition de la collectivité en matière de commande publique responsable • Poursuivre l'exercice du budget vert pour orienter les débats budgétaires de la collectivité
Domaine 6 – Coopération - Communication	Points forts : • Une coopération intercommunale et une stratégie partenariale bien en place, à l'origine de nombreux projets climat-air-énergie • Reconnaissance nationale du territoire « Biovallée » • Une plateforme de la rénovation énergétique des logements structurée, étoffée et reconnue, qui bénéficie aux habitants et entreprises (le service est le premier distributeur d'aides à la rénovation énergétique des logements à l'échelle régionale) • Un programme « Consommer autrement » qui se structure depuis 1 an, pour mobiliser les habitants • Une stratégie forestière de préservation et résilience • Un Projet Alimentaire Territorial porté au niveau intercommunal, sur la base d'actions Biovallée plus anciennes et bien ancrées Pistes de progrès :

	• Accompagner l'Office du Tourisme en cours de réorganisation dans une démarche d'excellence environnementale • Mobiliser la société civile pour démultiplier l'action
--	---

9. Propositions de l'auditrice, points de vigilance pour la collectivité

Les recommandations suivantes sont à prendre en considération dans les visites annuelles, et dans le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions, et le renouvellement de label :

Thématiques	
Domaine 1 – 112 Stratégie globale climat-air-énergie	Au vu des nombreuses démarches de planification et actions déjà engagées par la collectivité sur le mandat, la formalisation du Plan Climat Air Energie Territorial mériterait d'être engagée, pour pérenniser l'action et l'inscrire dans un exercice cyclique de mise en œuvre / évaluation / ajustement.
Domaine 1 – 112 Stratégie globale climat-air-énergie et 113 Adaptation au changement climatique	La collectivité a initié des démarches pour mieux connaître la situation du territoire en termes de qualité de l'air et de vulnérabilité face au changement climatique. Il est recommandé dans le cadre du COT, de poursuivre ces deux types de démarches, pour définir et mettre en œuvre une stratégie et des actions dans ces domaines. Ce travail pourra utilement s'appuyer sur des actions déjà engagées, en particulier dans le domaine de l'eau pour l'adaptation au changement climatique, en partenariat avec le syndicat de rivière.
Domaine 2 – 212 Stratégie patrimoniale	La collectivité a réalisé en régie un diagnostic complet de tous ses bâtiments et équipements publics. Elle semble ainsi aujourd'hui prête à élaborer une stratégie patrimoniale qui intègre les enjeux de rénovation énergétique de ces bâtiments. Il est recommandé que cet exercice puisse être construit sur la base de plusieurs scénarios, pour aboutir à la mise en place d'une Programmation Pluriannuelle de l'Investissement et qu'il s'accompagne d'un travail sur l'ingénierie financière à mettre en place pour accompagner sa mise en œuvre.
Domaine 5 – 514 Suivre l'avancement et évaluer régulièrement la politique climat-air-énergie	Les nombreuses actions engagées au cours de l'actuel mandat commencent ou commenceront à court terme à produire leurs effets. Il est recommandé de porter une attention particulière à l'évaluation de chacune de ces actions et de l'ensemble de la politique menée par la collectivité, en mettant en place des outils efficaces, favorisant l'amélioration continue des projets.
Domaine 6 – 632 Développer un tourisme durable	Définir et mettre en œuvre une stratégie touristique écoresponsable pour le nouvel office de tourisme qui se met en place à l'échelle de la CCVD et de la 3CPS voisine, ainsi qu'une offre touristique durable
Domaine 6 – 651 Mobiliser la société civile en développant la concertation	Il est enfin recommandé que la 3CPS recherche à amplifier son action en s'appuyant sur la société civile et notamment les nombreuses associations présentes dans le territoire. Cela suppose de renforcer la communication, la pédagogie et la sensibilisation aux politiques portées

	par la collectivité, mais aussi de favoriser le passage à l'action de toutes les parties prenantes du territoire.
--	---

10. Signature de l'auditrice

Ce document, **signé par l'auditrice uniquement**, est envoyé au conseiller (envoi numérique).

Lieu et date : à La Motte-Servolex le 30 avril 2025,

Signature de l'auditrice national :



Signature de l'auditeur européen (dans le cas de la demande du label eea® gold) : NC

11. Signature du conseiller

Ce document, **signé par l'auditrice puis le conseiller**, est déposé sur la plateforme www.territoiresentransition.fr avec l'ensemble des pièces.

J'atteste avoir pris connaissance et intégré les indications et corrections de l'auditrice.

Lieu et date : 22 avril 2025

Signature :



Remarques éventuelles vis-à-vis de l'audit :

ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION D'AUDIT

15 AVRIL 2025

- M. Denis BENOIT, Président de la 3CPS et Maire d'Aouste-sur-Sye
- M. François BROCARD, VP en charge du tourisme et Maire de Saillans
- M. René-Pierre HALTER, VP en charge de l'énergie et de la mobilité
- M. Philippe HUYGHE, VP en charge de l'économie et de l'économie circulaire

- Mme Sandrine ECHAUBARD, Directrice Générale des Services
- Mme Françoise COUNIL, Directrice du Pôle Transitions

- Mme Fanny VIOT, référente Drôme de la Direction Régionale de l'ADEME

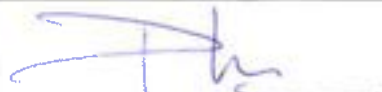
- M. Kévin DELAJOUD, Algoé, conseiller Territoire Engagé Transition Écologique de la collectivité

- Mme Pascaline COUSIN, auditrice Territoire Engagé Transition Écologique

FEUILLE DE PRÉSENCE

Audition labellisation de la feuille de route COT

Mardi 15 avril 2025 à 9h

Nom	Prénom	Commune	Signature
BENOIT	Denis	Aouste sur Sye	
BAUDOUIN	Jean-Louis	Saint Benoit en Diois	
BROCARD	François	Saillans	
HALTER	René Pierre	Crest	
HUYGHE	Philippe	Aouste sur Sye	
LORENZETTI	Muriel	Mirabel et Blacons	Excusée
MAGNON	Gilles	Piégros la Clastre	Excusé
MARITON	Hervé	Crest	
PELAEZ BACHELIER	Hélène	Saillans	Excusée
ECHAUBARD	Sandrine	CCCPS	
CUSEY	Elise	CCCPS	
COPPEL	Anne-Laure	CCCPS	
COUNIL	Françoise	CCCPS	

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

: AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
: CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLAONS - PIÉGROS
: LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
: - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY

CANDIDAT : CC Crestois et Pays de Saillans

PORTRAIT DE LA COLLECTIVITE :

- Chiffres clés :
 - 14 communes
 - 17 000 habitants
- Compétences exercées par le candidat :
 - Collecte des déchets : OUI (en régie avec pour le verre : un prestataire ; pour les déchèteries : des prestataires ou les éco-organismes)
 - Traitement des déchets : OUI (délégation au SYTRAD pour le traitement des OMr et la collecte sélective hors verre, déchets verts et flux des déchèteries – transport à la charge de la CCCPS).

NOM DE L'AUDITRICE : Céline PELLERIN

DATE de la REUNION d'AUDIT : prévue initialement le 25/03/2025, la réunion n'a pu avoir lieu.

INTERLOCUTEURS :

- DELAJOURD Kevin, Conseiller TE - kevin.delajourd@algoe.fr
- DAHLEM Frédérique, Directrice du pôle aménagement et développement local - fdahlem@cccps.fr

PARTICIPANTS prévus à la REUNION d'AUDIT :

- DELAJOURD Kevin, Conseiller TE - kevin.delajourd@algoe.fr
- DAHLEM Frédérique, Directrice du pôle aménagement et développement local - fdahlem@cccps.fr
- GRAS Rémi, Chargé de mission Développement Économique - serviceeconomie@cccps.fr
- COUNIL Françoise, Responsable du pôle transition – référente COT, adjointpoleddev@cccps.fr
- BENOIT Denis, Président de la CCCPS
- HUYGHE Philippe, Vice-Président en charge de l'ECI de la CCCPS
- BAUDOIN Jean Louis, Vice-Président en charge de la gestion des déchets de la CCCPS
- ECHAUBARD Sandrine, DGS de la CCCPS
- PETROFF Alexis, Directeur du pôle environnement

DATE de dernière EDITION du RAPPORT : 10 juin 2025

AVIS DE L'AUDITRICE :

Score présenté par le candidat : 23,1%

Score validé par l'auditrice : 17,4 %

Niveau 1ère étoile : NON (il manque la réalisation d'un diagnostic ECI notamment).

Nota :

- Les actions prises en compte doivent avoir été réalisées au plus tard dans les 4 ans, soit entre septembre 2020 et septembre 2024.
- Les actions non valorisées lors de cet audit ne seront pas valorisables à l'issue du COT.
- Certains documents ne sont pas sur la plateforme. Ils sont en **jaune** dans le document.
- Ne changez pas les noms des documents. Ils sont indiqués dans le dossier de l'audit en référence.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

VISION GLOBALE SUR LA STRATEGIE ECI

La CCCPS s'en engagée dans un Contrat d'Objectif Territorial auprès de l'ADEME.

La CCCPS a délibéré le 23 mai 2024 sur les prochaines étapes en matière d'économie circulaire à opérer (feuille de route politique).

La CCCPS dispose déjà de plusieurs engagements politiques sur l'économie circulaire :

- un Projet de territoire intégrant les questions environnementales et notamment la question des ressources naturelles : <https://www.cccps.fr/decouvrir/projets/preserver-valoriser/>
- un PAT en cours (démarrage en juin 2024)

La CCCPS peut s'appuyer sur sa démarche « Territoire d'innovation » et son dispositif « Consommer autrement » pour enrichir sa future stratégie d'économie circulaire et en complément des actions de son PLPDMA (dont la réalisation a été déléguée au SYTRAD).

DEROULEMENT DE L'AUDIT

Plusieurs rendez-vous en visio ont eu lieu avec DAHLEM Frédérique, Directrice du pôle aménagement et développement local, dont un avec l'ensemble de l'équipe visant à consolider le dossier.

La collecte des documents a été compliquée et a allongée la période d'audit (peu de nouveaux éléments entre fin mars et fin mai). Certains documents (service juridique, service déchets) sont toujours en attente à date. L'auditrice a clôturé l'audit en commun accord avec la collectivité.

La réunion de rendu d'audit n'a pu avoir lieu (absence de réponse à la demande de l'auditrice).

	Potentiel maxi	Avant audit		Après audit		Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé
TOTAL	500	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	Potentiel adapté	Points réalisés	% réalisé	
➤ Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et...	90	90	15,6	17,4 %	90	~ 12,2	~ 13,6 %	
➤ Développement des services de réduction, collecte et valorisation des ...	80	80	21,1	26,4 %	80	~ 31,7	~ 39,6 %	
➤ Déploiement des autres piliers de l'économie circulaire dans les territoi...	180	180	29,6	16,5 %	180	~ 14,3	~ 8 %	
➤ Outils financiers du changement de comportement	60	60	16,9	28,2 %	60	~ 9,6	~ 16 %	
➤ Coopération et engagement	90	90	22,7	25,3 %	90	~ 18,1	~ 21,2 %	

Score après audit



Zoom sur l'axe 1 : Stratégie



Points forts

- Signature du COT l'engageant à la réalisation d'une stratégie d'économie circulaire
- Feuille de route d'engagement sur l'ECO
- Nomination d'un élu en charge de l'ECI
- Equipe constituée (reste à mettre les missions dans les fiches de postes)
- Quelques actions ECI engagées : réemploi, compostage...



Prochaines étapes / Préconisations

- Réaliser le diagnostic ECI et écrire le plan d'actions ECI en conséquence.
- Mettre en place des outils de suivi (indicateurs, reporting...)
- Déployer le programme de formation à l'ECI (à destination des élus et agents) pour une acculturation de tous
- Inscrire l'ECI dans les fiches de postes des membres de l'équipe projet et désigner officiellement un chef de projet.
- Mettre en place une gouvernance élargie sur l'ECI (et complémentaire aux instances existantes).



Zoom sur l'axe 2 : Réduction, collecte et valorisation des déchets

Précisions sur la compétence traitement des déchets :

- La CCPS ne dispose pas de délibération d'adhésion au SYTRAD lors de sa création en 2014. Les deux CC composant aujourd'hui le CCPS étaient déjà adhérents. Il n'y a pas eu de modification à la fusion.
- La CCPS par la délibération (cf. DEC2019/134.pdf) du 31 octobre 2019 indique que la compétence traitement est transférée au syndicat mixte SYTRAD. Le document est incorrect car la compétence ne peut être transférée partiellement. Sur le terrain, la collectivité gère le verre, les déchets verts et tous les flux de déchets ménagers, ainsi que le transport des déchets vers le SYTRAD. Par contre, le SYTRAD reste responsable pour les installations de traitement.



Points forts

- PLPDMA approuvé avec CCES active
- Lancement d'une étude d'optimisation de son réseau de déchèteries.
- Report modal pour la collecte des déchets (mobilité douce)

Prochaines étapes / Préconisations



- Attention il n'existe pas de compétence prévention. Elle est rattachée à la compétence collecte des déchets.
- Respect de la réglementation (nouvelle procédure label : attestation sur l'honneur pour unique preuve)
- Déposer le PLPDMA sur Sinoe
- Bilan annuel du PLPDMA à prévoir pour scorer sur les actions réalisées sur l'année sur le territoire de la CC dans le référentiel
- Améliorer la prise en compte des impacts de la collecte et du traitement (actions de réduction) et la communication

2 - Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets

30.8 % - 11.7 / 30 points

2.1 Disposer d'un programme de prévention des déchets

32.8 % - 13.3 / 16 points

2.2 Améliorer l'efficacité du système de collecte

31.7 % - 12.3 / 15 points

2.3 Améliorer la valorisation des déchets (dont organiques)

30.3 % - 11.7 / 20 points

Zoom sur l'axe 3 : Les autres piliers



Points forts

- Connaissance du service Développement économique sur les filières économiques pouvant faire l'objet de circularité.

Prochaines étapes / Préconisations



- Construire un plan d'actions sur 1 filière à enjeux du territoire
- Construire une politique Achats Responsables (cartographie des achats responsables en matière d'ECI, indicateurs de suivi des marchés incluant des dispositions ECI (cf. Loi AGECE)
- Davantage communiquer, sensibiliser et accompagner à la consommation responsable et la sobriété en direction des citoyens et des entreprises
- Formaliser et déployer un plan de formation pour acculturer l'ensemble des parties prenantes (agents / élus) à la thématique de l'ECI.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire



Zoom sur l'axe 4 : Outils financiers du changement de comportement



Points forts

- Connaissance des couts de la gestion des déchets (rapport SPPGD, matrice Compta Cout).



Pistes d'amélioration / Points de vigilance

- Connaissance des couts de la gestion des déchets (positionnement par rapport aux autres collectivités, analyse...)
- Mettre en place un plan d'actions en matière d'optimisation de la gestion des déchets (étude TI, RSi...)
- Mettre en place un système de financement qui encourage l'adhésion aux pratiques de l'économie circulaire (accompagner l'émergence de démarche d'ECI).

4 - Outils financiers du changement de comportement

16 % 8.0 / 50 points

4.1 Connaître les coûts de la gestion des déchets pour maîtriser les dépenses publiques

12 % 2.0 / 10 points

4.2 Mettre en place un système de financement qui encourage l'adhésion aux pratiques de l'économie circulaire

22 % 1.0 / 10 points

4.3 Promouvoir et mettre en place des outils financiers en faveur de l'économie circulaire à destination des autres acteurs du territoire notamment pour promouvoir la sobriété

26.6 % 5.7 / 10 points



Zoom sur l'axe 5 : Coopération et engagement

5 - Coopération et engagement

21.2 % 10.1 / 50 points

5.1 Actions dirigées vers le Grand Public et les associations

28.8 % 5.8 / 10 points

5.2 Actions dirigées vers les autres collectivités du territoire

25 % 3.3 / 10 points

5.3 Actions dirigées vers les acteurs économiques (TPE/PME, grandes entreprises, commerçants, artisans, ... y compris associations à activité économique et acteurs économiques publics : type CHU, EHPAD, SEM, ...)

10 % 2 / 10 points

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

AXE 1 - DEFINITION D'UNE STRATEGIE GLOBALE DE LA POLITIQUE ECONOMIE CIRCULAIRE

		Score annoncé	Score auditeur
AXE 1	Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et inscription dans le territoire	17,4%	13,6%

ANALYSE DETAILLEE POUR L'AXE 1

	Score revu à la baisse		Score identique		Score revu à la hausse
---	------------------------	--	-----------------	---	------------------------

Nota :

- Les commentaires du candidat sont ceux reçus lors du dépôt du dossier.
- Les preuves sont celles reçues lors du dépôt du dossier complétées durant l'audit.

		Score annoncé	Score auditeur	Commentaire collectivité	Preuves	Commentaire auditeur
1.1	Définir une stratégie globale de la politique Économie Circulaire et assurer un portage politique fort	26,6%	24%	La notion d'économie circulaire est inscrite dans le projet de territoire comme la deuxième grande ambition politique du mandat : "Favoriser un développement économique local, circulaire, innovant, respectueux de l'environnement et conforter l'identité de notre territoire. Le VP chargé de l'économie est également en charge de l'économie circulaire et la vision économie circulaire a été formalisée par une Note d'orientation voté en Conseil Communautaire fin 2023. Les moyens humains sont encore limités sur cette question mais existe avec 0,4 ETP porté par le développement économique.		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				La collectivité est en phase de structuration avec la réalisation d'un diagnostic en 2024 : "Etude sur la trajectoire des déchets, la modernisation et l'optimisation du réseau de déchèteries et la structuration de la filière de l'économie circulaire sur la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans". La stratégie et le programme d'actions découleront du diagnostic.		
1.1.1	S'engager politiquement et mettre en place des moyens	100%	95%	- La notion d'économie circulaire est inscrite dans le projet de territoire comme la deuxième grande ambition politique du mandat : "Favoriser un développement économique local, circulaire, innovant, respectueux de l'environnement et conforter l'identité de notre territoire. Extrait du projet de territoire : "Maintenir et favoriser la création d'emplois est une priorité. Elle doit utilement exploiter les opportunités que nous offre la transition écologique et les atouts de notre territoire, en capitalisant sur nos filières traditionnelles et en s'orientant sur de nouvelles filières en capacité de créer des emplois non délocalisables et éco-responsables." La notion d'économie circulaire est également inscrite dans le PTE sous le deuxième enjeu pour la transition écologique de la 3CPS : "Une économie locale vertueuse (Économie circulaire, sociale et solidaire ; agriculture et alimentation ;	1.1.1.5_Note_d_orientation_EcoCir.docx 1.1.1_Délib_autorisation_engagement_ECi.pdf 1.1.1_Délibération_élu_ECi.pdf	La CCCPS a mis en place les outils permettant de déployer sur son territoire des actions ECI : équipe, budget, volonté politique. Les bases sont bien posées.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				tourisme). - Le VP chargé de l'économie est également en charge de l'économie circulaire - La vision économie circulaire a été formalisé par une Note d'orientation voté en Conseil Communautaire fin 2023. Elle s'articule avec l'axe déchets dans une logique "zéro déchets". Les points abordés sont : > Établir un diagnostic initial du territoire / bassin de vie > Organiser la gouvernance de la démarche > Animer la démarche dans la durée > Irradier le territoire des principes d'économie circulaire > Associer les habitants les entreprises à la démarche active d'économie circulaire > Optimiser les flux liés aux déchets - Les moyens humains mis en oeuvre sont le chargé développement économique (0,4 ETP) avec un appui du service communication. - Budget : opération d'engagement sur 3 ans, pour mener les actions d'ECi (postes, actions pédagogiques, études décheteries, etc.) de 134k€		
1.1.1.1	Identifier un élu référent en charge de la politique Économie Circulaire	100%	100%		1.1.1_Délibération_élu_ECi.pdf	La CCCPS dispose d'un élu en charge de l'ECi depuis le 26/06/2023. Il s'agit de Monsieur Philippe HUYGHE.
1.1.1.2	Engager la politique Économie Circulaire	100%	100%		1.1.2_DélibFeuilledeRoute_EcoCirc.pdf Délibération stratégie ECi.pdf 1.1.2_Feuille_de_route_Eco_Circ_annexé_d_élib.pdf	La CCCPS dispose d'une feuille de route (2024 – 2026) validée par le conseil communautaire le 23/05/2024. La CCCPS a signé un COT le 27/11/2023 et à délibéré.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

					2023 Convention ADEME 23RAD0397 COT.pdf 2024 Convention COT Animation CCVD-CCCPS-CCD.pdf	
1.1.1.3	Désigner un chef de projet économie circulaire	100%	100%			L'auditrice a échangé avec Mme DAHLEM Frédérique, Directrice du pôle aménagement et développement local, qui semble être la cheffe de projet. L'auditrice invite la CCCPS à inscrire dans la fiche de poste cette mission « économie circulaire ».
1.1.1.4	Identifier l'équipe technique	100%	75%			La CCCPS travaille en transversalité. Elle dispose d'un chargé de mission Développement économique et Economie circulaire (Rémy GRAS) qui, sous la responsabilité de Mme DAHLEM Frédérique, en tant que Directrice du pôle développement, coordonne les actions de la CCCPS en matière d'économie circulaire, et ce, en transversalité avec le directeur du pôle environnement (déchets) - Alexis Petroff, avec la directrice du pôle transition - Françoise Counil (en charge du suivi du Plan de transition écologique et de la coordination du programme "consommer autrement") et avec la chargée de communication – Amandine Lerouge. Les fiches de poste sont en cours de mise en jour. Conseil : penser à mettre à jour les fiches de poste pour ancrer durablement la thématique.
1.1.1.5	Allouer un budget à la politique économie circulaire	100%	100%		1.1.1_Délib_autorisation_engagement_ECI.pdf 1.1.2_CCTP_Diagnostic_Déchets_et_ECI.pdf	La CCCPS a remis une délibération d'engagement budgétaire pour les actions d'ECI (datant du 28/03/2024). La CCCPS a engagé des travaux d'études (notamment un diagnostic Déchets et ECI) en 2024.
1.1.2	Réaliser le diagnostic de l'économie circulaire	0%	0%	Une étude a été lancée en 2024 : "Etude sur la trajectoire des déchets, la modernisation et l'optimisation du réseau de déchèteries et la structuration de la filière de l'économie circulaire sur la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans". Objectifs de l'étude tels que définis dans le CCTP : > Analyser la production et la circulation des déchets : localisation, temporalités, producteurs... > Analyser le réseau de déchèteries : pertinence de son organisation, développement du recyclage et de la valorisation, qualité	https://www.cccps.fr/services/dechets/recyclerie-bricotheque/ 1.1.2_CCTP_Diagnostic_Déchets_et_ECI.pdf 1.1.2_Délib_FeuilledeRoute_EcoCirc.pdf 1.1.2_Feuille_de_route_Eco_Circ_annexé_délib.pdf	Le diagnostic ECI est lancé. Le cahier des charges est ambitieux et ouvert aux autres territoires en vue d'optimisation des filières. C'est une très bonne initiative. La CCCPS s'est engagée dans une feuille de route intégrant la réalisation du diagnostic ECI, l'élaboration de la stratégie ECI et l'installation d'une gouvernance. Les bases sont posées. A ce jour, le diagnostic n'est pas réalisé. Le score est donc de 0%.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			du service rendu aux usagers, nouveaux équipements se développant actuellement... > Définir des besoins territoriaux au regard du contexte socio-économique, des modalités terrain : apports, localisation, quantités/volume et du contexte réglementaire. > Identifier et associer les acteurs locaux privés, publics ou semi publics potentiellement partie prenante. > Intégrer les acteurs locaux du réemploi/réutilisation afin de leur permettre d'être viables économiquement et efficaces > Avoir un réseau des acteurs de l'économie circulaire structuré. > Proposer un schéma directeur des déchèteries efficient. Avec un point d'attention particulier sur : > L'adaptation réglementaire et environnementale des déchèteries > La filière réemploi/réutilisation et acteurs de l'économie circulaire : structuration de filière > Les déchets organiques : mettre en place un mode de collecte innovant > La filière REP Bâtiment qui comporte un enjeu fort de recyclage/réemploi : mise en œuvre > Les autres filières : opportunité Plus précisément sur le réemploi le CCTP précise :		
--	--	--	--	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			"L'étude pour cette filière ne doit pas se restreindre au strict territoire de la CCCPS mais doit prendre en compte le bassin de vie : Vallée de la Gervanne et communes limitrophes au sud et à l'est". Objectifs de l'étude sur la partie réemploi : > Structurer la filière du réemploi/réutilisation et intégrer les acteurs locaux au projet. Stabiliser le modèle. Créer un réseau économie circulaire. > Inventer, mettre en place et éprouver des process et partenariats pour les différentes phases de Etude sur la trajectoire des déchets, la modernisation et l'optimisation du réseau de déchèteries et la structuration de la filière de l'économie circulaire sur le territoire de la CCCPS la boucle du réemploi/réutilisation : identification de gisements, collecte, transport, traçabilité et caractérisation des matériaux, réparation, reconditionnement, vente, formation. Adaptation des infrastructures de l'intercommunalité aux enjeux actuels et futurs. > Enjeux économiques : développer la filière du réemploi/réutilisation, de nouvelles compétences et de nouveaux emplois. Créer de la richesse via les déchets. > Développer les partenariats entre les acteurs du réemploi/réutilisation et les entreprises du territoire.		
--	--	--	---	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

1.1.2.1	Identifier les enjeux et objectifs en lien avec l'économie circulaire dans les documents de planification existants	0%	0%			/
1.1.2.2	Intégrer dans le diagnostic une analyse des secteurs économiques	0%	0%			/
1.1.2.3	Intégrer dans le diagnostic une analyse des enjeux environnementaux	0%	0%			/
1.1.2.4	Intégrer dans le diagnostic une analyse des enjeux sociaux	0%	0%			/
1.1.2.5	Réaliser un recensement des acteurs et des initiatives	0%	0%			/
1.1.3	Élargir la gouvernance en interne et en externe	20, %	5%	Préciser le pilotage		Aucun élément transmis sur la gouvernance. C'est une des actions de la feuille de route.
1.1.3.1	Mettre en place un comité de pilotage interne élargi	100%	25%			La CC précise : « qu'une <u>gouvernance interne</u> élargie via la commission économie circulaire et la commission déchets existe, et dont les CR sont envoyés à l'ensemble des membres du conseil communautaire et dont les principaux points sont également (et au besoin) abordés en exécutif, avant débats et délibération en conseil. » Les échanges avec la CC ont permis de comprendre que le comité local élargi (3 CC + Association) permet de travailler avec les CC voisines. Il y a une commission ECI au sein de l'association Biovallée. Toutefois aucun document n'a été transmis malgré les demandes.
1.1.3.2	Mettre en place une gouvernance élargie avec les représentants des acteurs du territoire (société civile, acteurs publics, acteurs économiques)	0%	0%			La CC n'a pas transmis d'information sur la gouvernance conjointe avec l'Association Biovallée.
1.1.3.3	Mettre en place des groupes de travail pour la construction des actions économie circulaire	0%	0%			/
1.1.4	Adopter une stratégie et un programme d'actions Économie Circulaire	13,2%	0%	La 3CPS dispose d'une délibération politique permettant de cadrer la formalisation de la stratégie d'économie circulaire du territoire. Cette délibération repose sur une note d'orientation qui cadre les travaux à conduire par la 3CPS dans la trajectoire 2024 - 2026. Elle fixe des ambitions	1.1.2_DélibFeuilledeRoute_EcoCirc.pdf 1.1.2_Feuille_de_route_Eco_Circ_annexé_d'élib.pdf Délibération stratégie ECI.pdf	La feuille de route ECI permet de cadrer la formalisation de la stratégie d'économie circulaire du territoire. A ce jour, la CCCPS n'a pas adopté de stratégie ECI. Le score ne pourra être positif qu'à l'adoption de la stratégie.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				et un cap, dont les premières études engagées en 2024 permettront de préciser les traductions opérationnelles.		
1.1.4.1	Intégrer dans la stratégie les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	0%	0%			/
1.1.4.2	Fixer dans la stratégie des caps à court, moyen et long terme	30, %	0%			/
1.1.4.3	Cibler dans la stratégie la société civile, les acteurs publics et les acteurs économiques	50, %	0%			/
1.1.4.4	Couvrir dans la stratégie tous les axes de l'économie circulaire	0%	0%			/
1.1.4.5	Intégrer dans le programme d'actions des actions vers la société civile	0%	0%			/
1.1.4.6	Intégrer dans le programme d'actions des actions vers les acteurs publics	0%	0%			/
1.1.4.7	Intégrer dans le programme d'actions des actions vers les acteurs économiques	0%	0%			/
1.1.4.8	Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier approvisionnement durable de l'économie circulaire	0%	0%			/
1.1.4.9	Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier écoconception de l'économie circulaire	0%	0%			/
1.1.4.10	Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier écologie industrielle et territoriale de l'économie circulaire	0%	0%			/
1.1.4.11	Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier économie de la fonctionnalité de l'économie circulaire	0%	0%			/
1.1.4.12	Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier consommation responsable de l'économie circulaire	0%	0%			/
1.1.4.13	Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

	allongement de la durée d'usage de l'économie circulaire					
1.1.4.14	Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier recyclage de l'économie circulaire	30, %	0%			/
1.1.5	Mettre en œuvre et valoriser les actions	0%	20%	La 3CPS mène déjà une action sur le plastique : > Projet Paillettes : action lancée sur l'entièreté de la Vallée avec les 3 interco (3CPS, CCVD et CCD). Cette action est partie d'une idée du 8FabLab, situé à Crest qui était intéressé pour récupérer des copeaux plastiques. Un partenariat avec une structure d'insertion a été créé pour récupérer et broyer les copeaux. Le 8FabLab fabrique du mobilier avec. L'idée serait de développer le gisement et les exutoires et de s'intégrer dans une filière régionale. Plusieurs sources ont été envisagées : canoë, rebus d'usine. L'objectif serait également de développer le gisement du côté des déchèterie. La 3CPS investit essentiellement dans la coordination pour l'instant. La construction d'un engagement formel des 3 interco avec objectifs et des financements est en cours. avec un objectif de validation en 2025. 8FabLab et la 3CPS envisagent également de mobiliser des financements LEADER.		Les seules actions valorisables ici sont celles déjà réalisées (avant la mise en œuvre de la stratégie).
1.1.5.1	Valoriser des actions antérieures à la stratégie	0%	100%		https://biovallee.net/inauguration-de-paillettes-la-plateforme-collaborative-de-traitement-des-dechets-plastiques-en-biovallee/ DE2022077-annexe1.pdf DE2022077.pdf DE2023083-annexe1.pdf	La CCCPS a déjà réalisé des actions en matière d'ECI : compostage, projet de plateforme de recyclage des plastiques... La CC a ajouté des précisions concernant l'aide financière à l'association Tricycle (réemploi) et la subvention pour soutenir la valorisation des déchets alimentaires (association collembole).

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

					DE2023083.pdf	
1.1.5.2	Valoriser plus de 20% des actions issues du programme d'actions	0%	0%			/
1.1.5.3	Valoriser plus de 50% des actions issues du programme d'actions	0%	0%			/
1.1.5.4	Couvrir les différents piliers de l'économie circulaire avec le programme d'actions réalisé	0%	0%			/
1.2	Développer une démarche transversale avec l'ensemble des politiques de la collectivité	6,7%	16,7%	La structuration en interne sur le sujet de l'ECi est à ses début avec des moyens humains limités. La volonté de transversalité est inscrite dans la note d'orientation voté fin 2023. en Ainsi, une dynamique semble lancée avec une véritable volonté de transversalité sur ces sujets et la future structuration que permettra d'apporter l'étude en cours.		
1.2.1	Former en interne	0%	0%	Actuellement il n'y a pas de formation sur le sujet de l'ECi. Deux axes sont en projets : > Projet de sensibilisation des élus avec un fresque de l'ECi. > Projet de sensibilisation du personnel des services déchets notamment pour les mettre en lien avec les acteurs locaux : formation action d'interconnaissance.		Pas de formation ECI à ce jour. L'auditrice insiste sur l'importance de la formation en interne (agents / élus) pour acculturer sur le sujet et permettre un déploiement de l'ECi dans l'ensemble des services. L'approche « ressources » est à privilégier.
1.2.1.1	Définir un programme de formation économie circulaire	0%	0%			/
1.2.1.2	Inclure dans le programme de formation des formations économie circulaire pour les élus et les techniciens	0%	0%			/
1.2.1.3	Disposer de plus de 20% des unités de gestion qui ont au moins 1 salarié formé à l'économie circulaire	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

1.2.1.4	Former le DGA/DGS à l'économie circulaire	0%	0%			/
1.2.1.5	Former plus de 20% des élus à l'économie circulaire	0%	0%			/
1.2.2	Mettre en place une transversalité des actions et des projets	10,%	25%	- La volonté de transversalité est inscrite dans la Note d'orientation ECI à l'échelle des deux EPCI (CCVD et 3CPS) : "La gouvernance intercommunautaire du territoire doit en outre s'appuyer sur une large transversalité de toutes les composantes concernées par l'économie circulaire : communication, juridique, développement économique, environnement/déchets, mobilité, urbanisme, etc." - Le travail de transversalité n'est pas très avancé à ce stade mais il y'a des idées : > première prise de contact avec les services mobilisés sur les flux logistiques > réflexion dans le cadre d'un éventuel projet de cuisine centrale dans le cadre du PAT > pour l'instant la 3CPS est limité par son manque de moyens et de temps mais elle a des idées et les services discutent entre eux. Bonne connaissance d'un entretien à l'autre de l'action des autres services. > 0,4 ETP sur l'économie circulaire (chargé de développement éco)		En externe : - Le projet Paillette est porté à l'échelle des 3 collectivités. - Le COT est porté conjointement avec les 3 collectivités. En interne : - La CCCPS travaille sur la thématique gaspillage alimentaire avec les différents services. La CCCPS a déjà commencé à intégrer la transversalité dans ses actions. Elle devra amplifier celle-ci de manière à prendre en compte systématiquement la question de la ressource dans chaque nouveau projet.
1.2.3	Intégrer l'économie circulaire dans les politiques territoriales	10,%	25%	La thématique ECI est en cours de structuration avec déjà des formes d'interaction entre les services (ex : projet de cuisine centrale). Néanmoins, les actions restent encore limité par les		La CCCPS intègre l'ECi dans : - Son projet de territoire - Son PAT. C'est un début.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				moyens humains (0,4 ETP) à disposition. L'étude lancée en 2024 devrait permettre d'accélérer cette dynamique.		
1.2.4	Mettre en place une transversalité inter-collectivités	NC	NC	Les 3 collectivités de la Biovallée agissent de concert sur ce sujet au travers du projet TIGA "Opération 8.5 – Territoire zéro déchet"		Non concerné Les actions transversales seront valorisées en axe 5.
1.2.4.1	Partager avec les EPCI les observations sur les gisements de déchets à optimiser	NC	NC			/
1.2.4.2	Accompagner collectivement les EPCI adhérents vers la construction d'actions sur leurs autres compétences	NC	NC			/
1.2.4.3	Réaliser des actions d'amélioration en amont de la production de déchets dans le cadre d'une compétence	NC	NC			/
1.2.4.4	Réaliser des actions d'amélioration en amont de la production de déchets dans le cadre de plusieurs compétences	NC	NC			/
1.3	Suivre, évaluer et améliorer le déploiement de la politique Économie Circulaire	18,8%	0%	La stratégie et le plan d'action ECI n'étant pas encore en place à ce stade, les indicateurs et le suivi des actions n'est pas encore organisé. Néanmoins, la 3CPS s'appuiera sur les indicateurs fixés dans le cadre de la démarche TIGA Biovallée "Opération 8.5 – Territoire zéro déchet".		La stratégie ECI n'étant pas encore en place. Son suivi ne peut l'être. L'auditrice insiste sur l'importance de définir les indicateurs et les moyens de les suivre dès la phase de programmation des actions. L'action « territoire d'innovation » sera valorisée ailleurs.
1.3.1	Déterminer des indicateurs spécifiques dotés d'objectifs	37,5%	0%	- La Note d'orientation sur l'ECi de la 3CPS place parmi ses actions : "la formalisation d'un tableau de bord, d'indicateurs et d'objectifs partagés par tous" - Des indicateurs existent dans le cadre du TIGA Biovallée "Opération 8.5 – Territoire zéro déchet". Ces indicateurs ne sont pas encore mis en œuvre opérationnellement (suivi). Ils	1.3.1 – Projet action 8.5 TIG territoire zéro déchet.docx	/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			portent sur les déchets et l'économie circulaire même si l'orientation reste principalement sur la partie déchet : - Indicateurs de réalisation > Nb d'actions de sensibilisation > Nombre de foyers concernés par la collecte des biodéchets à la source > Nombre d'agriculteurs profitant du dispositif > Nombre d'entreprises sensibilisées > Nombre d'ateliers mis en place > Nombre de pôles de tri et de réemploi mis en place - Indicateurs de résultats > Nombre de personnes concernées par la collecte des biodéchets à la source > Nombre de bénéficiaires d'actions de sensibilisation > Quantité de compost redistribué > Tonnage de déchets ou objets détournés par les acteurs du réemploi/réparation > Evolution du tonnage de DIB enfoui > Nombre d'entreprises impliquées dans la démarche - Indicateurs d'impacts complémentaires aux indicateurs par axes > Quantité de déchets organiques collectés lors des tournées dédiées > Tonnage des OMR collecté sur le territoire > Tonnage des REP collecté sur le territoire > Tonnage de déchets		
--	--	--	--	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				détournés par les structures de réemploi		
1.3.1.1	Identifier les indicateurs de résultat	50,%	0%			/
1.3.1.2	Identifier les indicateurs d'impact	50,%	0%			/
1.3.1.3	Identifier les indicateurs spécifiques par secteur stratégique (en lien avec l'orientation 3.1)	0%	0%			/
1.3.2	Effectuer le bilan et ajuster les actions	0%	0%	En attente de la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'actions.		/
1.3.2.1	Réaliser le bilan	0%	0%			/
1.3.2.2	Partager le bilan avec la gouvernance	0%	0%			/
1.3.2.3	Communiquer sur le bilan à l'externe	0%	0%			/
1.3.2.4	Mettre à jour régulièrement le programme d'actions au regard, notamment, de l'évaluation	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

AXE 2 - DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE REDUCTION, COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS

		Score annoncé	Score auditeur
AXE 2	Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets	46,7%	31,7%

ANALYSE DETAILLEE POUR L'AXE 2

	Score revu à la baisse		Score identique		Score revu à la hausse
---	------------------------	--	-----------------	---	------------------------

Précisions sur la compétence traitement des déchets :

- La CCCPS ne dispose pas de délibération d'adhésion au SYTRAD lors de sa création en 2014. Les deux CC composant aujourd'hui le CCCPS étaient déjà adhérents. Il n'y a pas eu de modification à la fusion.
- La CCCPS par la délibération (cf. DE2019134.pdf) du 31 octobre 2019 indique que la compétence traitement est transférée au syndicat mixte SYTRAD. Le document est incorrect car la compétence ne peut être transférée partiellement. Sur le terrain, la collectivité gère le verre, les déchets verts et tous les flux de déchèteries, ainsi que le transport des déchets vers le SYTRAD. Par contre, le SYTRAD reste responsable pour les installations de traitement.

Nota :

- Les commentaires du candidat sont ceux reçus lors du dépôt du dossier.
- Les preuves sont celles reçues lors du dépôt du dossier complétées durant l'audit.

		Score annoncé	Score auditeur	Commentaire collectivité	Preuves	Commentaire auditeur
2.1	Disposer d'un programme de prévention des déchets	NC	52,9%	[02/07/2024] PLPDMA : délégation au SYTRAD la conception (2020-2025). 40 actions 1 Agent du SYTRAD chargé du suivi. Le SYTRAD accompagne les collectivités : moyen matériel, présence agent sur les manifestations.		La réalisation d'un PLPDMA est adossée à la compétence collecte des déchets. La CCCPS est donc dans l'obligation d'avoir un PLPDMA.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				Retour des interco 1 fois par trimestre. SYRAD a fait un plan d'accompagnement pour les entreprises : - visite pour faire une évaluation du tri - outil de communication - escape game - visite du centre de tri --> 4-5 entreprises qui ont participé sur le territoire de la 3CPS. Annexe du rapport d'activité : actions des CT Journée de la réduction fin 2023 : accompagnement de certaines collectivités Tableau de bord de suivi 4 réunions du comité de suivi		
2.1.0	Suivre la réglementation	NC	100%		DE2023118-Annexe.pdf DE2023118.pdf DE2022076.pdf DE2022076-annexe.pdf	La CCCPS a délégué la réalisation au SYTRAD (cf. délibération). L'autrice vous invite à vous assurer que le PLPDMA est bien publiée sur SINOE. La CCCPS a bien respecté la réglementation. Le PLPDMA a été fourni, il couvre la période du 2020 – 2025. Il a fait l'objet d'une délibération le 28/09/2023. Conseil : Il serait bien de prévoir au renouvellement des actions en 2025, une meilleure intégration des attentes de la CCCPS et un meilleur suivi par la CCCPS.
2.1.1	Mettre en œuvre les actions du PLPDMA	NC	57,2%	La 3CPS a délégué la formalisation d'un PLPDMA au SYTRAD la conception (2020-2025). Ce dernier est composé de 40 actions. Un Agent du SYTRAD est chargé du suivi et de l'animation du PLPDMA. Un retour, une fois par trimestre, est fait à la 3CPS. Le SYTRAD accompagne les	SUIVI PLPDMA 2023 Tableau de suivi_Composteurs_CCCPS.xlsx	Le SYTRAD met en place le PLPDMA pour le compte de la CCCPS. La CCCPS doit suivre la réalisation des actions du plan sur son territoire. Elle doit demander des rendus réguliers sur les actions menées par le SYTRAD. Toutefois, le tableau de suivi des actions 2023 montre aucune action sur le territoire de la CCCPS (hormis le démarrage du PAT et l'action de compostage). La CCCPS a fourni un tableau de suivi des composteurs à jour (2024). Au-delà de ce suivi, la CCCPS n'est pas en mesure de donner d'autres éléments. Cela montre une absence de suivi du PLPDMA.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			collectivités : moyen matériel, présence agent sur les manifestations. La 3CPS a mis en place une infographie pour communiquer à destination des acteurs du territoire et inciter à la réduction des déchets : https://www.cccps.fr/agir-en-citoyen/limiter-ma-production-de-dechets/ Le SYRAD dispose en outre d'un plan d'accompagnement pour les entreprises, pour lequel 4/5 entreprises du territoire de la 3CPS ont été mobilisées : - visite pour faire une évaluation du tri - outil de communication - escape game - visite du centre de tri Le PLPDMA, porté par le SYTRAD, est en vigueur pour la période 2020 - 2025. Il est construit autour d'axes : AXE 1 DÉVELOPPER L'ÉCO-EXEMPLARITÉ DANS LES SERVICES DES COLLECTIVITÉS AXE 2 : ÉVITER LES DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS AXE 3 : LUTTER		
--	--	--	---	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE AXE 4 : SENSIBILISATION À L'ÉCO-CONSOMMATION AXE 5 : ENCOURAGER LE RÉEMPLOI L'axe relatif au compostage fait l'objet d'une bonne mise en oeuvre, les autres actions sont un peu en retrait. Pour la mise en œuvre de ce nouveau programme de prévention des déchets, le SYTRAD et ses EPCI membres s'appuient sur l'ensemble des acteurs et relais présents sur le territoire : Partenaires institutionnels, Milieu éducatif et enseignement, gros producteurs de biodéchets, organismes sociaux, Tissu associatif et acteurs de l'économie circulaire et Eco-organismes. Le détail des acteurs est disponible dans le PLPDMA page 32 et 33.		
2.1.1.1	Déployer 3 à 9 actions sur l'année	NC	100%	2024_Bilan com proximite SYTRAD - CC CRESTOIS PAYS DE SAILLANS.pdf Tableau de suivi_Composteurs_CCCPS.xlsx 240604_comite_tech_CR.pdf	L'auditrice ne peut valoriser ici que l'action « compostage » pour l'année 2024 sur la base du document fourni (tableau). Notons qu'il n'y a aucun mot sur le PLPDMA dans le rapport de la CC. La CC a transmis des CR de réunions techniques du SYTRAD. Quelques actions du PLPDMA sont intégrées comme la SERD, l'éco-exemplarité, la formation des maitres composteurs... Il n'y a pas de détail sur les actions spécifiques pour la CC, c'est un bilan conjoint à plusieurs collectivités. Conseil : demander un bilan personnalisé des actions menées sur votre territoire.	

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

					240402_comite_tech_CR.pdf 240507_comite_tech_CR.pdf 240206_comite_tech.pdf	
2.1.1.2	Déployer 10 à 14 actions sur l'année	NC	0%			/
2.1.1.3	Déployer 15 actions ou plus	NC	0%			/
2.1.1.4	Exploiter 1 ou 2 axes du guide PLPDMA de l'ADEME	NC	100%			Le PLPDMA intègre les axes : - Gaspillage alimentaire - Déchets verts
2.1.1.5	Exploiter 3 ou 4 axes du guide PLPDMA de l'ADEME	NC	100%			Le PLPDMA intègre les axes : - Allongement de la durée de vie - Consommation responsable
2.1.1.6	Exploiter 5 ou 6 axes du guide PLPDMA de l'ADEME	NC	100%			Le PLPDMA intègre l'axe : - Exemplarité.
2.1.1.7	Exploiter les 7 axes du guide PLPDMA de l'ADEME	NC	0%			/
2.1.2	Disposer d'une commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) élargie	NC	100%	La 3CPS participe aux réunions de la CCES. Elle a participé à 4 réunions : à récupérer La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) est l'organe garant de la gouvernance participative et partagée du PLPDMA. Elle permet de coordonner les parties prenantes, intégrer le		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				point de vue des différents acteurs concernés et remettre des avis et propositions de décisions au SYTRAD. Elle joue un rôle essentiel, se déclinant en trois missions distinctes : - Donner son avis sur le projet de PLPDMA - Analyser le bilan annuel du PLPDMA avec avis rendu - Evaluer le PLPDMA tous les 6 ans Composition de la CCES : - Elus - Animateur et tout autre membre de l'équipe projet, - Partenaires institutionnels (ADEME, Conseil régional, Conseil départemental, collectivités, chambres consulaires territoriales...) - Acteurs de la prévention et de la gestion déchet (entreprises, secteur de l'économie sociale et solidaire, opérateurs en charge de la gestion des déchets...) - Membres de la société civile (associations, groupes de citoyens...)		
2.1.1.2.1	Organiser au moins 1 réunion de la CCES par an	NC	100%		240314_Presentation rencontre CCES.pdf	La CCCPS a transmis un PPT de la dernière réunion CCES. Elle date de 2024. La CCES s'est donc bien réunie cette année.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

2.1.2.2	Élargir la composition de la CCES au-delà des élus	NC	100%		240314_Présence CCES.xlsx	L'auditrice a trouvé la feuille d'éarmement de la CCES de 2024 et l'a ajoutée. On y voit bien la participation de la CCCPS. La composition de la CCES est très élargie.
2.1.3	Suivre le PLPDMA	NC	25%	Un suivi du PLPDMA par collectivité est réalisé par le SYTRAD.	SUIVI PLPDMA 2023.xlsx	La CCCPS suit le déploiement du PLPDMA via des COTECH organisé par le SYTRAD. Le tableau fourni montre très peu d'actions sur le territoire de la CCPS en 2024.
2.2	Améliorer l'efficience du système de collecte	85,%	81,7%	La 3CPS dispose de 3 déchetterie, entièrement en régie (Saillans, Aouste, Crest). La 3CPS est passée en PAV depuis 2022. La 3CPS ne dispose que deux 2 camions : Un pour la commune de Crest (en simple tournée de 5h à 12h) + un pour l'ensemble des autres communes (en double tournée de 4h à 12h puis de 12h à 20h). Le plan d'action est élaboré chaque année, pour améliorer la qualité du service. Un bilan est effectué dans un rapport annuel, et la feuille de route est ajustée en conséquence. La 3CPS a mis en place une infographie pour communiquer à destination des acteurs du territoire et inciter à la réduction des déchets (voir doc) Le SYRAD dispose en outre d'un plan d'accompagnement pour les entreprises, pour lequel 4/5 entreprises du territoire de la 3CPS ont été mobilisées La 3CPS et le SYTRAD		La CCPS exerce la compétence collecte en régie. Elle dispose de 3 déchèteries.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				propose la distribution de composteurs individuels. Le SYTRAD fournit également un guide sur le compostage. La 3CPS souhaite aller plus loin, notamment pour les publics en centre bourg. Une expérimentation est engagée en septembre 2024 pour 1 an afin de déployer des composteurs grutables. Un partenariat est noué avec un agriculteur pour finir la maturation du compost.		
2.2.0	Respecter la réglementation	0%	<100%	La 3CPS dispose d'un règlement de collecte, d'un RPQS, et utilise la matrice des coûts.	RPQS2023.pdf Reglement collecte 2024.pdf	La nouvelle procédure d'audit demande aux territoires de transmettre une attestation sur l'honneur de conformité réglementaire. La CCCPS n'a rien remis. La CC devra remettre ce document pour la labellisation (y compris la première étoile).
2.2.1	Connaitre l'état du service public de collecte des déchets	50, %	33,3%	La 3CPS est passée en PAV depuis 2022. Les déchets collectés en points d'apport sont les suivants : -le verre (colonnes aériennes ou enterrées). -les multi-matériaux (colonnes aériennes ou enterrées). -les cartons bruns et cartons d'emballage. -les textiles usagés (colonnes aériennes). -les biodéchets (composteurs collectifs ou collecte en PAV selon les retours de l'expérimentation). -les ordures ménagères résiduelles		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			(colonnes aériennes ou enterrées). Suite à un incendie des colonnes aériennes sont passées en semi-enterrées, et la 3CPS a fait la constatation d'une augmentation importante des volumes. La 3CPS ne dispose que de 2 camions : Un pour la commune de Crest (en simple tournée de 5h à 12h) + un pour l'ensemble des autres communes (en double tournée de 4h à 12h puis de 12h à 20h). Pour cela elle dispose de 3 chauffeurs permanents. Au regard de ce parc de véhicule, et de la configuration du territoire, la gestion est "artisanale" mais jugée efficiente. La 3CPS dispose d'un cadencier pour suivre les ramassages, et les pistes d'optimisation sont connues : - augmenter les volumes de pré-collecte - déployer des colonnes enterrées qui permettent plus de geste de tri La 3CPS dispose de 3 déchetterie, entièrement en régie (Saillans, Aouste, Crest). Elle a récupéré récemment la gestion des bas de quai. La mise en place de la		
--	--	--	--	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				REP bâtiment va un peu changer l'organisation : consigne haut de quai, travail du gardien. Avec le passage du bois et ferrailles dans la REP, une réflexion est en cours sur de nouveaux tarifs. Des études sont en cours sur le réemploi. La déchetterie de Saillans va par ailleurs devenir une déchetterie exclusive au professionnel du paysage et bâtiment, qui ne seront plus acceptés dans les autres. Le traitement est réalisé soit via les éco-organisme ou marché pour les cartons et les DIB.		
2.2.1.1	Disposer d'une analyse actualisée par rapport à l'état du système de collecte sur le taux d'utilisation du service	50, %	50%		CR Comission déchets.pdf DE2024002.pdf DE2024092.pdf RA2022.pdf RPQS2023.pdf 1.1.2_CCTP_Diagnostic_Déchets_et_ECI.pdf	La CCCPS ne dispose pas d'étude de l'état du système de collecte par rapport au taux d'utilisation du service. Toutefois dans les Rapports SPPGD, il est fait état des modifications / améliorations du système de collecte (cf. p15 et 17 du rapport 2022). La CC précise que la collecte fait l'objet d'une mise à jour au fil de l'eau.
2.2.1.2	Disposer d'une analyse actualisée par rapport à l'état du système de collecte sur l'évaluation du parc de déchèteries	50, %	25%		1.1.2_CCTP_Diagnostic_Déchets_et_ECI.pdf	La CCCPS lance une étude d'optimisation de son réseau de déchèteries.
2.2.1.3	Disposer d'une étude préalable à la mise en place de solutions alternatives pour diminuer les flux traités	50, %	25%			La CCCPS précise que les solutions sont apportées au fil de l'eau et s'adapte aux problématiques.
2.2.2	Définir un plan d'action	100%	100%	Le plan d'action est élaboré chaque année, pour améliorer la qualité du service. Un bilan est effectué dans un rapport annuel, et la feuille de route est ajustée en conséquence. Les plans d'actions 2022 et		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			2023 sont les suivants : Projets 2022 : Le service collecte et traitement des déchets de la CCCPS a largement été modifié sur l'année 2022: • Mise en œuvre des colonnes enterrées et aériennes à Crest et suppression des bacs à roulettes OM • Passage en collecte multimatériaux pour le TRI • Augmentation du nombre de PAV de TRI • Mise en œuvre de la nouvelle tournée de collecte des Cartons • Modification des horaires de déchetteries • Modification de l'organisation des tassage et rotation de benne de déchetteries L'ensemble des ces modifications ont eu lieu en cours d'année 2022. Maintenant opérationnelles les impacts de ces modifications sont analysées et l'année 2023 sera une période d'ajustement des tous ces projets. Projets 2023 : L'année 2022 a été marquée par de grands changements dans le service. L'année 2023 a été suivi pour mesurer les impacts de ces changements et		
--	--	--	--	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				s'adapter si nécessaire. Des petits ajustements dans l'organisation des agents ont eu lieu en cours d'année (modification d'horaires ou d'attribution de tournées). En cours d'année 2023 : • La campagne de remplacement des colonnes de TRI a continué. • Après une réorganisation des services, un agent dédié au suivi, à l'entretien et au nettoyage des PAV a été déployé. • Marché de traitement des déchets des déchetteries et de collecte du Verre ont été relancés. Ce plan d'actions est présenté et validé par les élus.		
2.2.2.1	Disposer d'un plan d'actions en cours d'élaboration	100%	100%		CR Comission déchets.pdf DE2024002.pdf DE2024092.pdf RA2022.pdf RPQS2023.pdf	Les plans d'actions font parties des rapports d'activités, validés par les élus. La commission déchets valide les orientations pour le service collecte des déchets. A ce jour, la CCCPS ne dispose pas de plan d'actions. Ce sont des améliorations annuelles. Il faudrait améliorer la formalisation du plan d'actions.
2.2.2.2	Disposer d'un plan d'actions validé par les élus	100%	100%			
2.2.3	Mettre en œuvre le plan d'actions et communiquer	90, %	90%	La 3CPS dispose de 3 déchetterie, entièrement en régie (Saillans, Aouste, Crest). Elle a récupéré récemment la gestion des bas de quai. La mise en place de la REP bâtiment va un peu changer	https://www.cccps.fr/demarches/demander-un-composteur/ https://www.cccps.fr/agir-en-citoyen/limiter-ma-production-de-dechets/ Courrier Collembole.pdf	

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			l'organisation : consigne haut de quai, travail du gardien. Avec le passage du bois et ferrailles dans la REP, une réflexion est encouragée sur de nouveaux tarifs. Des études sont en cours sur le réemploi. La déchetterie de Saillans va par ailleurs devenir une déchetterie exclusive au professionnel du paysage et bâtiment, qui ne seront plus acceptés dans les autres. Le traitement est réalisé soit via les éco- organisme ou marché pour les cartons et les DIB. La 3CPS a mis en place une infographie pour communiquer à destination des acteurs du territoire et inciter à la réduction des déchets (voir doc) Le SYRAD dispose en outre d'un plan d'accompagnement pour les entreprises, pour lequel 4/5 entreprises du territoire de la 3CPS ont été mobilisées : - visite pour faire une évaluation du tri - outil de communication - escape game - visite du centre de tri La 3CPS et le SYTRAD proposent la distribution		
--	--	--	--	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				de composteurs individuels. Le SYTRAD fournit également un guide sur le compostage. La 3CPS souhaite aller plus loin, notamment pour les publics en centre bourg. Une expérimentation est engagée en septembre 2024 pour 1 an afin de déployer des composteurs grutables. Un partenariat est noué avec un agriculteur pour finir la maturation du compost. Un site de test de de collecte en PAV avec l'association COLLEMBOLE, qui propose notamment de la collecte en mobilité douce. La 3CPS apporte un soutien technique et a diffusé un courrier pour la soutenir dans sa démarche auprès des professionnel.		
2.2.3.1	Disposer de bac puçés et contrôler l'accès aux déchèteries	50, %	50%		DE2024092.pdf	La CCCPS dispose d'un accès aux déchetteries pour les professionnels avec un cout de passage à l'unité. Il n'y a pas de contrôle d'accès pour les citoyens.
2.2.3.2	Optimiser le réseau de déchèteries	100%	25%			Une étude est en cours.
2.2.3.3	Développer l'accueil de nouvelles filières en déchèteries (liées aux REP ou non)	100%	100%		LISTE ECOORGANISME	La CCCPS suit bien les REP.
2.2.3.4	Trier à la source les bio déchets	100%	25%		Etude tri à la source biodéchets.pdf	Par ailleurs, la CCCPS a mené une étude sur le tri à la source des biodéchets en 2022. Elle réalise une expérimentation de compostage par grutage. Le tri à la source des biodéchets n'est pas effective sur l'ensemble du territoire. Il est prévu pour 2026. La part équipée n'a pas été fournie.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

2.2.3.5	Étendre les consignes de tri	100%	100%		CP_Extension_Consignes_Tri.pdf	L'extension des consignes est effective depuis 2021.
2.3	Améliorer la valorisation des déchets (dont organiques)	NC	38,3%	L'objectif de la 3CPS est d'avoir une solution locale avec des moyens de collectes léger. Il y avait eu également une réflexion pour une plateforme de récupération de déchets d'agri (effluent d'élevage). Porté par la CCVD. L'option de la méthanisation n'a pas été retenue car complexe à mettre en œuvre du fait qu'ils nécessitent des déchets uniformes. La valorisation des boues de STEP (SUEZ) se fait au site de compostage de Montélimar pour Crest. pour Saillans : rizocompostage des boues sur site	https://www.sytrad.fr/files/Images/Sytrad/Competences%20et%20missions/RA%202023%20SYTRAD_26%20juin%202024-Basse%20definition.pdf	La compétence traitement des déchets est délégué. Le seul document fourni par la CC sur le suivi de cette compétence est le lien vers le rapport SYTRAD de 2023.
2.3.0	Respecter la réglementation	NC	<100%			Cf. 220
2.3.1	Connaitre les flux	NC	60%	La valorisation des boues de STEP (SUEZ) se fait au site de compostage de Montélimar pour Crest. pour Saillans : rizocompostage des boues sur site Le centre d'étoile géré par Véolia, par TMB, permet une valorisation de 30/40%		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				des déchets organiques valorisés auprès agriculteurs Les élus ont la volonté de travailler sur une solution plus locale, collective et avec des moyens plus légers au travers de composteurs collectifs. Aujourd'hui, il y en a assez peu de distribués (150/ans) car les gens le font naturellement dans leurs jardins. Le SYTRAD a par ailleurs publié un guide du composteur La 3CPS a mené une étude de valorisation à la source des biodéchets dans les centres bourgs (Crest, Aouste) avec le déploiement de composteur grutable. Une expérimentation à partir de septembre 2024 est engagée pour 1 an. En fonction des résultats, le déploiement sera généralisé. Groupement agri qui s'est réunis pour plateforme de compostage (effluent élevage) - récupérer par la CCVD (pour aider à trouver site) - mais en stand-by		
2.3.1.1	Connaitre les flux de déchets	NC	50%		Le suivi des flux est très réduit. Dans le rapport SPPGD, la CCCPS suit les tonnages en verre, la CS et les OMR. Elle a également lancé une étude sur les biodéchets en 2022. La CC précise que les flux de déchèteries sont bien suivis (cf. rapport d'activités) et que la CC fait des caractérisations mensuelles via la DSP du SYTRAD à Véolia. Par ailleurs des MODECOM ont été réalisés en 2019, 2023 et 2024 via le contrat avec CITEO et LEKO.	

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

						Aucun document n'a été transmis sur ces éléments. L'auditrice accorde les points car elle a pu observer ses documents sur d'autres dossiers d'audits (collectivité voisine). Il serait bon de transmettre les documents pour consolider votre dossier.
2.3.1.2	Disposer d'un état des lieux de l'utilisation des filières existantes	NC	0%			Le score n'a pas été suffisamment justifié sur ce point 2.3.1.2
2.3.1.3	Étudier l'optimisation des filières envisageables	NC	100%		Etude tri à la source biodéchets.	Filière envisageable : Filière de compostage sur le territoire (comme pour les territoires voisins).
2.3.2	Concrétiser les solutions issues des études d'optimisation	NC	20%	TMB : 30/40% déchets organiques valorisés auprès agriculteurs au centre d'étoile géré par Véolia Volonté des élus de travailler sur + collectif : composteur collectif. Assez peu distribués (150 / ans) car les gens le font naturellement SYTRAD : guide de composteur Etude valorisation biodéchets dans centre bourg (Crest, Aouste) : composteur grutable - expérimentation à partir de septembre pour 1 an. En fonction des résultats, déploiement. Collecte en PAV avec structure collembole Objectif de valorisation très locale, et avec des moyens techniques légers. Groupement agri qui s'est réunis pour plateforme de compostage (effluent élevage) - récupérer par la CCVD (pour		Une étude est en cours avec la CCVD qui est Maître d'ouvrage.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				aider à trouver site) - mais en stand-by		
2.3.2.1	Concrétiser au moins une solution et avoir concrétisé moins d'un tiers des solutions retenues dans l'étude	NC	100%		Etude tri à la source biodéchets.pdf CR Commission déchets.pdf	La CCCPS expérimente un composteur grutable. Un déploiement se fera en fonction des résultats.
2.3.2.2	Concrétiser entre un tiers et deux tiers des solutions	NC	0%			/
2.3.2.3	Concrétiser plus de deux tiers des solutions	NC	0%			/
2.3.2.4	Toutes les solutions ont été concrétisées	NC	0%			/
2.3.3	Suivre et accompagner les installations de traitement	NC	30%			Le suivi est réalisé par le SYTRAD. La CC
2.3.3.1	Mesurer l'effet de l'accompagnement	NC	0%			/
2.3.3.2	Valoriser au moins 50% des déchets	NC	100%			La CCCPS n'a pas été en mesure de fournir le taux de valorisation. Le taux de valorisation est inscrit dans la RA 2023 : 62%.
2.3.3.3	Valoriser au moins 60% des déchets	NC	100%			/
2.3.3.4	Valoriser au moins 70% des déchets	NC	0%			/
2.3.3.5	Valoriser au moins 80% des déchets	NC	0%			/
2.3.3.6	Valoriser au moins 90% des déchets	NC	0%			/
2.4	Réduire les impacts environnementaux et sociaux de la gestion des déchets	23, %	18,3%	Les impacts sont globalement connus, et une étude n'est pas forcément nécessaire pour identifier les pistes d'optimisations qui sont majoritairement connues. La 3CPS identifie très peu de dépôts sauvages sur le territoire. Cela grâce à un travail de sensibilisation auprès des entreprises locales. Les services déchets sont très vite informés lorsqu'un dépôt sauvage est identifié et il est généralement facilement retrouvé les chantiers d'origine. La 3CPS lance une		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			étude "Territoire Zéro Déchet" dans lequel elle demande notamment "d'explorer les pistes d'optimisation technique, environnementale et financière de son réseau de déchèteries afin de répondre aux exigences réglementaires et d'économie circulaire, de proposer des solutions innovantes et sur mesure pour le territoire qui mobilisent des acteurs locaux". Pour optimiser la collecte des déchets, la 3CPS effectue un passage au multimat et investit dans un PACMAT pour tasser les bennes (avant nécessité de déplacer un tractopelle sur toute le territoire) Au travers sa politique de distribution de compostage (collectif et individuel), la 3CPS souhaite privilégier des apports locaux, et ainsi limiter les transports. - La 3CPS et le SYTRAD propose la distribution de composteurs individuels. Le SYTRAD fournit également un guide sur le compostage. - La 3CPS souhaite aller plus loin, notamment pour les publics en		
--	--	--	---	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				centre bourg. Une expérimentation est engagée en septembre 2024 pour 1 an afin de déployer des composteurs grutables. Un partenariat est noué avec un agriculteur pour finir la maturation du compost.		
2.4.0	Respecter la réglementation	0%	<100%	La 3CPS assure la collecte conformément à la réglementation	RPQS2023.pdf	CF. 2.2 et 2.3
2.4.1	Identifier les pistes de réduction des impacts	30,0%	5%	Les impacts sont globalement connus, et une étude n'est pas forcément nécessaire pour identifier les pistes d'optimisations qui sont majoritairement connues. La 3CPS identifie très peu de dépôts sauvages sur le territoire. Cela grâce à un travail de sensibilisation auprès des entreprises locales. Les services déchets sont très vite informés lorsqu'un dépôt sauvage est identifié et il est généralement facilement retrouvé les chantiers d'origine. La 3CPS lance une étude "Territoire Zéro Déchet" dans lequel elle demande notamment "d'explorer les pistes d'optimisation technique,		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				environnementale et financière de son réseau de déchèteries afin de répondre aux exigences réglementaires et d'économie circulaire, de proposer des solutions innovantes et sur mesure pour le territoire qui mobilisent des acteurs locaux".		
2.4.1.1	Programmer une étude pour identifier les pistes de réduction des impacts	30,%	25%		1.1.2_CCTP_Diagnostic_Déchets_et_ECI.pdf	Les impacts peuvent être autres que les dépôts sauvages. Ils peuvent être olfactifs, sonores... Toutefois, la CCCPS a lancé une étude qui pourra sans doute identifier les pistes de réduction des impacts liés à la collecte et au traitement.
2.4.1.2	Réaliser l'étude et identifier les pistes de réduction des impacts	30,%	0%			Cf. 2411
2.4.1.3	Prioriser les actions d'optimisation	30,%	0%			Cf. 2411
2.4.2	Gérer les impacts de la collecte des déchets	50,%	36,3%	La 3CPS est passée en PAV depuis 2022. Les déchets collectés en points d'apport sont les suivants : -le verre (colonnes aériennes ou enterrées). -les multi-matériaux (colonnes aériennes ou enterrées). -les cartons bruns et cartons d'emballage. -les textiles usagés (colonnes aériennes). -les biodéchets (composteurs collectifs ou collecte en PAV selon les retours de l'expérimentation). -les ordures ménagères résiduelles (colonnes aériennes ou enterrées). Suite à un incendie des colonnes aériennes sont passées en semi-enterrées, et la 3CPS a	https://www.cccps.fr/service-dechets/collecte-traitement/ RA2022.pdf RPQ52023.pdf	

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			fait la constatation d'une augmentation importante des volumes. La 3CPS ne dispose que deux 2 camions : Un pour la commune de Crest (en simple tournée de 5h à 12h) + un pour l'ensemble des autres communes (en double tournée de 4h à 12h puis de 12h à 20h). Les 3 camions sont au diesel. Le surcoût générés par l'acquisition de véhicules à carburation alternatifs et la typologie des rotations (4h > 20h pour l'un d'entre eux rendant la recharge impossible) ne favorisant pas la conversion. Pour cela elle dispose de 3 chauffeurs permanents. Au regard de ce parc de véhicule, et de la configuration du territoire, la gestion est "artisanale" mais jugée efficiente. La 3CPS dispose d'un cadencier pour suivre les ramassages, et les pistes d'optimisation sont connues : - augmenter les volumes de pré-collecte - déployer des colonnes enterrées qui permettent plus de geste de tri Pour optimiser la collecte des déchets, la		
--	--	--	--	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				3CPS effectue un passage au multimat et investit dans un PACMAT pour tasser les bennes (avant nécessité de déplacer un tractopelle sur toute le territoire)		
2.4.2.1	Mettre en place le plan d'actions	50,%	100%			Le fait d'avoir fait un tassement dans les bennes permet de réduire les effets du transport des déchets.
2.4.2.2	Chiffer les objectifs du plan d'actions	50,%	25%			La CCCPS n'a pas de plan d'actions pour gérer les impacts de la collecte. Il faudra mieux documenter votre optimisation naturelle et intuitive.
2.4.2.3	Démarrer la mise en œuvre des actions	50,%	25%			Cf. 2422
2.4.2.4	Mettre en place le pilotage de la progression des actions	50,%	25%			Cf. 2422
2.4.3	Mettre en place le report modal de la collecte des déchets	70,%	100%	Au travers sa politique de distribution de compostage (collectif et individuel), la 3CPS souhaite privilégier des apports locaux, et ainsi limiter les transports. - La 3CPS et le SYTRAD propose la distribution de composteurs individuels. Le SYTRAD fournit également un guide sur le compostage. - La 3CPS souhaite aller plus loin, notamment pour les publics en centre bourg. Une expérimentation est engagée en septembre 2024 pour 1 an afin de déployer des composteurs grutables. Un partenariat est noué avec un agriculteur pour finir la maturation du compost. Un site de test de de collecte en PAV avec l'association	https://www.collemboule.org/collectivite/ Courrier Collemboule.pdf	La CCCPS soutient un projet de collecte en mobilité douce.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				COLLEMBOLE, qui propose notamment de la collecte en mobilité douce (vélo électrique et/ou cheval de traction). La 3CPS apporte un soutien technique et a diffusé un courrier pour la soutenir dans sa démarche auprès des professionnel.		
2.4.4	Gérer les impacts du traitement des déchets	0%	0%	Les impacts environnementaux sont connus Tassement benne + multimat a permis de réduire fréquence collecte Etudier motorisation électrique + gaz : mais pas de pertinence sur le territoire		Le fait d'avoir fait un tassement dans les bennes permet de réduire les effets du transport des déchets. Cela peut être valorisable en 2.4.2 (impacts collecte).
2.4.4.1	Mettre en place le plan d'actions	0%	0%			
2.4.4.2	Chiffrer les objectifs du plan d'actions	0%	0%			
2.4.4.3	Démarrer la mise en œuvre des actions	0%	0%			
2.4.4.4	Mettre en place le pilotage de la progression des actions	0%	0%			
2.4.5	Communiquer sur les impacts	0%	0%			
2.4.5.1	Planifier les actions de communication	0%	0%			
2.4.5.2	Réaliser une communication écrite	0%	0%			
2.4.5.3	Réaliser une communication orale (réunions d'information, etc.)	0%	0%			
2.4.5.4	Communiquer pour prévenir les comportements indésirables	0%	0%			
2.5	Créer du lien avec les acteurs économiques du territoire pour créer des dynamiques sur leurs déchets	25,%	18,8%	[02/07/2024] La 3CPS agit à		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				destination des associations sportives et culturelles, dans l'organisation de leurs manifestations par du prêt de matériel et un accompagnement en amont de la manifestation. Elle agit notamment sur l'impact du tri-hors foyer afin de sensibiliser les habitants dans le cadre de ces manifestations Action spécifique sur le plastique : sensibilisation chez les producteurs de plastique A traiter : - cuisine centrale - hopitaux - vignerons : colonne de verre chez certains vignerons (vieille colonne qui sont utilisées là plutôt que d'être jetées). Les vignerons jettent leur plastique d'emballage de poubelle		
2.5.1	Informers les professionnels	20, %	25%	La 3CPS agit à destination des associations sportives et culturelles, dans l'organisation de leurs manifestations par du prêt de matériel et un accompagnement en amont de la manifestation. Elle agit notamment sur l'impact du tri-hors foyer afin de sensibiliser les habitants dans le cadre		La CC précise : « Nous avons fait une communication au niveau des déchetteries et des mailings pour orienter les professionnels vers la déchetterie professionnelle de Crest. Au niveau des entreprises productrices de plastiques nous avons une action spécifique via le consortium paillettes afin de récupérer la matière et l'intégrée dans la filière de recyclage plastique locale » . C'est une démarche à poursuivre et amplifier. La liste des actions menées n'a pas été fournie. Il serait bon de suivre cette information pour améliorer son efficacité.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				de ces manifestations La 3CPS mène une action spécifique sur le plastique avec une sensibilisation chez les producteurs de plastique.		
2.5.2	Conseiller les professionnels	25, %	12,5 %	L'association Collembole propose un accompagnement à destination des acteurs économiques : - Diagnostiques biodéchets (production...) - Transmission hebdomadaire des quantités collectées, - Formation au tri & sensibilisation sur le lieu de travail à l'ensemble du personnel. https://www.collembole.org/particuliers/ La 3CPS a identifié plusieurs cibles sur lesquels agir : - la cuisine centrale - les hopitaux - les vignerons : colonne de verre chez certains vignerons (vieille colonne qui sont utilisées là plutôt que d'être jetées). Les vignerons jettent leur plastique d'emballage de poubelle		
2.5.2.1	Identifier les critères de priorisation des entreprises à conseiller	0 %	0 %			/
2.5.2.2	Conseiller toutes les entreprises ciblées	50, %	25 %			L'action Collembole est à destination des professionnels. La CC précise : « Nous avons accompagné un certain nombre d'entreprises avec la CCI sur les économies d'énergie et la valorisation de leurs déchets. Nous sensibilisons les entreprises du BTP afin qu'elles se mettent en contact et interagissent avec la matériauthèque la Chignole située à Crest. » La CC n'a pas de suivi des conseils transmis aux pros. Cela serait bien en matière de suivi.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

2.5.2.3	Disposer d'un taux de satisfaction élevé des entreprises conseillées	0%	0%			/
2.5.3	Structurer et mettre en réseau les acteurs	30,%	25%	La 3CPS manque de moyens, et un agent de prévention pour agir pleinement. Dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir Action « Démonstrateurs et Territoires d'Innovation de Grande Ambition » « Territoires d'Innovation – Biovallée » et de l'opération 8.5 – Territoire zéro déchet, la 3CPS souhaite appuyer le développement du tissu des acteurs (opération 1.4), par une animation, le montage de partenariats et de projet communs. L'animation de ce réseau territorial doit permettre, même si les acteurs locaux sont nombreux et dynamiques, de renforcer la mise en réseaux et de permettre la création de synergies et de partenariats, notamment avec le secteur privé. Une dynamique multi-acteurs sera animée en lien avec les acteurs économiques du territoire et de la vallée de la Drôme, pour catalyser la	Projet action 8.5 TIB territoire zéro déchet.docx	L'action autour des biodéchets (TIB) est un bel exemple de structuration de réseau sur un flux. L'action démarre.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				politique d'évitement et de valorisation des déchets. En particulier, des temps d'échanges et de construction en commun seront organisés pour plusieurs écosystèmes locaux de filière matière (plastique, BTP, biodéchets, etc.).		
2.5.3.1	Mettre en place des moyens pour identifier ou fédérer des réseaux d'acteurs sur le territoire	30, %	25%			
2.5.3.2	Mettre en place des moyens pour accompagner les projets dans leur définition	30, %	25%			
2.5.3.3	Mettre en place des moyens pour soutenir le déploiement des projets	30, %	25%			

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

AXE 3 - DEPLOIEMENT DES AUTRES PILIERS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES TERRITOIRES

		Score annoncé	Score auditeur
AXE 3	Déploiement des autres piliers de l'économie circulaire dans les territoires	16,5%	8 %

ANALYSE DETAILLEE POUR L'AXE 3

	Score revu à la baisse		Score identique		Score revu à la hausse
---	------------------------	--	-----------------	---	------------------------

Nota :

- Les commentaires du candidat sont ceux reçus lors du dépôt du dossier.
- Les preuves sont celles reçues lors du dépôt du dossier complétées durant l'audit.

		Score annoncé	Score auditeur	Commentaire collectivité	Preuves	Commentaire auditeur
3.1	Identifier et développer des filières/domaines à enjeu en lien avec l'économie circulaire sur le territoire	20,%		Les services du développement économique en charge de l'ECi ont une bonne connaissance des filières économique du territoire. Une étude sur les filières avait été réalisé en 2017. Elle sera complétée par le diagnostic déchets/ECi en cours de réalisation et pourra soutenir la mise en place d'un plan d'actions à venir. Quelques actions sont déjà menées sur les filières par opportunité et en lien avec les acteurs du territoire déjà actifs sur les questions de l'économie circulaire : Or des bennes, La chignole et La ferme à cycle, 8FabLab.		
3.1.1	Réaliser le diagnostic des filière(s) à enjeux d'économie circulaire	60,%	30%	- La 3CPS a réalisé en 2017 une étude approfondie des filières économiques de son territoire. Cette étude		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			constitue une base intéressante pour la connaissance du territoire. - Certaines filière sont déjà dynamique en matière d'économie circulaire sur le territoire : > Filière cycle qui très dynamique sur le territoire avec plusieurs magasins de cycles sur le territoire. En particulier, La ferme à cycle à Saillans est dans une démarche de récupération, réemploi, réparation, revente et formation des publics par des ateliers pédagogiques. > Filière chanvre : tentative de mise en place d'une filière chanvre sur le territoire notamment pour la production de matériaux biosourcées. Ce projet ne s'est cependant pas développé autant que prévu. En effet, l'atteinte d'une taille critique pour la mise en place d'un filière chanvre est compliqué à atteindre sur le territoire. > Filière plastique : projet Paillettes mis en place par 8FabLab pour la construction de mobilier à partir de plastique récupéré par une entreprise d'insertion. > Filière bâtiment : récupération en lien avec la matériauthèque de La Chignole. La 3CPS réfléchit actuellement à comment à favoriser les liens entre la matériauthèque et les artisans du territoire > Filière agroalimentaire : potentiel important identifié mais pas encore développé > Recyclerie : Or des Bennes		
--	--	--	---	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				(Crest) réalise de la collecte, réparation et revente de biens et équipements. > Logistique du dernier kilomètre Sur toutes ces filières, en l'absence de stratégie et de plan d'actions, il s'agit plutôt de remonté de terrain et d'action par opportunité.		
3.1.1.1	Prioriser la filière (les filières) à diagnostiquer	100%	50%		1.1.2_CCTP_Diagnostic_Déchets_et_ECI.pdf 3.1_Etude_filière_économiques.pdf	L'étude filière faite par la CCCPS est orientée « développement économique ». C'est une bonne base pour identifier les filières à enjeux en matière d'ECI. L'auditrice score à 50% pour le début d'analyse intuitive mais non ciblée sur l'ECI. Il ne manque pas grand-chose pour compléter cette étude.
3.1.1.2	Disposer d'un diagnostic de filière(s) à enjeux d'économie circulaire en cours de réalisation	100%	50%			Cf. 3111
3.1.1.3	Disposer d'un diagnostic de filière(s) à enjeux d'économie circulaire finalisé	0%	0%			/
3.1.1.4	Partager le diagnostic avec les acteurs clés des filières étudiées	0%	0%			/
3.1.2	Construire un plan d'action spécifique	0%	0%			/
3.1.2.1	Construire le plan d'actions	0%	0%			/
3.1.2.2	Co-construire le plan d'action avec les acteurs clés des filières	0%	0%			/
3.1.2.3	Valider le plan d'actions	0%	0%			/
3.1.2.4	Réaliser les actions du plan d'actions	0%	0%			/
3.1.3	Piloter et suivre les résultats du plan d'actions	0%	0%			/
3.1.3.1	Définir un protocole de suivi	0%	0%			/
3.1.3.2	Recueillir les données	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

3.1.3.3	Analyser l'évolution des indicateurs et ajuster le plan d'actions	0%	0%			/
3.2	Réaliser des achats responsables	13,8%		- La 3CPS n'a pas de délibération ou de cadre spécifique orientant sa commande publique. Néanmoins, les agents en charge de la commande, et l'ensemble des services de manières générale sont sensibilisés pour limiter le gaspillage, limiter les achats et effectuer des achats écologiques. - Sur les achats de matériel, la collectivité privilégie des solutions écologique ou environnementalement responsable : papier recyclé, pneus rechapé, pièce d'occasion pour les véhicules, téléphone reconditionné, produit d'entretien écologique, couche pour les crèches sans produits chimiques. - Partout, la 3CPS essaye d'utiliser le levier de la commande publique pour agir, mais sans directives cadres et toujours au cas par cas. La typologie des marchés et du territoire fait parfois que l'offre est réduite, et que l'insertion de critères ne permettent pas de répondre aux besoins. Pas de règle fixe, pas de document, mais une sensibilité : demande systématique de la fiche matériaux. Faire travailler les entreprises locales dans la matière du possible --> pas d'inclusion de clauses sociales Travail régulier avec de		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				l'insertion (Air?) --> pas de formalisation car trop chronophage Analyse sur la fourniture,		
3.2.0	Mettre en place le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)	NC	NC			Non concerné.
3.2.1	Définir la politique d'achats responsables et sensibiliser	25, %	0%	La 3CPS n'a pas de délibération ou de cadre spécifique orientant sa commande publique - Les agents en charge de la commande, et l'ensemble des services de manières générale sont sensibilisés pour limiter le gaspillage, limiter les achats et effectuer des achats écologiques. - Sur les marchés de construction et d'équipement pour les bâtiments, les services en charge de la commande publique associe systématiquement les CEP pour le choix des matériaux d'isolation ou les dispositifs de chauffage. Elle publie également des lot obligeant l'utilisation de matériaux recyclés (ex : projet de réhabilitation d'un EPHAD). - La 3CPS ne met pas en place de critères précis (ex : GES) dans ses marchés publics notamment car elle est plutôt contrainte en matière de concurrence. Etant donnée la valeur assez faible des marchés qu'elle émet et le caractère plutôt rural de la collectivité, cette dernière ne peut pas se permettre d'être trop exigeante. La plupart du temps, ce sont uniquement des entreprises du territoires		La CCCPS ne dispose pas de politique d'achats responsables et n'a pas fait d'actions de sensibilisation en interne. Cela pourrait commencer par une formation « achat responsable ».

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				qui répondent (les entreprises basées à Valence ou Montélimar préférant prendre des marchés plus proches). Etant donné la taille des entreprises du territoire, la collectivité prend le risque de marchés infructueux en mettant en place des critères trop contraignant comme les émissions de GES. Pour autant, les services achats demande et favorise si possible les matériaux biosourcés et local, bien qu'il ne s'agissent pas de critère contraignant. Pour la construction, les services peuvent notamment se basé sur le référentiel environnemental.		
3.2.1.1	Décider d'engager une structuration de sa politique d'achats responsables	0%	0%			/
3.2.1.2	Disposer d'une politique d'achat structurée	0%	0%			/
3.2.1.3	Réaliser une cartographie des achats	0%	0%			/
3.2.1.4	Sensibiliser et former à la pratique des achats responsables au sein de la collectivité	50, %	0%			/
3.2.2	Expérimenter l'intégration de dispositions relevant de l'économie circulaire	0%	0%			Pour intégrer l'ECl dans les achats, il est possible d'ajouter et suivre des critères du type : réemploi, réutilisation... (Loi AGECE). L'auditrice invite la CCCPS à suivre une formation sur le sujet auprès du réseau d'acheteurs responsables local.
3.2.2.1	Disposer d'au moins 30% des marchés publics incluant des dispositions environnementales	0%	0%			/
3.2.2.2	Disposer d'au moins 60% des marchés publics incluant des dispositions environnementales	0%	0%			/
3.2.2.3	Disposer d'au moins 30% des marchés publics incluant des dispositions sociales	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

3.2.3	Pérenniser la démarche	30,%	0%			/
3.2.3.1	Mettre en place un tableau de bord	0%	0%			/
3.2.3.2	Participer au réseau d'acheteurs	0%	0%			/
3.2.3.3	Promouvoir les achats responsables	100%	0%			/
3.3	Soutenir et accompagner la consommation responsable et la sobriété des acteurs du territoire	40,%	7,5%	La 3CPS mène déjà de nombreuses actions de sensibilisation sur la sobriété et la consommation responsable. Son site internet regroupe notamment de nombreuses ressources et des actions sont réalisés auprès des scolaires, pour accompagner les événements du territoire encore sur la mobilité. Surtout la collectivité a entamé un programme de structuration son action en matière de communication avec le lancement du programme "Consommer Autrement".		
3.3.1	Communiquer et sensibiliser à la consommation responsable et à la sobriété	70,%	10%	La 3CPS a lancé la démarche "Consommer Autrement" qui vise à structurer sa stratégie de communication visant le changement de comportement des acteurs du territoire en matière de consommation sur l'alimentation, l'eau et l'énergie. - Les objectifs de la démarche sont : > Réduire les déchets collectés > Rendre lisible la nécessité de préserver les ressources naturelles > Entraîner des changements de pratiques des particuliers en faveur de la sobriété, pour réduire les gaspillages et préserver les ressources	EcoDrome_PlanMobilisationActeurs_VF.pdf	Les actions sur l'eau ne sont pas valorisables dans ce référentiel.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			- Pour cela la stratégie de communication s'appuie sur 3 axes : > Accompagner au changement de comportement des citoyens et non seulement au changement d'attitude > Sensibiliser le grand public à son rôle de consomm'acteur > Travailler sur les émotions, raconter une histoire La démarche prévoit la constitution d'un groupe de travail, la publication d'un CDC pour un accompagnement qui permettra de mettre en oeuvre de programme d'actions précis par thématique. Au delà de cette démarche, des actions sont déjà en cours : - La page "Agir en citoyen" du site de la 3CPS est très complète et recense l'ensemble des ressources pour accompagner la consommation durable des citoyens. La sobriété est clairement mis en avant : "La sobriété c'est la réduction des consommations pour adapter sa consommation à ses besoins. Cela implique donc de questionner ses besoins : lesquels sont essentiels, lesquels le sont moins ? Au final, cela peut amener à changer certaines habitudes voir à remettre en question son mode de vie pour parvenir à son avenir désirable." Les nombreuses rubriques couvrent la plupart des sujets :		
--	--	--	--	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			> Réduire ma consommation d'énergie : infographie sur les économies et lien vers les services du SPPEH > Opter pour des nouveaux modes déplacements : schéma interactif sur les modes de déplacement alternatifs > Limiter ma production de déchets : achats, gaspillage, réparation, don, au boulot, à l'école, ma manifestation éco-responsable. > Agriculture et alimentation : date de marchés, lien vers la liste des producteurs locaux > Gestion de l'eau : salle de bain, cuisine et buanderie, au jardin et renvoie vers le site du SMRD - Des sensibilisations sont menées dans les écoles > sur les déchets porté par le SYTRAD > appel à candidature est proposé aux écoles avec un panel d'actions thématiques que celles-ci peuvent choisir (gaspillage alimentaire, compostage, visites de fermes, actions en classe pour fabriquer des aliments, ateliers cuisine végétarienne, création de jardins potager). 2 classes sont retenues par école et la 3CPS co-finance les interventions. En tout, 12 classes ont été accompagnées depuis le début du programme. Les interventions sont réalisées par des partenaires : CIVAM, Composte et Territoire, Les Petits Chaudrons, etc. - La 3CPS propose un accompagnement pour les		
--	--	--	---	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				événements souhaitant limiter leurs déchets : conseils et prêts de supports de tri. - Sur l'eau : le plan EcoDrôme porté par le SMRD à l'échelle des trois interco vise à réduire la pression sur les ressources hydriques.		
3.3.1.1	Disposer de support(s) de communication recensant les solutions de consommation sobre et responsable sur le territoire	100%	50%			La CC n'a pas de support dédié à la consommation sobre ; hormis la page dédiée « agir en citoyen ».
3.3.1.2	Organiser des ateliers de sensibilisation à la consommation sobre et responsable	50, %	0%			La démarche est naissante et peu sur la sobriété des ressources.
3.3.1.3	Soutenir financièrement ou organiser des événements mettant en avant la consommation responsable et la sobriété	70, %	0%			/
3.3.2	Promouvoir et lancer une dynamique relative à la consommation responsable et de sobriété	0%	0%	Il n'y a pas de dynamique encore formalisé à ce sujet. Néanmoins, la question de la sobriété est très importante pour l' élu en charge de la transition écologique qui souhaite lancer un "schéma directeur de la sobriété".		
3.3.2.1	Sensibiliser les élus et les techniciens	0%	0%			/
3.3.2.2	Former les élus et les techniciens	0%	0%			/
3.3.2.3	Disposer d'une liste d'actions à décliner dans chaque service formé	0%	0%			/
3.3.2.4	Formaliser dans un document une vision et un plan d'action de la collectivité sur	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

	consommation responsable et la sobriété					
3.3.3	Agir pour la consommation responsable et la sobriété dans le cadre de ses compétences	70, %	20%	- Sensibilisation dans les écoles sur les déchets et l'alimentation - Sensibilisations et actions sur la mobilité - Action sur le confort d'été pour limiter la consommation d'énergie par la climatisation - Le programme "Consommer autrement" est pensé en transversalité à l'échelle de la 3CPS - Avec les entreprises, la 3CPS avait contractualisé avec la CCI sur un programme permettant de réaliser des diagnostic éco-flux. L'action c'est arrêté car il n'y avait plus de demandes	5.3.3_Convention de partenariat CCCPS-CCVD-CCI.pdf convention CCI signée.pdf DE2022110.pdf	La CC a signé une convention de partenariat avec la CCI pour des diagnostics d'entreprises. Il y a bien des diag déchets mais aucune mention sur l'ECl. C'est à ajouter dans votre prochaine convention. L'ensemble des documents fournis ne mentionne pas non plus la question de l'économie circulaire. La question de la mobilité, de l'énergie n'est pas dans ce référentiel.
3.3.3.1	Réaliser des actions à destination d'établissements scolaires	100%	100%		DE2022110-annexe.pdf 2024_Bilan com proximite SYTRAD - CC CRESTOIS PAYS DE SAILLANS.pdf	La CC a financé un accompagnement des écoles sur l'alimentation (compost, gaspi...). Le SYTRAD a réalisé 3 actions scolaires en 2024. Le programme consommer autrement est très light sur les aspects ECl (juste tri). Il ne peut être considéré comme un plan d'actions sur une autre compétence. C'est un début de sensibilisation des agents.
3.3.3.2	Réaliser des actions sur au moins 1 autre compétence de la collectivité	100%	0%			/
3.3.3.3	Réaliser des actions sur au moins 3 compétences de la collectivité	100%	0%			/
3.3.3.4	Réaliser des actions de façon transversale qui concernent toutes les actions de la collectivité	0%	0%			/
3.3.4	Accompagner les acteurs externes sur des actions de consommation responsable et de sobriété	20, %	0%	Diagnostic éco-flux auprès des entreprises par la CCI : 4/5 réalisés ce qui est satisfaisant au regard du nombre et taille des entreprises du territoire. Programme aujourd'hui arrêté car le gisement a été épuisé		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

3.3.4.1	Mettre en place au moins une action	100%	0%			La CC a mis en place des actions en direction des entreprises avec la CCI. Les actions ne sont pas en lien avec l'ECI (uniquement de la gestion des déchets).
3.3.4.2	Mettre en place un ensemble d'actions vers une cible	0%	0%			/
3.3.4.3	Mettre en place un ensemble d'actions vers l'ensemble des cibles clés du territoire	0%	0%			/
3.4	Soutenir et accompagner l'écoconception des produits transformés et des services du territoire	4,5%	0%	L'action sur l'éco-conception est peu développée sur le territoire en raison notamment d'un tissu économique peu dense.		/
3.4.1	Animer le réseau	0%	0%			/
3.4.1.1	Organiser au moins un événement par an avec les entreprises du territoire	0%	0%			/
3.4.1.2	Organiser au moins 2 événements par an avec les entreprises du territoire	0%	0%			/
3.4.1.3	Organiser au moins 3 événements par an avec les entreprises du territoire	0%	0%			/
3.4.1.4	Organiser au moins 4 événements par an avec les entreprises du territoire	0%	0%			/
3.4.2	Encourager la collaboration entreprises-établissements de formation	0%	0%			/
3.4.2.1	Établir la liste des établissements du territoire qui dispensent une formation en écoconception	0%	0%			/
3.4.2.2	Disposer au moins d'un partenariat avec un organisme/entreprise conclu sous l'égide de la collectivité abordant le développement de l'écoconception	0%	0%			/
3.4.3	Accompagner les entreprises	15,5%	0%	Avec les entreprises, la 3CPS avait contractualisé avec la CCI sur un programme permettant de réaliser des diagnostic éco-flux. L'action		/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				c'est arrêté car il n'y avait plus de demandes		
3.4.3.1	Accompagner les entreprises au travers d'opérations collectives	0%	0%			/
3.4.3.2	Accompagner les entreprises au travers d'un accompagnement individuel	30, %	0%			L'accompagnement n'est pas sur l'éco-conception.
3.4.4	Eco-concevoir les projets à impacts	0%	0%			/
3.4.4.1	Disposer d'une méthodologie d'écoconception des projets à impact	0%	0%			/
3.4.4.2	Mettre en œuvre la pensée cycle de vie sur les projets structurants	0%	0%			/
3.5	Soutenir et accompagner les projets d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)	6,8%	11,8%	L'EIT n'est pas un sujet facile à mettre en place sur le territoire en raison de la faible densité du tissu industriel. Le sujet est plutôt porté par l'association Biovallée, structure soutenue par les trois EPCI. Le travail de l'association Biovallée sur l'EIT consiste à : > Organiser ou participer à des réunions collectives concernant les différentes filières : bâtiment et travaux publics, plastique, mobilité verte, biodéchets, énergie, etc. > Accompagner l'émergence d'écosystèmes coopératifs territoriaux impliquant les entreprises, les collectivités locales et les associations. > Mettre en œuvre ou accompagner des projets collectifs concrets (synergies, mutualisation, coopération). Bien que l'association soit en partie financé par la 3CPS, cette action est autofinancé par les entreprises engagées		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				dans la communauté « J'entreprends en Biovallée ».		
3.5.1	Élaborer la stratégie et structurer en interne	0%	0%	L'axe EIT ne fait pas l'objet d'une programmation stratégique.		Pas de stratégie.
3.5.2	Mettre en réseau les acteurs et mettre en place une gouvernance	25, %	50%	- Réseau d'acteurs structurés par l'Association Biovallée - Projet Paillettes : action lancée sur l'entière de la Vallée avec les 3 interco (3CPS, CCVD et CCD). Cette action est partie d'une idée du 8FabLab, situé à Crest qui était intéressé pour récupérer des copeaux plastiques. Un partenariat avec une structure d'insertion a été créé pour récupérer et broyer les copeaux. Le 8FabLab fabrique du mobilier avec. L'idée serait de développer le gisement et les exutoires et de s'intégrer dans une filière régionale. Plusieurs sources ont été envisagées : canoë, rebus d'usine. L'objectif serait également de développer le gisement du côté des déchèterie. La 3CPS investie essentiellement dans la coordination pour l'instant. La construction d'un engagement formel des 3 interco avec objectifs et des financements est en cours. avec un objectif de validation en 2025. 8FabLab et la 3CPS envisagent également de mobiliser des financements LEADER. >		/
3.5.2.1	Réaliser au moins une action	100%	100%		https://biovallee.net/inauguration-de-paillettes-la-plateforme-collaborative-de-traitement-des-dechets-plastiques-en-biovallee/	La CCCPS soutient techniquement le projet de l'association Paillette. Elle aide à mettre en relation les acteurs pour faire émerger des synergies.
3.5.2.2	Réaliser au moins 2 actions	0%	100%			La CCCPS est membre fondateur de l'association Biovallée.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

						Elle précise : « Au niveau de la thématique économie circulaire, nous participons à leur commission Economie circulaire et eux même participe à des actions que nous menons (ex: Paillette). Egalement, dans le cadre du programme TIB (rassemblant l'association et les 3 EPCI), nous sommes animateur de l'axe Economie circulaire. »
3.5.2.3	Réaliser au moins 3 actions	0%	0%			/
3.5.2.4	Réaliser au moins 4 actions	0%	0%			/
3.5.3	Accompagner opérationnellement les projets	6, %	6, %	- Accompagnement du projet Paillettes		/
3.5.3.1	Financer ou internaliser un animateur EIT	0%	0%			/
3.5.3.2	Contribuer à l'identification de nouvelles synergies	30, %	30, %			Le projet Paillette démarre. Il permet de créer des synergies.
3.5.3.3	Mettre en œuvre au moins une synergie par an	0%	0%			/
3.5.3.4	Mettre en œuvre au moins 2 synergies par an	0%	0%			/
3.5.3.5	Mettre en œuvre 3 synergies ou plus par an	0%	0%			/
3.5.3.6	Intégrer l'EIT dans les projets d'aménagement du territoire (zones d'activités)	0%	0%			/
3.5.3.7	Au moins une synergie mise en œuvre sur les activités de la collectivité	0%	0%			/
3.5.4	Pérenniser et partager les expériences	0%	0%			/
3.5.4.1	Transférer le pilotage de la démarche	0%	0%			/
3.5.4.2	Disposer d'un ETP dédié	0%	0%			/
3.5.4.3	Renseigner les projets EIT sur la plateforme ELIPSE et SYNAPSE et communiquer	0%	0%			/
3.6	Soutenir et accompagner l'économie de la fonctionnalité et de la coopération	26, %	0%	Le soutien au développement de l'économie de de la fonctionnalité et de la coopération se développe autour de deux axes : - réparation, réemploi, prêt d'outils : porté sur le territoire par des acteurs associatifs qui sont soutenus financièrement et ou techniquement par la 3CPS. En particulier trois structures		La démarche EFC induit un changement de paradigme centrée sur l'usage et la coopération.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				ont une action importante : l'or des bennes, la chignole et la ferme à cycles. - autopartage : porté par la 3CPS, CCVD et l'association Dromolib avec l'offre Libelul et l'accompagnement de groupes d'autopartage privés. En revanche, la démarche n'est pas clairement structurée et ne fait l'objet d'une formation spécifique en interne.		
3.6.1	Sensibiliser et former	0%	0%			/
3.6.1.1	Engager une formation du personnel de la collectivité	0%	0%			/
3.6.1.2	Avoir formé des personnes de la collectivité	0%	0%			/
3.6.1.3	Engager une sensibilisation des acteurs du territoire	0%	0%			/
3.6.1.4	Sensibiliser les acteurs du territoire	0%	0%			/
3.6.2	Soutenir les entreprises du territoire et construire des réponses aux enjeux de politique publique adaptées aux différents usages	10, %	0%	La 3CPS est membre l'association Biovallée qui anime notamment des actions en direction des entreprises comme la démarche « J'entreprends en Biovallée ».		Cette démarche n'est pas de l'EFC.
3.6.2.1	Participer à des actions d'animation des entreprises	0%	0%			/
3.6.2.2	Adhérer à une structure d'animation des acteurs du territoire	100%	0%			/
3.6.2.3	Soutenir financièrement une structure d'animation des acteurs du territoire	0%	0%			/
3.6.2.4	Intégrer des critères d'économie de la fonctionnalité et de la coopération dans la commande publique	0%	0%			/
3.6.3	Apprendre à coopérer dans une dynamique d'écosystèmes entre acteurs publics et privés dans le cadre	75, %	0%	La 3CPS met en œuvre des actions pour soutenir l'autopartage sur le territoire :		Le commentaire ne permet pas de valider le caractère EFC des actions. Aucun document a été remis pour compléter.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

	des projets coopératifs territoriaux		> La 3CPS a développé avec la CCVD et l'association Dromolib une offre d'autopartage (Libelul) avec 2 véhicules en autopartage sur Aouste depuis janvier 2023 (+2 véhicules sur le territoire de la CCVD). Depuis le lancement, le service compte 82 inscrits, 11 abonnés et 40 utilisateurs ayant réservé au moins une fois. Le coût du dispositif est de 170 k€ pour 4 véhicules avec un financement réparti : 52 % TIB / 19 % FEDER / 13 % intercommunalités / 8 % Recettes / 8 % Dromolib. La mise à disposition de 2 véhicules supplémentaire à Crest est en réflexion. > L'association Dromolib accompagne également 2 groupes d'autopartage entre particuliers. Dans le cadre d'une action encore émergente, la 3CPS accompagne certaines communes pour permettre la mise à disposition des places de stationnement et lever les questionnements sur les assurances pour faciliter l'action de ces groupes. La 3CPS soutient les acteurs territoriaux du réemploi et de la réparation : - L'Or des bennes > collecte des biens et équipements en bon état dont les propriétaires souhaitent se séparer, > valorisation de ces biens en les remettant en état, en les valorisant de manière à être revendus à petits prix, > sensibilisation au tri et à la réutilisation des matériaux		
--	--------------------------------------	--	--	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			auprès du public et des scolaires. - La Chignole : > Matériauthèque : C'est une recyclerie basée sur la revente de matériaux issus de récupération, > Outil thèque : C'est comme une bibliothèque, mais avec des outils, > Atelier partagé : Des espaces dédiés aux ateliers partagés - La Ferme à Cycle > collecte, de sensibilisation et de valorisation des déchets par leur transformation en objet de réemploi et de revalorisation vendus a prix modique > atelier pédagogique et participatif d'autoréparation > partage et de prêt d'outils mis a la disposition des habitants du quartier > atelier de réparation et de recyclage ouvert à tous, basé sur l'entraide et l'échange de compétences pour lutter collectivement contre le gaspillage et l'obsolescence programmée. La 3CPS apporte un soutien technique officieux : facilité logistique, accès gratuit aux déchets, etc. Elle subventionne pendant 3 ans de l'Or des Bennes pour permettre la pérennisation de la structure.		
--	--	--	---	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

3.6.3.1	Faire émerger un projet coopératif territorial d'économie de la fonctionnalité et de la coopération ou participer à un projet	100%	0%			/
3.6.3.2	Piloter et stabiliser un écosystème coopératif territorial d'économie de la fonctionnalité et de la coopération	50, %	0%			/
3.6.4	Évaluer les effets	0%	0%			/
3.6.4.1	Identifier les effets à évaluer	0%	0%			/
3.6.4.2	Identifier les modalités d'évaluation	0%	0%			/
3.6.4.3	Mettre en place une évaluation	0%	0%			/
3.7	Soutenir et accompagner la recherche, l'innovation et l'expérimentation	0%	30%	La 3CPS n'accompagne aucun projet de R&I en matière d'économie circulaire.		/
3.7.1	Accompagner non financièrement des programmes	0%	0%			/
3.7.1.1	Accepter des sollicitations pour des programmes d'études ou de R&I	0%	0%			/
3.7.1.2	S'impliquer dans le suivi des travaux	0%	0%			/
3.7.1.3	S'approprier les résultats afin d'améliorer ses pratiques	0%	0%			/
3.7.2	Financer des projets de R&I	0%	40%			
3.7.2.1	Disposer d'au moins 1 projet en tant que collectivité < 100 000 habitants ou entre 2 à 9 projets en tant que collectivité > 100 000 habitants	0%	100%			L'action Paillette a bien vocation à soutenir l'innovation et l'expérimentation sur le recyclage. Cette action dispose de financement de la CCCPS.
3.7.2.2	Disposer d'au moins 2 projets en tant que collectivité < 100 000 habitants ou au moins 10 projets en tant que collectivité > 100 000 habitants	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

AXE 4 - OUTILS FINANCIERS DU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

		Score annoncé	Score auditeur
AXE 4	Outils financiers du changement de comportement	28,2	16%

ANALYSE DETAILLÉE POUR L'AXE 4

	Score revu à la baisse		Score identique		Score revu à la hausse
---	------------------------	--	-----------------	---	------------------------

La collectivité a transféré sa compétence « collecte et traitement des déchets » à 2 syndicats : SIEOM – VALECO.

Nota :

- Les commentaires du candidat sont ceux reçus lors du dépôt du dossier.
- Les preuves sont celles reçues lors du dépôt du dossier complétées durant l'audit.

		Score annoncé	Score auditeur	Commentaire collectivité	Preuves	Commentaire auditeur
4.1	Connaître les coûts de la gestion des déchets pour maîtriser les dépenses publiques	58,5%	12%	La 3CPS utilise la matrice des coûts de l'ADEME, mais cette dernière n'apporte pas tant d'informations que ça, car perçue comme pas assez pratico-pratique Elle permet néanmoins de se poser des questions, et d'aller chercher des informations. Elle guide ainsi les réflexions de la communauté de communes. La 3CPS n'utilise pas la matrice dans une perspective d'analyse avec les autres territoires. Le fonctionnement du service est déjà très optimisé. Le développement de la politique de tri ne coûte pas forcément moins chère et nécessite des investissements, afin de		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				développer les pratiques. La 3CPS mène des actions de sensibilisation avec partenaire avec l'Or des Bennes, la Chignole, la ferme à cycle, le 8fab-lab (sur le petit matériel informatique notamment) et effectue une mise en avant des professionnels de la réparation. Elle a par ailleurs la volonté d'élaborer un guide de la réparation		
4.1.0	Rédiger le rapport annuel SPPGD	100%	100%	Les rapports annuels sont rédigés et publiés chaque année.		
4.1.0.1	Rédiger le rapport annuel	100%	100%		RA2022.pdf RPQS2023.pdf DE2024002.pdf DE2024092.pdf	La CCCPS dispose de ses rapports d'activités délibérés. Attention à bien intégrer les indicateurs réglementaires dans les Rapports SPPGD.
4.1.0.2	Rédiger le rapport annuel avec tous les éléments du décret et le publier en ligne	100%	100%			L'auditrice incite la CCCPS à vérifier chaque année la présence des éléments du décret.
4.1.1	Connaître la structure des coûts de la gestion des déchets	60,%	60%	La 3CPS utilise la matrice des coûts de l'ADEME, mais cette dernière n'apporte pas tant d'informations que ça, car perçue comme pas assez pratico-pratique Elle permet néanmoins de se poser des questions, et d'aller chercher des informations. Elle guide ainsi les réflexions de la communauté de communes. La 3CPS n'utilise pas la matrice dans une perspective d'analyse avec les autres territoires.		
4.1.1.1	Réaliser la matrice des coûts	100%	100%		Copie de Matrice_2023_Crestois et Pays de Saillans	La CC dispose d'une matrice Compta Cout de 2023.
4.1.1.2	Positionner les résultats de la matrice des coûts par rapport à d'autres collectivités	0%	0%			/
4.1.2	Étudier les pistes d'optimisation	80,%	0%	Le fonctionnement du service est déjà très optimisé. Le développement de la politique de tri ne coût pas forcément moins chère et nécessite des investissements, afin de		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				développer les pratiques. En revanche, l'amélioration de la qualité de tri et la réduction des Déchets Industriels Banals (DIB) sont les deux leviers identifiés pour encore optimiser les coûts du service.		
4.1.2.1	Analyser la matrice des coûts	100%	0%			L'analyse de la matrice n'a pas été remis.
4.1.2.2	Réaliser une étude au cours des deux dernières années écoulées	0%	0%			/
4.1.3	Agir pour optimiser les dépenses publiques de gestion de déchets	75, %	0%	Plus qu'optimisation déjà bien engagée, la 3CP nécessite un besoin d'investissement sur du nouveau matériel La 3CPS mène des actions de sensibilisation avec partenaire avec l'Or des Bennes, la Chignole, la ferme à cycle, le 8fab-lab (sur le petit matériel informatique notamment) et effectue une mise en avant des professionnels de la réparation. Elle a par ailleurs la volonté d'élaborer un guide de la réparation	https://www.cccps.fr/services/dechets/recyclerie-bricotheque/RA2022.pdf RPGS2023.pdf	Ici, est attendue une analyse fine de la matrice comptable avec un plan d'actions pour optimiser la dépense publique.
4.1.3.1	Mettre en œuvre jusqu'à 50% des actions suite à l'étude	100%	0%			/
4.1.3.2	Mettre en œuvre plus de 50% des actions suite à l'étude	100%	0%			/
4.1.3.3	Mettre en œuvre toutes les actions suite à l'étude	0%	0%			/
4.1.4	Communiquer sur la démarche d'optimisation	0%	0%			
4.1.4.1	Communiquer sur le positionnement et les résultats	0%	0%			/
4.1.4.2	Communiquer sur les objectifs et la démarche d'amélioration	0%	0%			/
4.2	Mettre en place un système de financement qui encourage l'adhésion aux pratiques de l'économie circulaire	7,5%	7,5%	La 3CPS a étudié la mise en œuvre de la TI. Pour cela elle a visité le retour d'expérience du territoire voisin de Dieulefit. Les débats politiques ont amené à		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				ne pas l'adopter : la TI n'étant pas perçue comme plus juste socialement (la TOM étant supportée par les entreprises au foncier) et faisant l'objet d'une complexité de mise en œuvre, notamment au regard de son attractivité touristique. Le coût financier important vs impact sur le territoire n'a pas été jugé pertinent.		
4.2.1	Facturer des usagers non ménagers	0%	0%	Il n'y a pas de redevance spécifique sur le territoire.		Pas de RS.
4.2.1.1	Engager la mise en place de la redevance spéciale	0%	0%			/
4.2.1.2	Couvrir toutes les communes du territoire avec la redevance spéciale	0%	0%			/
4.2.2	Étudier le potentiel de mise en place de la Tarification incitative (TI)	33,3%	33,3%	La 3CPS a étudié la mise en œuvre de la TI. Pour cela elle a visité le retour d'expérience du territoire voisin de Dieulefit. Les débats politiques ont amené à ne pas l'adopter : la TI n'étant pas perçue comme plus juste socialement (la TOM étant supportée par les entreprises au foncier) et faisant l'objet d'une complexité de mise en œuvre, notamment au regard de son attractivité touristique. Le coût financier important vs impact sur le territoire n'a pas été jugé pertinent.	CR REX TI.pdf	
4.2.2.1	Engager l'étude de la mise en place de la tarification incitative (phase de lancement)	100%	100%			L'étude de la TI est légère : échanges et visite, pour statuer. Peut-être que cela pourra être à nouveau étudié au regard des expérimentations voisines.
4.2.2.2	Disposer d'une étude de mise en place de la tarification incitative en cours de réalisation (phase de réalisation)	0%	0%			/
4.2.2.3	Disposer d'une étude de mise en place de la tarification incitative réalisée (étude terminée)	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

4.2.3	Mettre en œuvre la Redevance Spéciale incitative pour les usagers non ménagers	0%	0%	Pas de redevance spéciale pour les pro		Pas de RSi.
4.2.3.1	Inclure une part variable dans la redevance spéciale en fonction des levées et/ou pesées	0%	0%			/
4.2.3.2	Différencier la redevance spéciale en fonction des flux	0%	0%			/
4.2.4	Mettre en œuvre la Tarification incitative (Ti) pour tous les usagers	0%	0%			
4.2.4.1	Lancer la mise en place de la tarification incitative	0%	0%			/
4.2.4.2	Couvrir toute la population de la collectivité avec la tarification incitative	0%	0%			/
4.2.5	Mettre en place la Tarification incitative (Ti) du second niveau	NC	NC			
4.2.5.1	Inclure une part variable en fonction de sa production de déchets dans la facturation des adhérents	NC	NC			/
4.2.5.2	Différencier la facturation des adhérents en fonction des flux	NC	NC			/
4.3	Mettre en place un système de financement qui encourage l'adhésion aux pratiques de l'économie circulaire	23%	28,5%	La 3CPS et ses partenaires soutiennent les nouveaux modèles économiques qui s'inscrivent dans la logique d'économie circulaire, et facilitent les échanges entre les entreprises du territoire. Pour cela elle communique sur les aides dédiées aux entreprises sur son site interne. Elle soutient financièrement par ailleurs plusieurs associations favorisant la sobriété sur le territoire.		
4.3.1	Réaliser une veille	23%	0%			Pas de veille formalisée.
4.3.2	Communiquer sur les moyens de financement	23%	80%	La 3CPS et ses partenaires soutiennent les nouveaux modèles économiques qui	https://www.cccps.fr/agir-en-citoyen/limiter-ma-production-de-dechets/au-travail/	La CCCPS communique sur son site sur les aides aux entreprises.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				s'inscrivent dans la logique d'économie circulaire, et facilitent les échanges entre les entreprises du territoire. Pour cela elle communique sur les aides dédiées aux entreprises sur son site interne.		
4.3.3	Accompagner les acteurs du territoire	24%	0%			Pas d'actions des acteurs sur la recherche de financements.
4.3.3.1	Mettre en place des moyens pour identifier les acteurs en recherche de financements	24%	0%			
4.3.3.2	Mettre en place des moyens pour accompagner les acteurs sur la recherche de financements	24%	0%			
4.3.3.3	Accompagner des projets	24%	0%			
4.3.4	Financer des projets sur le sujet de l'économie circulaire	24%	50%	La 3CPS soutient des associations en cohérence avec les objectifs de réduction des déchets et d'économie circulaire, tels que l'Or des Bennes. Dans ce cadre, la convention signée a pour objectif que ce partenariat fasse connaître aux publics les enjeux du réemploi, d'améliorer la qualité des apports à la Recyclerie et de parvenir à faire diminuer la quantité de déchets traitée en déchetterie.	DE2022077-Soutien L'or des Bennes.pdf	
4.3.4.1	Disposer de document de référence présentant les modalités de financement	24,5%	0%			La CCCPS n'a pas de dispositif de financement. Mais elle soutient les acteurs de l'ECI de son territoire.
4.3.4.2	Lister les projets	25%	0%			Pas de listes.
4.3.4.3	Mettre en cohérence les subventions allouées aux acteurs du territoire au regard de la sobriété	24,8%	100%			L'auditrice valorise l'action en direction de l'association « l'or des bennes ».

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

AXE 5 – COOPERATION ET ENGAGEMENT

		Score annoncé	Score auditeur
AXE 5	Coopération et engagement	25,3%	21,2%

ANALYSE DETAILLEE POUR L'AXE 5

	Score revu à la baisse		Score identique		Score revu à la hausse
---	------------------------	--	-----------------	---	------------------------

Nota :

- Les commentaires du candidat sont ceux reçus lors du dépôt du dossier.
- Les preuves sont celles reçues lors du dépôt du dossier complétées durant l'audit.

La CCPS compte 17 000 habitants.

Rappel de la consigne pour cet axe 5 :

- Au moins 1 action pour les collectivités avec une population inférieure à 100 000 habitants.
- Les actions prises en compte doivent avoir été réalisé au plus tard dans les 4 ans.

		Score annoncé	Score auditeur	Commentaire collectivité	Preuves	Commentaire auditeur
5.1	Actions dirigées vers le Grand Public et les associations	55,8%	28,6%	La 3CPS n'a pas une action structurée sur la sensibilisation à l'économie circulaire. Néanmoins, le sujet est déjà bien connus de la collectivité avec 6 des 7 piliers de l'ECi abordés sur son site internet qui est une ressource de qualité pour informer les citoyens. En l'attente d'une formalisation de son programme d'actions, la 3CPS mène déjà certaines actions et à nouer des		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				partenariat avec des acteurs du territoire.		
5.1.1	Informier et sensibiliser le grand public	71,4%	57,2%	La 3CPS n'a pas une action structurée sur la sensibilisation à l'économie circulaire. Néanmoins, 6 des 7 piliers de l'ECi sont abordés sur son site internet dans la section "Agir en Citoyen" avec des éléments sensibilisation, le renvoi aux acteurs du territoire ou aux services concernés de la collectivité. Elle engage également des actions spécifiques : - Approvisionnement durable : > Dans le cadre du TIGA Biovallée, la CCCPS est engagée avec les Communautés de Communes du Val de Drôme et du Diois sur une démarche de prospective alimentaire agricole : mobiliser les acteurs et les habitants de la Biovallée afin de réfléchir ensemble à ce que pourraient être l'alimentation et l'agriculture à l'horizon 2050. Quatre Conférences/débats ont déjà rassemblé plus de 400 personnes, sur des thèmes et des enjeux complémentaires autour de l'agriculture et de l'alimentation et 4 ateliers avec des acteurs ciblés de la transition agricole et alimentaire ont eut lieu. - Eco-conception : pas d'action - EIT : pas d'action de sensibilisation - Economie de la fonctionnalité > réparation, réemploi, prêt d'outils : porté sur le territoire par des acteurs associatifs qui sont soutenus financièrement et	https://www.cccps.fr/agir-en-citoyen/ CR_Copil_Consumer Autrement_Ecocirc et Alim.pdf	

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

			ou techniquement par la 3CPS. En particulier trois structures ont un action importante : l'or des bennes, la chignole et la ferme à cycles. > autopartage : porté par la 3CPS, CCVD et l'association Dromolib avec l'offre Libelul et l'accompagnement de groupes d'autopartage privés. - Consommation responsable > Depuis 2022, la 3CPS organise des interventions pédagogique dans les écoles, LSH (centre aéré) et crèches. Chaque année un appel à candidature est proposé aux écoles avec un panel d'actions thématiques que celles-ci peuvent choisir (gaspillage alimentaire, compostage, visites de fermes, actions en classe pour fabriquer des aliments, ateliers cuisine végétarienne, création de jardins potager). 2 classes sont retenues par école et la 3CPS co-finance les intervention. En tout, 12 classes ont été accompagnées depuis le début du programme. Les interventions sont réalisées par des partenaires : CIVAM, Composte et Territoire, Les Petits Chaudrons, etc > La 3CPS et la CC VD ont également produit un guide des producteur locaux en 2016 qui devrait être renouvelé prochainement. - Allongement de la durée d'usage > Soutien et/ou promotion des acteurs du territoire de la réparation (la Chignole, l'Or des Bennes, la Ferme à Cycles) - Recyclage		
--	--	--	---	--	--

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				> Le SYTRAD est en charge de la sensibilisation sur le volet scolaire		
5.1.1.1	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier approvisionnement durable	100%	100%			La CC communique sur l'approvisionnement locale des produits alimentaires... sur son site internet.
5.1.1.2	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écoconception	0%	0%			/
5.1.1.3	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écologie industrielle et territoriale (EIT)	0%	0%			/
5.1.1.4	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier économie de la fonctionnalité	100%	0%			/
5.1.1.5	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier consommation responsable	100%	100%			La CC communique sur la consommation responsable sur son site internet.
5.1.1.6	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier allongement de la durée d'usage	100%	100%			La CC communique sur la réparation... sur son site internet.
5.1.1.7	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier recyclage	100%	100%			La CC communique sur la tri et la réduction des déchets sur son site.
5.1.2	Aider à l'action en direction du grand public	85,7%	42,9%	- Approvisionnement durable : > accompagnement de jardins partagés pour une alimentation saine et locale, ateliers de transformation avec des agriculteurs > Plan pastoral territorial pour soutenir l'élevage local - Eco-conception : pas d'action - EIT > soutien au projet Paillettes de récupération de plastique pour la fabrication de meubles au 8Fablab - Economie de la fonctionnalité > réparation, réemploi, prêt d'outils : porté sur le territoire par des acteurs associatifs qui sont soutenus financièrement et	https://www.cccps.fr/agir-en-citoyen/limiter-ma-production-de-dechets/ma-manifestation-eco-responsable/	

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				ou techniquement par la 3CPS. En particulier trois structures ont un action importante : l'or des bennes, la chignole et la ferme à cycles. > autopartage : porté par la 3CPS, CCVD et l'association Dromolib avec l'offre Libelul et l'accompagnement de groupes d'autopartage privés. - Consommation responsable > La 3CPS soutient le SMRD qui porte le programme EcoDrôme sur les économies d'eau - Allongement de la durée d'usage > Soutien et/ou promotion des acteurs du territoire de la réparation (la Chignole, l'Or des Benne, la Ferme à Cycles) > Bus de la Mobilité de Dromolib (soutenu la 3CPS) qui offre des atelier mécanique à prix libre et conscient - Recyclage > Accompagnement pour des manifestations éco-responsables : prêts de supports de tri pour les événements		
5.1.2.1	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier approvisionnement durable	100%	100%			La CC indique soutenir les jardins partagés. Un suivi sera bon à produire en preuve.
5.1.2.2	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écoconception	0%	0%			
5.1.2.3	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écologie industrielle et territoriale (EIT)	100%	0%			Le projet Paillette est à destination des pros.
5.1.2.4	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier économie de la fonctionnalité	100%	0%			Attention EFC doit être centré sur l'usage, la coopération et la valeur. Les exemples transmis ne permettent pas de valoriser ici.
5.1.2.5	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier consommation responsable	100%	0%			La ressources en eau n'est pas valorisation ici. J'ai bien conscience de l'absurdité. C'est un arbitrage national.

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

5.1.2.6	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier allongement de la durée d'usage	100%	100%			Les actions sur le réemploi et le compostage sont valorisables ici.
5.1.2.7	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier recyclage	100%	100%			La CC indique accompagner les manifestations. Un suivi sera bon à produire en preuve.
5.1.3	Fédérer les acteurs du territoire	18, %	0%	La 3CPS est en train de réaliser un diagnostic déchets et ECI sur son territoire La 3CPS a des partenariats avec : - le SYTRAD sur la sensibilisation au recyclage dans écoles - le SMRD pour réaliser de la sensibilisation sur les économies d'eau - l'association Biovallée qui porte des thématiques ECI		/
5.1.3.1	Réaliser une enquête sur les besoins des acteurs	30, %	0%			/
5.1.3.2	Analyser les besoins	30, %	0%			/
5.1.3.3	Créer un ou des espaces communs de dialogue pour les acteurs du territoire	0%	0%			/
5.1.3.4	Disposer d'accord(s) avec un ou plusieurs acteurs grand public du territoire	30, %	0%			/
5.1.3.5	Publier les indicateurs de réussite des partenariats	0%	0%			/
5.2	Actions dirigées vers les autres collectivités du territoire	20, %	25%	La 3CPS n'a pas d'action spécifiquement construite en direction des autres collectivités. Néanmoins elle a construit le projet TIGA Biovallée avec l'association Biovallée, le Pays du Diois et la CC VD. L'opération 8.5 porte sur le "Territoire zéro déchet" et couvre les sujets sur l'économie circulaire. Elle est notamment à l'origine du diagnostic en cours sur les déchets et l'ECi.		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

5.2.1	Informier, sensibiliser et former les autres collectivités et EPCI de son territoire	0%	0%			
5.2.1.1	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier approvisionnement durable	0%	0%			/
5.2.1.2	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écoconception	0%	0%			/
5.2.1.3	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écologie industrielle et territoriale (EIT)	0%	0%			/
5.2.1.4	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier économie de la fonctionnalité	0%	0%			/
5.2.1.5	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier consommation responsable	0%	0%			/
5.2.1.6	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier allongement de la durée d'usage	0%	0%			/
5.2.1.7	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier recyclage	0%	0%			/
5.2.2	Aider à l'action des autres collectivités et EPCI de son territoire	0%	0%			
5.2.2.1	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier approvisionnement durable	0%	0%			/
5.2.2.2	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écoconception	0%	0%			/
5.2.2.3	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écologie industrielle et territoriale (EIT)	0%	0%			/
5.2.2.4	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier économie de la fonctionnalité	0%	0%			/
5.2.2.5	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier consommation responsable	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

5.2.2.6	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier allongement de la durée d'usage	0%	0%			/
5.2.2.7	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier recyclage	0%	0%			/
5.2.3	Structurer des partenariats	50, %	62,5%	La 3CPS s'est engagé dans le projet TIGA Biovallée avec l'association Biovallée, le Pays du Diois et la CC VD. L'opération 8.5 porte sur le "Territoire zéro déchet" et vise à : - Une modification des comportements et des pratiques de consommation - La sensibilisation citoyenne et l'accroissement de l'interaction avec les usagers - L'animation d'un réseau territorial d'économie circulaire - La pérennisation et le développement des acteurs locaux de l'économie circulaire - Travailler sur les filières à forts enjeux pour le territoire : déchets organiques (déchets verts et alimentaires, filière REP Bâtiment, DEEE, filière Réparation	Projet action 8.5 TIB territoire zéro déchet.docx	Via Territoire d'Innovation en Biovallée notamment : entre 2021 et 2027, plus de 40 opérateurs (entreprises, laboratoires de recherche, associations et collectivités) développent un vaste et ambitieux projet pour accélérer les transformations de la vallée, avec le soutien de 29 partenaires locaux et nationaux. La Caisse des dépôts et consignations soutient ce projet à hauteur de 5,7 millions d'euros de subventions précisément allouées et 12,8 millions d'euros d'investissements potentiels pour des entreprises locales. Avec un volet autour des questions d'économie circulaire https://biovallee.net/territoire-innovation/ Le COT est aussi un exemple de structuration de partenariat entre collectivité de la vallée => ce partenariat est à faire vivre sur les enjeux ECI comme c'est le cas pour le volet CAE.
5.2.3.1	Identifier les EPCI à potentiel de collaboration	100%	25%			/
5.2.3.2	Identifier les enjeux	100%	25%			/
5.2.3.3	Conclure un/des accord(s) avec un ou plusieurs EPCI du territoire	0%	100%			/
5.3	Actions dirigées vers les acteurs économiques (TPE/PME, grandes entreprises, commerçants, artisans, y compris associations à activité économique et acteurs économiques publics : type CHU, EHPAD, SEM, ...)	0%	10%	Il n'y a pour l'instant pas d'actions formalisées en matière d'ECi vers les acteurs économiques. La 3CPS avait contractualisé avec la CCI sur un programme permettant de réaliser des diagnostic éco-flux. L'action c'est arrêté car il n'y avait plus de demandes.		

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

				Cet axe est à l'agenda dans le cadre de la feuille de route ECI dont les objectifs sont : > Établir un diagnostic initial du territoire / bassin de vie > Organiser la gouvernance de la démarche > Animer la démarche dans la durée > Irradier le territoire des principes d'économie circulaire > Associer les habitants les entreprises à la démarche active d'économie circulaire > Optimiser les flux liés aux déchets		
5.3.1	Informier et former les acteurs économiques	0%	14,3%			/
5.3.1.1	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier approvisionnement durable	0%	0%			/
5.3.1.2	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écoconception	0%	0%			/
5.3.1.3	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écologie industrielle et territoriale (EIT)	0%	0%			/
5.3.1.4	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier économie de la fonctionnalité	0%	0%			/
5.3.1.5	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier consommation responsable	0%	0%			/
5.3.1.6	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier allongement de la durée d'usage	0%	0%			/
5.3.1.7	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier recyclage	0%	100%			La CC communique en direction des entreprises sur le recyclage des déchets (via le service Dev Eco et le partenariat CCI).
5.3.2	Aider à l'action à destination des acteurs économiques	0%	14,3%			/
5.3.2.1	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier approvisionnement durable	0%	0%			/
5.3.2.2	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écoconception	0%	0%			/

Rapport d'audit Territoire Engagé Économie circulaire

5.3.2.3	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier écologie industrielle et territoriale (EIT)	0%	0%			/
5.3.2.4	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier économie de la fonctionnalité	0%	0%			/
5.3.2.5	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier consommation responsable	0%	0%			/
5.3.2.6	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier allongement de la durée d'usage	0%	0%			/
5.3.2.7	Réaliser au moins 1 ou 2 actions sur le pilier recyclage	0%	100%			La CC soutient l'association Collembole pour la collecte et recyclage des déchets alimentaires des pros.
5.3.3	Fédérer les acteurs du territoire	0%	0%			/
5.3.3.1	Établir une cartographie de représentants locaux à potentiel de partenariat	0%	0%			/
5.3.3.2	Construire des accords avec les représentants locaux sur 1 à 2 piliers	0%	0%			/
5.3.3.3	Construire des accords avec les représentants locaux sur 3 à 4 piliers	0%	0%			/
5.3.3.4	Construire des accords avec les représentants locaux sur 5 à 7 piliers	0%	0%			/
5.3.3.5	Suivre les indicateurs des partenariats	0%	0%			/
5.3.3.6	Communiquer les résultats	0%	0%			/



COOPÉRER POUR RÉUSSIR LA TRANSITION

Rapport d'activité 2024

L'ÉDITO

Nous étions déjà convaincus que le monde bougeait vite et qu'il était indispensable de s'engager pour une évolution respectueuse des humains et du vivant. L'année 2024 nous a mis devant un fait accompli : le contexte général actuel ne favorise ni la coopération, ni la solidarité, ni la bifurcation écologique.

Le repli sur soi est croissant, les résultats des élections le confirment, de l'international au local. Notre territoire peut pourtant témoigner à travers le temps de la richesse des traditions d'accueil et de la puissance des coopérations et solidarités pour préserver la qualité de vie de la population et de la biodiversité. Notre association peut aussi témoigner des atouts de la coopération pour enrichir l'analyse des problématiques et agir collectivement.

En parallèle, la transition écologique semble avoir été reléguée à l'arrière-plan des priorités, malgré la quasi-unanimité sur l'urgence à agir face au réchauffement climatique, aux pollutions, à la chute de la biodiversité. L'été 2024 a, entre autres, été marqué par de grandes inondations, en Ardèche, en Espagne, au Sénégal, rappelant la nécessité de s'emparer du sujet de l'eau, dans toute sa complexité.

En dernier écho à l'actualité, nous souhaitons marquer notre soutien à la vie associative, face aux fragilisations qu'elle subit. Le monde associatif est un levier majeur de la vie citoyenne et démocratique, il est pourvoyeur de ressources, d'expertises, de services, d'espaces de dialogue au plus près des populations, il met en actes au quotidien l'intérêt général... Notre association est profondément attachée à ces fondements du monde associatif.

Face à ces constats, les orientations associatives que nous avons votées à l'été 2023 trouvent tout leur sens.

Nous avons choisi d'être plus présents sur le territoire, plus proches de nos adhérents et adhérentes, plus ouverts aux curieux et plus démonstratifs des solutions locales. Nous avons aussi renforcé notre action en direction de la jeunesse. Nous avons consolidé nos pratiques comme le séminaire interne, les rencontres annuelles ou les conseils d'administration délocalisés, et nous avons expérimenté de nouveaux formats comme les visites inspirantes, le marché des initiatives...

Nous avons poursuivi le travail de structuration de notre gouvernance partagée. Les commissions élaborent les feuilles de route annuelles qui sont validées par le conseil d'administration. Nous avons multiplié les formes de co-construction et d'évaluation de nos actions avec les membres et les acteurs locaux. Nous continuons aussi d'explorer comment intégrer plus largement les jeunes et la représentation de la nature dans notre gouvernance...

Le pôle des savoirs a franchi un cap, renforçant nos liens avec la recherche grâce au partenariat avec la SMASH et multipliant les travaux de capitalisation, synthèses et diffusion des savoirs utiles à notre territoire. Le sujet de la coopération est un fil conducteur des actions du pôle des savoirs. La coopération avec d'autres territoires devrait également se développer dans les mois à venir.

Nos actions sur la thématique "eau, sols, biodiversité" sont amenées à se déployer avec l'arrivée d'un salarié dédié en octobre 2024. Elles font l'objet d'une attention territoriale particulière, notamment sur la réutilisation des eaux usées traitées, le projet de jumeau numérique de l'eau du bassin de la rivière Drôme ou la régénération écologique (eau, agriculture, paysages)...

Le travail avec les entreprises locales s'est consolidé. La communauté *J'entreprends en Biovallée* a abordé divers sujets tels que le sens au travail, le bilan carbone, l'intelligence artificielle. Les missions autour de l'écologie industrielle et territoriale se poursuivent en lien notamment avec la communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans.

Nous avons affecté davantage de moyens à la nouvelle thématique "tourisme durable et apprenant". Depuis la création de l'association en 2012, nous accueillons de nombreuses délégations (étudiants, chercheurs, élus, associations) et depuis 2018, nous animons la communauté des écohébergeurs. Nous voulons désormais aller plus loin : comment concevoir un tourisme qui respecte nos ressources en eau, notre environnement et notre qualité de vie, tout en étant pour les voyageurs, une source d'apprentissages et d'innovations écologiques ?

Enfin, nous avons poursuivi de manière professionnelle et sereine la gestion et l'animation du programme Territoire d'innovation Biovallée. Bientôt, il sera l'heure d'en faire le bilan et de préfigurer, nous l'espérons, une autre grande aventure territoriale !

Ce rapport moral a une résonance particulière pour moi, puisqu'il marque la fin de huit années d'investissement bénévole au sein du conseil d'administration de l'association, dont ces trois dernières en tant que présidente.

Quel chemin parcouru ! En 2017, l'association sortait d'une période de sommeil. La création du collège "habitants et habitantes" et l'élargissement de l'objet associatif ont apporté un nouvel élan. Un élan porteur qui s'est traduit par la candidature au programme Territoire d'innovation avec les 3 intercommunalités et l'association comme chef de file. D'autres élans ont suivi et sont devenus des actions pérennes comme le colloque des plantes à parfum, aromatiques et médicinales ou le projet *Sous les arbres, rejoignons-nous*. Au fur et à mesure, l'association s'est renforcée et structurée. Alors qu'Augustin Guendouz se débattait seul, puis avec Tao Carpentier, l'équipe est aujourd'hui composée de 7 personnes, dont l'implication est un atout indéniable. La gouvernance de l'association a été repensée, avec l'ouverture de nouveaux espaces de co-construction, la dynamisation du conseil d'administration, le partage des responsabilités, la définition d'orientations. Pendant cette période, notre association a renforcé sa légitimité, elle a fait la démonstration de sa capacité à piloter un projet d'envergure, elle s'est rapprochée de ses adhérentes et adhérents, elle a permis l'émergence de nouvelles communautés d'acteurs et de projets thématiques collectifs. Nous pouvons être fiers !

J'en profite pour remercier toutes celles et ceux avec qui j'ai pu contribuer à l'aventure Biovallée, y compris celles et ceux qui ne sont plus parmi nous : Didier Jouve, Thierry Geffray, Lyliane Orand. Ces années ont été d'une richesse incroyable ! J'adresse une pensée particulière aux personnes qui ont accompagné de plus près ces trois dernières années avec une qualité d'échange inestimable : les présidents des communautés de communes, Jean Serret, Denis Benoit et Alain Matheron, et au sein de l'association, la vice-présidence, Claude Boudeulle, Philippe Lagrange et Jean-Jacques Magnan, les membres du bureau, et les directeurs, Augustin Guendouz et Yannick Régnier.

Notre association ne demande qu'à poursuivre sur cette lancée. Chers adhérents, chères adhérentes, continuez à dialoguer, à dépasser les difficultés, à construire collectivement, dans vos diversités et vos complémentarités, pour un bel avenir commun en Biovallée !

Karine Melzer
Présidente de l'association Biovallée



Séminaire stratégique
aux Amanins



Notre objet social :
la coopération entre et au service de tous
les acteurs qui s'engagent pour une transition
écologique et sociale du territoire.

MISSION #1

FÉDÉRER ET ANIMER
DES RÉSEAUX
D'ACTEURS LOCAUX

Contribuer à des échanges
fertiles et transversaux :
entre les territoires des
3 intercommunalités

entre les différentes
catégories d'acteurs
locaux (collectivités,
entreprises, associa-
tions, citoyens)

entre les acteurs d'une
même filière, d'un même
secteur, ou confrontés à
une problématique
commune, dans leur
diversité

MISSION #2

FAIRE ÉMERGER ET
PORTER DES PROJETS
COLLECTIFS D'INTÉRÊT
TERRITORIAL

Identifier
collectivement
les besoins

Faire une veille
stratégique, identifier les
tendances et les opportunités

Identifier des sources
d'inspiration, partager des retours
d'expériences

Fédérer un groupe d'acteurs
territoriaux compétents pour
porter le projet

Accompagner
l'émergence
du projet

MISSION #3

CAPITALISER
ET TRANSMETTRE
LES SAVOIRS UTILES
À LA TRANSITION

SAVOIRS
théoriques
& pratiques

Collecter et valoriser
les savoirs théoriques
et pratiques utiles à la
transition

Diffuser largement les
savoirs (formations,
visites apprenantes,
conférences...)

S'engager au sein
de réseaux
extra-territoriaux

Nos réalisations

EAU, SOLS ET BIODIVERSITÉ 6

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE 7

JEUNESSE 8

TOURISME DURABLE ET APPRENANT 9

SAVOIRS ET INNOVATIONS 10

COOPÉRATIONS TERRITORIALES 11

CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT 12

VIE ASSOCIATIVE 14

TERRITOIRE D'INNOVATION BIOVALLÉE 16

COMMUNICATION 18

L'ASSOCIATION 20

BILAN FINANCIER 22

EAU, SOLS ET BIODIVERSITÉ

✓ FINALISER LES ÉTUDES SUR LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

L'association Biovallée porte depuis 4 ans une action pour l'économie circulaire de l'eau sur le bassin versant de la Drôme, avec l'appui du bureau d'étude Ecofilae et des acteurs du territoire. Après une première étude d'opportunités territoriales, les études d'avant-projet pour la réutilisation des eaux usées traitées (Réut) ont été réalisées pour trois sites : Allex-Grâne, Crest et Luc-en-Diois.

L'association Biovallée a co-piloté ce projet avec le Syndicat mixte de la rivière Drôme (SMRD) et l'INRAE. Elle s'inscrit dans les stratégies d'aménagement des communautés de communes et de la commission locale de l'eau. Elle a travaillé avec les délégataires et exploitants des stations d'épuration. Elle a mobilisé les agriculteurs, en lien avec la chambre d'agriculture et le syndicat d'irrigation drômois, pour identifier des sites de stockage potentiels. Elle a organisé, avec l'INRAE, un atelier sur la prévention des risques sanitaires pour les acteurs locaux. L'association Biovallée a médiatisé les études sur la Réut afin de faire connaître le projet et s'assurer de son acceptabilité sociale. Plusieurs articles sont parus dans les médias locaux. La radio locale Rdwa a réalisé un cycle d'émissions sur le sujet. Dans le cadre du festival *Les yeux dans l'eau*, l'association a organisé une conférence intitulée : *Retenir l'eau dans le territoire, on aura tout vu*.●

✓ CONTRIBUER AUX INSTANCES TERRITORIALES SUR L'EAU

L'association Biovallée a participé aux ateliers de concertation de la démarche SAGE Drôme 2050, organisés par le SMRD, ainsi qu'aux assises départementales de l'eau. Elle est membre du comité de pilotage du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).●

¹ Organisation d'une visite de site pour la Réut à Luc-en-Diois



1

✓ FAIRE ÉMERGER UN PROJET TERRITORIAL SUR LES PAYSAGES RÉGÉNÉRATIFS

À la suite d'entretiens avec les acteurs locaux, l'association Biovallée a formulé une première proposition cadre pour un projet collectif d'intérêt territorial sur la régénération écologique. Du fait du manque d'engagement et de maturité collectifs et des moyens limités, ces développements initiaux n'ont pas encore permis de passer à l'action. L'association Biovallée a concentré ses efforts sur des interventions ponctuelles, pour sensibiliser et créer des ouvertures culturelles : animation d'un atelier sur la régénération écologique pendant nos rencontres annuelles, accueil d'une délégation de la chambre d'agriculture au GAEC de Montlahuc, intervention aux secondes journées de l'hydrologie régénérative aux Amanins.●

✓ PORTER UN JUMENTU NUMÉRIQUE DE L'EAU

La SMASH, société de mathématiques appliquées et de sciences humaines et l'association Biovallée portent conjointement le projet de construire un jumeau numérique de l'eau du bassin de la rivière Drôme, avec leurs partenaires scientifiques et territoriaux. Cette initiative vise à développer un modèle dynamique et une plateforme numérique qui faciliteront demain la gestion des ressources en eau, en temps réel (crues,

étiages, prélèvements agricoles...) comme à long terme (scénarios d'aménagement et de gestion...). L'association Biovallée travaille à la mobilisation des acteurs locaux autour du projet, l'animation de la gouvernance et du dialogue territorial, la formulation et l'intégration des enjeux territoriaux.●

✓ INFORMER ET FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE ACTEURS DE LA FILIÈRE PPAM

La 3^e édition du colloque sur les plantes à parfum, aromatiques et médicinales s'est déroulée les 14 et 15 mars au Campus du Val de Drôme à Eurre sur le thème : *Les PPAM à l'heure des transformations environnementales et sociétales : quelles adaptations nécessaires pour une filière souhaitable ?* La fréquentation était inférieure à celle des éditions précédentes (150 participants), mais les intervenants et échanges étaient de qualité et les participants ravis. Les actes du colloque sont disponibles en ligne.●

PROJET EN COURS

Démarrage des travaux du groupe de travail sur le lien au vivant.

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Grâce au mécénat des dix entreprises membres de sa communauté *J'entreprends en Biovallée*, l'association Biovallée met en œuvre différentes actions pour accompagner les acteurs économiques du territoire dans la prise en compte des enjeux liés à la transition écologique.

✓ CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES ENTREPRISES

En 2024, une nouvelle formation collective d'initiation à la méthode du bilan carbone a bénéficié à six entreprises, dont deux qui n'étaient pas encore engagées dans cette démarche et le sont depuis. La communauté des référents carbone formés à cette méthode grâce à l'association Biovallée se réunit à intervalles réguliers dans une logique de partage d'expérience et d'entraide. Quatre rencontres entre dirigeantes et dirigeants membres de *J'entreprends en Biovallée* ont également été organisées afin de favoriser les échanges entre pairs autour d'enjeux stratégiques liés à la transition écologique des organisations (sens au travail, entreprises à mission, raison d'être des entreprises, transmission des savoirs-faire...).●

PROJETS EN COURS

- Appui aux filières de recyclage et de réemploi des matériaux du BTP.
- Célébration des 5 ans de la communauté *J'entreprends en Biovallée*.
- Organisation d'une conférence sur l'engagement sociétal des organisations.

² Laurence Devillers lors de la conférence *Alleluia - L'intelligence artificielle au service de la transition de votre entreprise : mirage ou miracle ?*

✓ ÉCLAIRER LES OPPORTUNITÉS ET RISQUES POUR LA TRANSITION DES ENTREPRISES

Une conférence intitulée *Alleluia - L'intelligence artificielle au service de la transition de votre entreprise, mirage ou miracle ?* a été organisée au Campus du Val de Drôme. L'objectif principal était de sensibiliser un large public de professionnels de notre territoire (dirigeants, salariés, entrepreneurs) aux risques et opportunités de l'intelligence artificielle pour la transition au sein des organisations. 85 personnes ont pu bénéficier de l'expertise de Laurence Devillers, chercheuse au CNRS et conférencière, et des témoignages d'entreprises comme GPA.●

À écouter :
le passionnant témoignage du groupe Vincent sur sa trajectoire écologique
<https://shorturl.at/dqjIM>



✓ SOUTENIR LES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'association Biovallée a mobilisé des moyens pour venir en appui des dynamiques d'économie circulaire sur le territoire. Dans cette optique, une communauté rassemblant les adhérents et adhérents de l'association Biovallée intervenant dans ou intéressés par l'économie circulaire a été constituée. Cette communauté se concrétise par la modération d'une liste d'échanges mail ainsi que l'organisation de temps collectifs ponctuels. À titre d'exemple, un atelier pour imaginer collectivement les moyens de sensibiliser différents publics à l'économie circulaire s'est tenu lors des rencontres annuelles de notre association. Un soutien technique a également été apporté à l'entreprise Liotard TP pour favoriser l'ouverture d'une déchetterie professionnelle à Crest, à proximité de l'écosite du Val de Drôme.●



2

JEUNESSE



4

✓ PROMOUVOIR LES SUJETS DE LA TRANSITION AUPRÈS DES JEUNES

Les liens avec les établissements scolaires du secondaire se poursuivent, à travers les éco-délégués et leurs référentes. En 2024, un groupe d'éco-délégués du lycée Armorin (Crest) a visité deux entreprises engagées dans la transition : Elixens et la Fab Unit. Une fresque de la Renaissance écologique leur a également été proposée. Une rencontre avec les référentes des éco-délégués de la Cité scolaire du Diois a eu lieu, ainsi qu'une intervention auprès d'une classe de 4^e pour présenter l'association Biovallée et quelques projets d'adaptation du territoire au

changement climatique, notamment autour de l'eau. Une rencontre avec le conseiller principal d'éducation du collège Revesz-Long (Crest) en charge des éco-délégués a eu lieu pour envisager des actions communes sur 2025.●

✓ CRÉER DES LIENS ENTRE ACTEURS DE LA TRANSITION ET LA JEUNESSE

Les 30 et 31 mai a eu lieu la première édition du festival *Construire l'espoir* à Die, réunissant 165 jeunes du département autour des sujets de transition par l'intermédiaire des maisons familiales rurales (MFR), de Osons ici et maintenant, du BTP CFA de Livron et de l'Archipel. L'association Biovallée, partenaire des MFR dans l'organisation, a organisé un temps de rencontre avec des élus et des acteurs du territoire. 13 organisations locales (dont 8 adhérentes) engagées dans la transition écologique et sociale ont été invitées à se présenter aux jeunes et à dialoguer autour de leurs thématiques (eau, énergie, alimentation, agriculture, solidarité, réemploi...). Les jeunes ont par ailleurs eu l'occasion d'interviewer 3 élus locaux, départementaux et régionaux en animant une émission de radio aux côtés de Rdwa.●

3 Des jeunes de la Sauvegarde 26 paillent les arbres aux Alvéoles

PROJET EN COURS

Trouver la juste place de la jeunesse dans la gouvernance de l'association Biovallée.

✓ SOUTENIR L'ORGANISATION DE CHANTIERS ÉDUCATIFS À VOCATION ENVIRONNEMENTALE

Le partenariat avec l'équipe de prévention spécialisée de la Sauvegarde 26 s'est poursuivi en 2024, grâce au financement de la Fondation Huilerie Richard. 3 chantiers éducatifs ont eu lieu : construction de nichoirs à oiseaux en matériaux de récupération à La Chignole, végétalisation de L'Or des Benches, paillage et jardinage aux Alvéoles. 6 jeunes ont participé à ces chantiers.●

✓ APPUYER LE PROJET SUR LES CHEMINS DU DEHORS

L'association Biovallée a apporté un soutien à la communication et à la logistique des stages de ce projet porté avec l'École pratique de la nature et des savoirs et le Réseau drômois d'éducation à l'environnement, qui vise à former les personnels éducatifs à "l'école du dehors".●

✓ ASSURER LE LIEN AVEC LES ACTEURS JEUNESSE DU TERRITOIRE

L'association Biovallée est membre des deux réseaux des acteurs jeunesse, celui du Crestois et du Pays de Saillans et celui du Diois. Elle a participé au comité de pilotage du projet *Un pacte pour soi, impact local* porté par le 8Fablab. Nous avons accueilli des stagiaires du territoire à plusieurs reprises et nous encourageons également nos adhérents à le faire.●

4 Festival *Construire l'espoir* à Die

TOURISME DURABLE ET APPRENANT

✓ CONTRIBUER À DÉVELOPPER UN TOURISME DURABLE ET APPRENANT

Pour répondre à certains enjeux de transition du secteur touristique et au besoin de trouver de nouvelles voies de développement sur le territoire, l'association Biovallée vise à consolider les liens entre acteurs touristiques et acteurs de la transition et de la transmission de savoirs. À terme, il s'agira de permettre aux touristes et habitants de participer à des voyages immersifs en Biovallée, au plus près des acteurs engagés localement.●

✓ CONSOLIDER LES LIENS ENTRE ACTEURS TOURISTIQUES ET NON-TOURISTIQUES

L'association a organisé plusieurs commissions réunissant des écohébergeurs, l'office du tourisme du Val de Drôme, le service tourisme de la communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans ainsi que l'agence d'attractivité de la Drôme afin de favoriser les échanges et la collaboration entre ces acteurs. Parallèlement, elle a rencontré divers partenaires intéressés par la dimension apprenante du tourisme, notamment l'agence Chemins, Les alvéoles et d'autres acteurs de la transmission. L'association a également pris part à une table ronde sur le tourisme durable lors des *Rencontres de Die*, et à un speed meeting organisé par l'office du tourisme du Val de Drôme. Enfin, elle s'est rapprochée des réseaux nationaux en candidatant aux Trophées Horizons, portés par l'association Acteurs du tourisme durable et l'Ademe, et en intégrant la Fabrique des transitions.●

5 Fondation Cyrus en visite à la ferme de Chamarges

6 Cadres de la fonction publique territoriale en formation immersive en Biovallée

✓ ACCOMPAGNER ET ANIMER LA COMMUNAUTÉ DES ÉCOHÉBERGEURS

Fin 2024, la communauté des écohébergeurs était composée de 24 structures, plus 4 en cours d'intégration. Pour favoriser les échanges entre pairs et ainsi renforcer leurs pratiques et mieux sensibiliser les visiteurs autour d'enjeux de transition, un cycle d'animation a été proposé. 3 rencontres thématiques ont été organisées : biodiversité au Domaine de la Ruche à Grâne avec la Gare des Ramières, énergies renouvelables à l'Éco-Logis du Clos des tilleuls à Die avec la coopérative Dwatts, tourisme durable et apprenant aux Amanins.●

✓ CONSTRUIRE DES CIRCUITS TOURISTIQUES DE LA TRANSITION GRAND PUBLIC

L'association Biovallée a recensé des acteurs proposant différents formats pour transmettre au grand public leurs connaissances utiles aux enjeux locaux de transition (agriculture, vivant, eau...); un recensement en cours de diffusion auprès des professionnels du tourisme. L'année 2024 a également jeté les bases d'une co-construction avec les opérateurs touristiques (offices, agences...) de circuits intégrant ces acteurs engagés.●

PROJET EN COURS

Un guide capitalisant sur les savoirs et pratiques des écohébergeurs en matière de transition avec témoignages (à paraître début 2025).



5

✓ STRUCTURER DES VISITES APPRENANTES POUR LES PROFESSIONNELS

Porte d'entrée sur le territoire, l'association Biovallée répond aux demandes de visites de professionnels. En lien avec son pôle des savoirs, elle a commencé à structurer des visites apprenantes pour les professionnels qui souhaitent comprendre les dynamiques de transition locales pour les transposer à d'autres contextes. 3 jours de formation en immersion ont été organisés pour des cadres de la fonction publique territoriale via le CNFPT et 4 jours pour la fondation belge Cyrus auprès d'acteurs locaux (collectivités, entreprises et associations...) engagés sur différents enjeux. L'association a également accueilli une délégation brésilienne intéressée par les enjeux climatiques ainsi que des professeurs et étudiants de Montpellier SupAgro concernés par les problématiques alimentaires.●



6

SAVOIRS ET INNOVATIONS

✓ CONSTRUIRE UNE RELATION PRIVILÉGIÉE DE LONGUE DURÉE AVEC LE MONDE DE LA RECHERCHE

Depuis 2023, l'association Biovallée et la SMASH, société de mathématiques appliquées et de sciences humaines, sont engagées autour d'un projet commun de mise en relation du monde de la recherche et de la société. La SMASH, entreprise à mission, cofinance un poste de chargée de mission pôle des savoirs à l'association Biovallée. L'ancrage territorial des actions du Campus SMASH et des productions concrètes de vulgarisation scientifique font partie des réalisations de cette année.●

✓ RENDRE ACCESSIBLES LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES UTILES À LA TRANSITION

Les connaissances scientifiques sont souvent rédigées dans un langage difficile d'accès. L'association Biovallée poursuit donc son travail de vulgarisation. Elle a terminé un cycle sur la transition agroécologique par la rédaction de deux synthèses sur le rôle des intercommunalités et d'une épicerie dans le développement de l'agriculture biologique et des circuits courts à l'échelle territoriale. Ouvrant un nouveau sujet, elle a rédigé une synthèse consacrée à l'expérimentation d'un dispositif coordonné de rénovation énergétique des maisons individuelles (Dorémi) créé sur le territoire dans les années 2010.●

✓ PARTAGER DES SAVOIR-FAIRE ET DES PRATIQUES

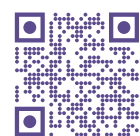
L'association Biovallée a coorganisé avec la Manufacture coopérative, le comité territorial URSCOP Drôme-Ardèche et la SCOP Ardelaine, deux jours d'échanges sur les transmissions coopératives au centre agroécologique des Amanins. Ces deux jours ont permis de réunir des acteurs de l'économie sociale et solidaire venus de partout en France. Ils ont échangé sur leurs savoirs et ont partagé leurs retours d'expérience sur le passage de relais au sein de leur structure. Ils ont également contribué ensemble à la finalisation d'un jeu pour accompagner les transmissions d'entreprise et d'association.●

✓ INSPIRER ET S'INSPIRER

Au-delà des conférences, l'association participe à diffuser les savoirs à de nombreux publics par plusieurs canaux. Ainsi, les radios locales Rdwa et Saint Ferréol et l'association Biovallée proposent des émissions de radio autour de la transition sur le territoire. 31 émissions ont été diffusées en 2024 sur de nombreuses thématiques : eau et agriculture, engagement citoyen, plantes à parfum aromatiques et médicinales, accompagnement au changement, carbone et changement climatique, recyclage du plastique, hydrologie régénérative, justice alimentaire, et changements du monde. Les 4 dernières émissions ont été réalisées sous un nouveau format mettant la focale sur les enjeux de coopération. L'association Biovallée participe également à la mise en valeur du territoire et de ses acteurs en dehors de Biovallée. En 2024, ses salariés, administrateurs et bénévoles ont répondu à 16 sollicitations permettant de toucher 440 personnes de la Bretagne à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur en passant par la région Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.●

7
Séance d'arpentage lors du séminaire sur les transmissions coopératives

À consulter :
les synthèses des travaux de recherche sur la transition en Biovallée
<https://biovallee.net/synthese-recherche/>



PROJETS EN COURS

- Synthèse sur l'histoire de la gestion de l'eau dans la vallée de la Drôme.
- Accompagnement de l'ancrage territorial de projets de recherche (santé commune, jumeau numérique) pour outiller la gouvernance de la transition sur le territoire.

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

✓ CONDUIRE UN PROJET POUR STIMULER LE PASSAGE À L'ÉCHELLE

En dépit des intentions partagées par les acteurs locaux, les résultats obtenus en matière de transition sur le territoire ne sont pas à la hauteur des objectifs formulés dans le projet Biovallée. L'association Biovallée considère que l'amélioration de la coopération territoriale est un moyen déterminant pour se remettre sur la bonne trajectoire. Elle porte un projet d'action-recherche, soutenu par l'agence de la transition écologique (Ademe), qui combine une expérimentation de "diplomatie de la transition" et une démarche de recherche et développement sur la coopération territoriale.●

✓ MENER UNE RECHERCHE SUR LA COOPÉRATION POUR LA TRANSITION

A partir d'une lecture sélective de documents rédigés par des praticiens de la coopération et des chercheurs travaillant sur le sujet, l'association Biovallée a rédigé et présenté une synthèse qui éclaire les définitions, modalités et enjeux des relations coopératives entre les collectivités et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Des entretiens approfondis ont été conduits avec les acteurs locaux. Ils seront complétés et feront l'objet d'analyses en 2025.●

✓ ANIMER DES ÉCHANGES ENTRE ACTEURS DE L'ESS

Une communauté d'acteurs de l'économie sociale et solidaire agissant pour la transition s'est réunie trois fois dans le cadre de déjeuners de travail. Dans une logique de pair à pair, cette communauté vise à consolider les pratiques des acteurs, stimuler les coopérations opérationnelles entre eux, ouvrir de nouvelles perspectives de développement et offrir un espace d'entraide. Les échanges ont porté sur les modes de relation avec les intercommunalités et l'appropriation du concept d'opérateur territorial de transition.●



8

✓ ORGANISER UNE CONFÉRENCE ET UN ATELIER SUR LA COOPÉRATION POUR LA TRANSITION

Un premier temps fort a été organisé les 27 et 28 novembre 2024, associant une conférence et un atelier de travail. La conférence *Comment nous réussirons la transition - La coopération, clé de la réussite ?* a réuni 150 personnes. Jean-François Caron, ancien maire de Loos-en-Gohelle et président de la Fabrique des transitions, est intervenu pour raconter la transformation de l'ancienne cité minière en ville pilote du développement durable. Dans le cadre de cette conférence, l'association Biovallée a lancé un appel à volontaires parmi les actrices et acteurs locaux pour apporter un témoignage personnel *seul en scène* pendant 10 minutes. Alexis Petroff et Flore Bazin se sont prêtés au jeu. Le prestataire local Kamea Meah a filmé l'intégralité de la conférence et réalisé un film court de 6 minutes pour retranscrire les faits marquants et l'ambiance de la soirée. Le lendemain, un atelier de travail a été organisé dans l'intention de travailler sur les postures d'acteurs. 20 personnes (élus, agents et acteurs ESS) y ont participé. Cet atelier s'est librement inspiré de l'*Agora des 4 fantastiques* proposée par la Fabrique des transitions.●

✓ AMORCER UNE COMMUNAUTÉ NATIONALE SUR LES ALLIANCES LOCALES POUR LA TRANSITION

L'association Biovallée a souhaité élargir sa connaissance et sa compréhension des dynamiques de coopérations territoriales favorables à la transition. Pour cela, elle s'est rapprochée de la Fabrique des transitions, en vue de constituer une communauté apprenante nationale sur les alliances locales pour la transition. Un atelier de lancement de cette communauté a eu lieu lors de l'assemblée annuelle de la Fabrique des transitions qui se tenait le 12 décembre.●

✓ COMMUNIQUER ET METTRE EN RÉCIT LES ACTIONS TERRITORIALES

Le cycle d'émissions radio *Il est une vallée* a été restructuré pour se focaliser sur les enjeux de coopération. Les émissions au nouveau format sont produites et diffusées à un rythme mensuel depuis septembre 2024. Une lettre d'information spéciale coopérations a paru le même mois.●

8
Jean-François Caron lors de la conférence *Comment nous réussirons la transition. La coopération, clé de la réussite ?*



À regarder :
la conférence dans son intégralité
www.biovallee.net/JFCaron

CITOYENNETÉ ET ENGAGEMENT

✓ **CONSTITUER UN GROUPE DE TRAVAIL CITOYENNETÉ, ENGAGEMENT ET VIE ASSOCIATIVE**

Composé de 4 membres du conseil d'administration et de 2 adhérentes, ce groupe a pour rôle de mettre en œuvre et bonifier les propositions faites par le conseil d'administration et l'équipe autour de la vie associative et l'engagement citoyen.●

✓ **PARTICIPATION AUX RENCONTRES DE DIE**

Les associations Biovallée et Écologie au Quotidien ont co-animé un forum des projets, pendant les *Rencontres de Die*, sur la question du bénévolat dans les associations. 20 associations, la plupart adhérentes, y ont participé. Ces échanges permettront d'alimenter un espace "offre de bénévolat" sur le futur site internet.●

✓ **APPUYER LA RÉALISATION D'UNE BANDE DESSINÉE PRENANT POUR CADRE BIOVALLÉE**

La maison d'édition Bamboo s'est associée à l'auteur granois Fabien Rodhain pour réaliser une bande dessinée qui prend pour cadre le territoire de la vallée de la Drôme (Biovallée) et qui s'attarde plus particulièrement sur la rivière Drôme. Cette histoire d'un retour aux sources a pour objectif de sensibiliser les citoyens et citoyennes de la vallée de la Drôme, mais aussi au-delà, sur la transition écologique et sociale et la relation au vivant, à travers une fiction inspirée des initiatives et des acteurs de Biovallée.●

PROJETS EN COURS

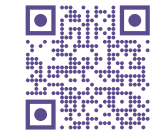
- Structurer et former un premier groupe d'ambassadeurs de l'association Biovallée.
- Mettre à disposition des acteurs relais du territoire des fiches pour présenter les solutions locales de transition aux habitants.

✓ **COORDONNER LE PROJET SOUS LES ARBRES, REJOIGNONS-NOUS ET POURSUIVRE LES CHANTIERS DE PLANTATION SUR LE TERRITOIRE**

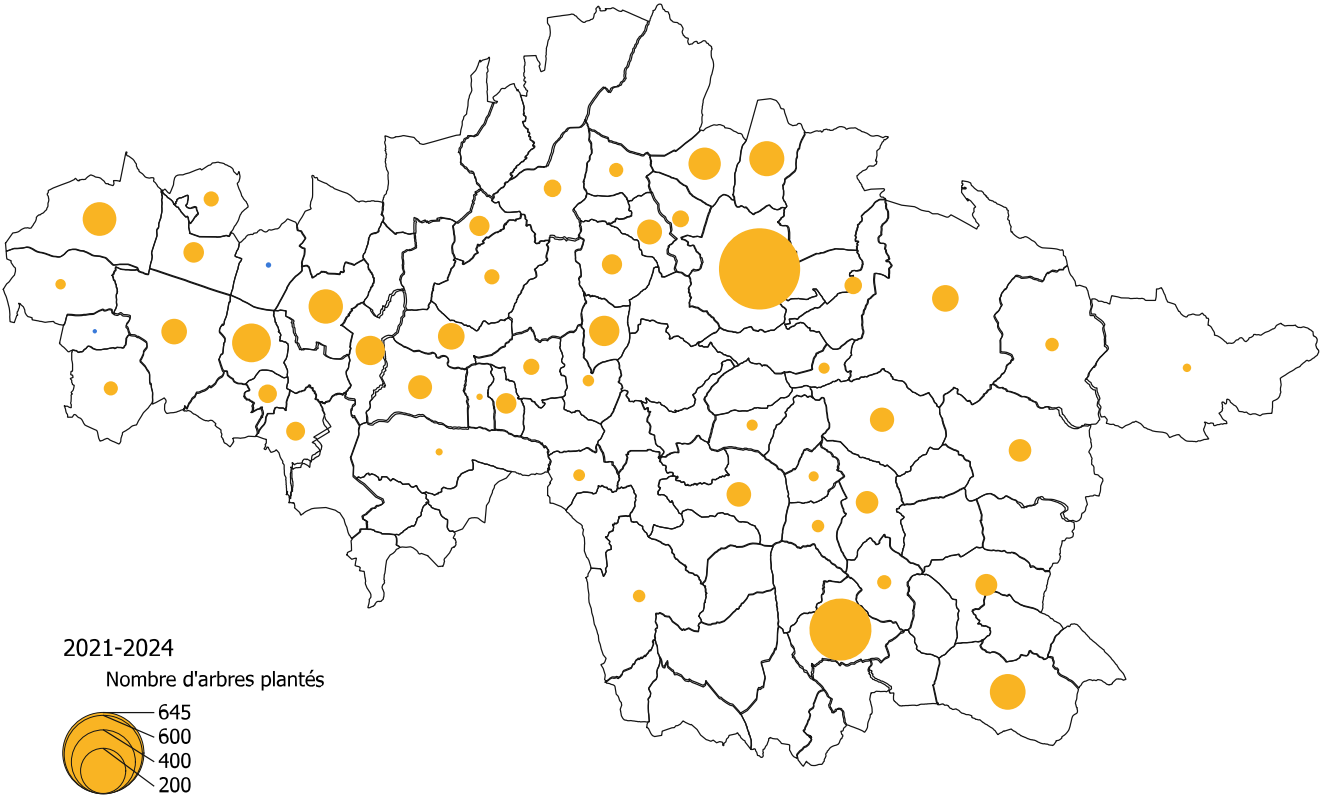
Le don d'arbres fruitiers par les pépinières Veauvy s'est poursuivi pour la 4^e année consécutive. 36 projets ont reçu 881 arbres fruitiers, plantés dans 27 communes différentes de la vallée de la Drôme.●

✓ **RECENSER LES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ADHÉRENTS**

Des rencontres ont eu lieu avec des professionnelles de l'accompagnement au changement, afin de recenser les outils et ateliers pour accompagner le changement dans les organisations. Ce travail a donné naissance à un livret, accessible sur notre site internet. Des exemplaires papier seront mis à disposition des professionnels et bénévoles qui animent ces ateliers, ainsi que dans des lieux relais (centres sociaux, espaces de vie sociale, tiers-lieux,...) afin d'être consultables par les habitants.●



À consulter :
le livret des outils d'accompagnement au changement
<https://biovallee.net/accompagner-changement/>



10



12

VIE ASSOCIATIVE

TENIR LES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION BIOVALLÉE

Les permanences de l'association Biovallée se sont poursuivies au 1^{er} semestre 2024. Elles ont eu lieu à Saillans, Saint-Julien-en-Quint, Allex, Luc-en-Diois et Beaufort-sur-Gervanne. Chaque permanence est organisée chez un adhérent, et parfois avec un adhérent (Dwatts, Ronalpia). Elles sont une occasion pour des adhérents ou des personnes curieuses de venir échanger, autour d'une boisson chaude, de l'association Biovallée, du territoire et de la transition écologique. Près d'une centaine de personnes nous ont rencontrés à l'occasion d'une permanence. En octobre 2024, les permanences ont laissé place aux rendez-vous des solutions locales de transition *Agir en Biovallée*. Des marchés des initiatives offrant une vitrine aux actrices et acteurs locaux proposant des solutions concrètes pour passer à l'action. Une belle occasion de faire réseau entre les acteurs présents. 3 rendez-vous se sont tenus dans des lieux relais : la MJC Nini Chaize à Aouste-sur-Sye, la médiathèque de Die, la salle des fêtes de Saoû. Près de 150 personnes sont passées et 28 acteurs locaux ont participé en tenant un stand.●



13

ORGANISER DES VISITES INSPIRANTES CHEZ NOS ADHÉRENTS

Ces visites, réservées aux adhérentes et adhérents de l'association, sont une occasion pour découvrir des structures engagées dans la transition. Elles ont lieu une fois par trimestre en amont des réunions du conseil d'administration. 65 personnes ont visité l'Avant-poste à Die, GPA à Livron-sur-Drôme et la Fab Unit à Eurre. Ces temps de visite permettent également de créer du lien avec et entre adhérents, autour d'un apéritif convivial qui clôture chaque visite.●



14

ORGANISER DES RENCONTRES ANNUELLES AUTOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les premières *Rencontres annuelles de l'association Biovallée*, avec un format à la journée, ont eu lieu le 5 avril au Monastère de Sainte-Croix. Cette belle journée a réuni 68 personnes sur les 5 ateliers thématiques du matin et 40 personnes sur les ateliers transversaux de l'après-midi. Deux nouveaux membres ont intégré le conseil d'administration à l'occasion de l'assemblée générale : Serge Krier (habitant) et Céline Poret (entreprise). L'association remercie Pascal de Montmorillon (habitant), sortant cette année, pour son engagement pendant de nombreuses années.●



15

ANIMER LA VIE ASSOCIATIVE AUTOUR DES FILS D'ACTUALITÉ

Entre chaque réunion du conseil d'administration, des temps d'échanges ont été proposés à ses membres pour partager et questionner les actualités de l'association Biovallée. Ces temps se sont transformés à l'automne pour s'ouvrir aux membres des commissions, sous la forme de petits déjeuners.●

PROJETS EN COURS

- Poursuite des rendez-vous *Agir en Biovallée* et réflexion avec les partenaires pour faire évoluer le format à l'automne 2025.
- Réflexion à mener sur l'animation des collèges.

13, 14
Rencontres annuelles de l'association Biovallée au Monastère de Sainte-Croix

15
Visite de la Fab Unit

16
Visite de GPA

17
Agir en Biovallée



16

ORGANISER DES SÉMINAIRES ANNUELS

Le conseil d'administration et l'équipe se sont réunis pour un séminaire stratégique annuel en juin aux Amanins. Les sujets suivants étaient à l'ordre du jour : innovation et sujets nouveaux, place de tous dans l'association (gouvernance associative), place de l'association dans le territoire, place de l'association dans les réseaux. Par ailleurs, l'équipe salariée s'est réunie lors d'un séminaire de rentrée en septembre à la Ferme Salam (Boulc). L'occasion notamment d'expérimenter des temps de connexion au vivant et des méthodes de concertation entre humains et non humains.●

GÉRER LES ADHÉSIONS

En 2024, l'association Biovallée a pu compter sur le soutien de 214 adhérentes et adhérents, dont 71 entreprises, 16 collectivités, 51 associations et 76 habitantes et habitants. Le rapport d'activité a été envoyé à toutes les communes de la vallée, avec une notice ludique pour le présenter et une invitation à se rencontrer et à adhérer.●



17

TERRITOIRE D'INNOVATION BIOVALLÉE

La Biovallée fait partie des lauréats de l'appel à projet Territoires d'innovation de grande ambition lancé par l'État et opéré par la Caisse des Dépôts.

L'association est porteuse du projet Territoire d'innovation Biovallée, elle assure la coordination et le suivi du programme aux côtés de ses partenaires dans le cadre d'une gouvernance multi-acteurs impliquant les trois intercommunalités du territoire et bénéficie pour ce faire d'une subvention de gestion.

Le projet finance une vingtaine d'acteurs sur le territoire (collectivités, associations, coopératives et entreprises) pour un montant total de subvention de 5,7 millions d'euros sur la période 2020-2027. La coopérative Dwatts a aussi bénéficié d'apports en investissement. Ces structures portent des projets inscrits dans 4 axes : agroécologie et bioéconomie, autonomie énergétique, mobilité décarbonée et économie circulaire, pôle des savoirs.

✓ ORGANISER LES TEMPS FORTS COLLECTIFS ET LA GOUVERNANCE

L'assemblée annuelle des acteurs de Territoire d'innovation Biovallée s'est tenue le 10 octobre au Campus, sur l'écosite du Val de Drôme. La soixantaine de participants a pu suivre l'avancée du programme et des opérations à l'occasion de plusieurs présentations d'acteurs. Un atelier a par ailleurs été organisé pour présenter des solutions locales de transition et en identifier de nouvelles.

L'association Biovallée a réuni plusieurs fois les animateurs et animatrices d'axe et le comité de pilotage du projet, composé avec elle des communautés de communes du Val de Drôme, du Crestois et du Pays de Saillans, et du Diois. Elle a formalisé ensuite les décisions relatives au contrat lors de comités de suivi bi-annuels avec la Caisse des Dépôts. L'association Biovallée a accueilli la Caisse des Dépôts pour une journée sur le territoire en février, avec l'organisation d'une visite de la ferme de Chamarges en compagnie de la Carline. Elle a également participé aux journées nationales Territoires d'innovation en septembre à Dunkerque, pendant les Assises de la transition énergétique. Une occasion d'intervenir aux côtés de Dwatts pour présenter les projets d'autoconsommation collective du territoire et de renforcer les relations avec les autres porteurs de projet et les partenaires nationaux.●

✓ POURSUIVRE LA STRUCTURATION DU PROGRAMME

L'association, avec ses partenaires, est en interface entre les structures locales et le financeur. Au titre du portage du programme, elle en assure le bon déploiement. Fin 2024, 40 opérations ont été conventionnées ce qui représente presque 5 millions d'euros engagés de subvention sur les 5,7 millions d'euros au total. La différence concerne 2 opérations en cours de conventionnement fin 2024, 2 opérations au démarrage plus tardif qui restent à conventionner sur l'année 2025 et les frais pour gestion du programme.●

✓ SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES OPÉRATIONS

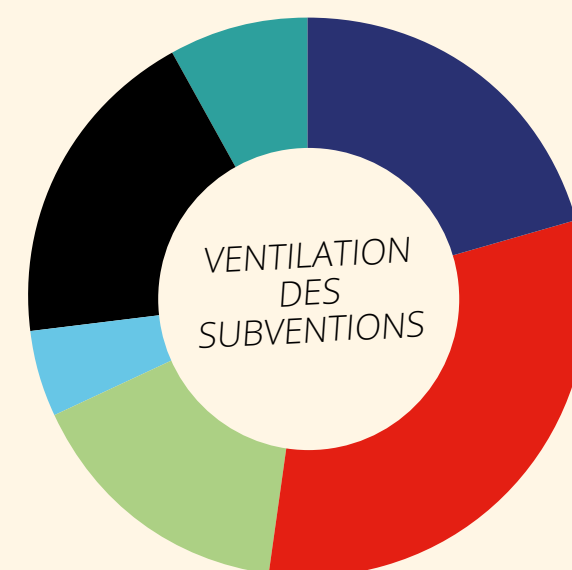
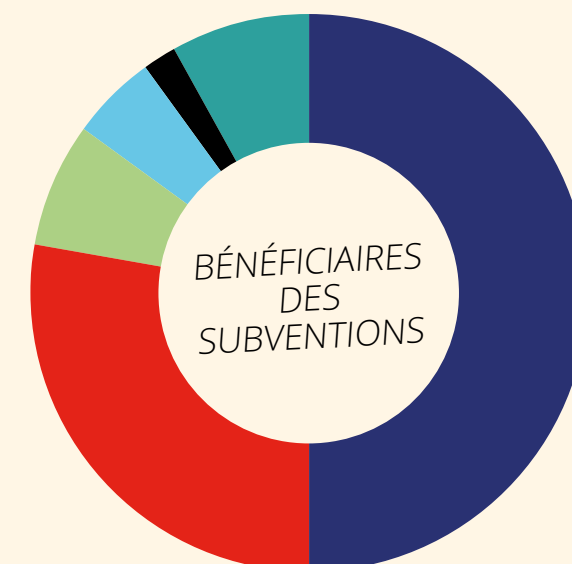
Ces acteurs ont vu leur projet conventionné en 2024 :

- L'association Kamea Meah pour accompagner la diffusion de son film documentaire sur les transitions de l'agriculture et de l'alimentation. L'occasion de projeter et débattre autour de *La théorie du boxeur* dans la vallée de la Drôme et les territoires voisins.
- La communauté de communes du Diois pour financer la phase d'émergence d'un pôle alimentaire à Luc-en-Diois qui s'inscrit dans son projet alimentaire territorial. Ce projet vise à rapprocher acteurs et consommateurs pour une meilleure accessibilité à une alimentation locale et durable.
- L'entreprise à but d'emploi Val d'Emploi, ressourceurie et recyclerie créée dans le cadre de l'expérimentation *Territoire zéro chômeurs de longue durée*. Le financement appuie la structuration d'une filière locale de valorisation des plastiques et textiles, en lien avec l'écosystème des acteurs de l'économie circulaire du territoire.

Ces acteurs ont présenté des avancées sur leurs opérations en 2024 :

- Le groupe de recherche en agriculture biologique vise à évaluer l'intérêt d'alternatives au cuivre (préparations à base de plantes) pour le contrôle du mildiou de la vigne dans la vallée de

- la Drôme. Les expérimentations sont menées sur un réseau de parcelles de viticulteurs biologiques et sur une parcelle en conditions semi-contrôlées. Les résultats sont diffusés aux viticulteurs par le biais d'analyses techniques et de visites.
- La communauté de communes du Val de Drôme expérimente des solutions d'accès digne à l'alimentation (restauration collective, cuisine centrale, jardins, ateliers, partenariats solidaires...) notamment pour les publics les plus éloignés (secteur du Val de Drôme et du Crestois).
 - Dromolib déploie son activité d'agence en conseillant et apportant des solutions d'écocomobilité aux acteurs du territoire et aux citoyens ; le système d'autopartage Libelul en fait partie.
 - Aire Trésor a créé et développé une filière de valorisation locale des plastiques et textiles en lien avec l'écosystème territorial (notamment la Fab Unit et l'EBE Val d'Emploi).
 - L'association Biovallée a poursuivi et renforcé l'animation et la coordination du pôle des savoirs.
 - La SMASH déploie son campus virtuel (contenus e-learning et modules pédagogiques) et la coordination d'actions d'accompagnement et de sensibilisation (conférences) liées à la transition écologique.●



COMMUNICATION

BIENVENUE SUR BIOVALLEE.NET



✓ CLARIFIER ET OUTILLER LA COMMUNICATION

En 2023, l'association Biovallée s'est dotée de son propre logo et d'une nouvelle charte graphique afin d'identifier plus clairement ce qui relève de l'association et ce qui relève des acteurs de la Biovallée. Les supports de communication ont été mis à jour. D'autres documents graphiques ont été réalisés pour continuer à améliorer la lisibilité de l'association, parmi lesquels le rapport d'activité 2023 et un kit destiné aux ambassadeurs de l'association pour s'approprier ses sujets. Des supports spécifiques aux différentes actions de l'association ont également été produits : des fiches présentant les solutions de transition portées par les actrices et acteurs locaux, affichées lors des rendez-vous *Agir en Biovallée*, un poster *7 bonnes raisons d'adhérer* qui détaille les services rendus aux adhérentes et adhérents et les programmes de chaque événement de l'association.●

✓ COORDONNER LA REFONTE DU SITE BIOVALLEE

Nous l'avions annoncé l'année passée et c'est maintenant du concret. Le site *biovallee.net* a été intégralement repensé pour mieux refléter la réalité de la transition sur le territoire, valoriser celles et ceux qui s'engagent et favoriser la mobilisation citoyenne. Sa mise en ligne est prévue au printemps 2025.●

✓ PROMOUVOIR LES ÉVÈNEMENTS DE L'ASSOCIATION ET DES ACTEURS LOCAUX

Cette année, l'association Biovallée a organisé 1 colloque, 2 conférences et 4 marchés des initiatives. Des campagnes de communication ont été mises en œuvre pour chacun de ces événements (affiches, publications sur les réseaux sociaux, interviews, communiqués et dossiers de presse, valorisation dans des articles et émissions de radios). Ce plan média a permis à l'association de faire salle comble presque à chaque fois et de faire la rencontre de nouveaux publics. Par ailleurs, l'association a relayé de nombreux autres événements portés par les acteurs locaux via ses outils de communication.●

PROJETS EN COURS

- Promouvoir le nouvel outil *biovallee.net* et inciter à la contribution.
- Renforcer la présence de l'association dans les événements mobilisateurs sur le territoire.
- Créer un classeur des solutions locales de transition à destination des citoyennes et citoyens.

✓ VALORISER LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA TRANSITION DANS LES MÉDIAS

L'association Biovallée s'est donnée pour mission de valoriser les initiatives prometteuses en matière de transition écologique ; celles portées par ses adhérentes et adhérents, mais aussi plus largement, celles qui éclosent un peu partout sur le territoire. Le programme radio *Il est une vallée* y concourt largement. L'association reçoit par ailleurs de nombreuses sollicitations de journalistes et les oriente vers les acteurs pertinents sur leurs sujets. La Biovallée continue d'intéresser partout en France et au-delà ! *Le Nouvel Obs* publiait ainsi un long article en mai dernier intitulé *Transition écologique : la vallée où l'utopie a germé*, fruit de la rencontre entre la journaliste et des acteurs locaux, par l'entremise de l'association Biovallée. La Carline, les Alvéoles, Agri Court, Les Amanins... y étaient cités. De la même manière, en mai, une journaliste de l'hebdomadaire *La Vie* a reçu le grand prix de l'éco-reportage du club de la presse Drôme-Ardèche grâce à son sujet sur la Biovallée.●

✓ DIFFUSER L'INFORMATION

Pour rendre compte de ses activités et de morceaux choisis de l'actualité de la transition sur le territoire, l'association a fait le choix de thématiser ses lettres d'informations. En 2024, ont ainsi pu être traités les sujets de l'eau, des plantes à parfum aromatiques et médicinales, du tourisme durable et apprenant, de l'économie circulaire, des savoirs et innovations, de l'engagement citoyen et de la jeunesse et des coopérations territoriales. Chaque lettre est envoyée à près de 3500 abonnés avec un taux d'ouverture avoisinant les 50 % sur les derniers envois : c'est encourageant !●

Vous êtes un acteur ou une actrice de la transition, découvrez comment ce nouvel outil peut nourrir et valoriser votre engagement et vos actions. Vous êtes un citoyen ou une citoyenne, découvrez comment vous impliquer davantage dans la transition.



Adopter une solution de transition, se former, se documenter et s'inspirer, soutenir financièrement les initiatives de transition, accompagner le changement pour sensibiliser autour de vous.



Proposer ou trouver un emploi, un stage, une offre de bénévolat, participer à des événements sur le territoire, partager votre actualité en lien avec la transition écologique sur le territoire.



Rencontrer
DES ACTEURS ET ACTRICES QUI S'ENGAGENT
J'explore la carte

Figurer sur la carte des acteurs de la transition.



Apprendre à mieux connaître les actions et engagements de l'association Biovallée et peut-être décider de venir vous impliquer dans la transition à nos côtés !

ADHÉRENTES ET ADHÉRENTS

71 entreprises16 collectivités51 associations76 habitantes & habitants

ASSOCIATIONS

APLOMB ●
Accueil Saint Joseph
ADAF Arbre et Sol Vivant ●
APAJH de la Drôme
Archijeux
ASLGF Pierre Sanglante
Graines de Lien
Les Amanins ●
Lysandra
L'OMNES
Association pour le Renouveau de l'Herboristerie
Association Réenchanteurs de la Terre
Association Tricycle (L'or des bennes)
BTP CFA Drôme Ardèche
CFPPA Die
CODYTER
Collembole ●
Compost et Territoire ●
Délégation Départementale de l'Enseignement Catholique (DDEC 26)
Domazane Solidaire
Drôme Etc.
Dromolib
École Pratique de la Nature et des Savoirs ●●
Écologie au Quotidien ●●●●
ESCDD ●
Exilés et Crestois
GEVD
IVDD
Kamea Meah
L'abeille qui relie
L'Archipel ●
L'Oasis de Serendip ●●
La Chignole ●
La FRAPP
La Poule à Facettes
La Tour de Borne
Le Laboratoire de la Transition ●
Le Nousistan
Le Pergo
Les jardins d'Auguste
Les Jardins Nourriciers
MJC Nini Chaize ●
Osons ici et maintenant ●
Permalab
Radio Saint Ferréol
Rdwa
Recyclerie AIRE Trésor ●

Ronalpia
Sat sang
Sauvegarde 26 ●
Syndicat des Simples

ENTREPRISES

21-22 agence de redirection écologique
8FabLab ●●
Domaine de la Conche
AGENCE DREAMER
Agence Reconnaissance
ALIETIS ●
AquaTerra Solutions
ARTNUM3D
Augias Europa
Barthélémy Bronze
Becatalpa
Bertolami
Camping Champ la Chèvre
Camping de la Clairette ●
Camping Les chapelains
Carpe et Capucine ●
Cave de Die Jaillance
Charles et Alice
Agence Chemins
CoCo Architecture
Conseil Énergie & Environnement
Crest distribution
Distillerie des 4 Vallées
Domaine des Ayasses ●
Drôme d'Abeille
DWATTS ●
E-cohabiter
Éco-Logis du Clos des tilleuls
ELIXENS ●
ENEDIS Drôme Ardèche
Ferme Des Montagnes Bleues
GAEC de MONTLAHUC
Gervanne camping
Gîte La Sauvagine
Gîte du Haut du Pierron
Gîte La Vaumane ●
Gîte Sources de Mirmande ●
Gîte Mouton les ailliers
GPA ●
Gravir Conseil
Greta Viva 5
Groupe Sols
Happy Hours en Biovallée
Happy & cie

Helioscop
Huilerie Richard
Impulse'ER
L'Amandier
L'arche des 3 becs
La Benjianne
La Carline
Ladrôme Laboratoire
La ferme Salam
Le clos Peyrambert ●
Le Dérot Moulinage
Les Alvéoles
Les Roves Nomades
Let's Co ●●
Liotard TP
Moulin de Solaure
Nexio
Nouveau Monastère de Sainte-Croix
PALFINGER France
Pépinières VEAUUVY ●
RODHAIN Développement
Benoit - Jouenne électricité
SCHMIDER Catherine Consultante
SMASH ●
SMURFIT KAPPA SUD-EST
Solstice
Terra Mellifera

COLLECTIVITÉS

Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans ●●
Communauté de communes du Diois
Communauté de communes du Val de Drôme ●●●
Mairie de Aouste-sur-Sye ●●
Mairie de Die ●
Mairie de Eurre
Mairie de la Chaudière
Mairie de Livron-sur-Drôme ●●
Mairie de Loriol-sur-Drôme
Mairie de Luc-en-Diois
Mairie de Mirabel-et-Blacons
Mairie de Ponet-et-Saint-Auban
Mairie de Saillans
Mairie de Saint-Andéol
Mairie de Barnave
SMRD ●

●●●●●●●● RETROUVEZ QUI COMPOSE LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION

Commission Eau, sols et biodiversitéCommission Économie circulaireCommission Tourisme durable et apprenantCommission JeunesseCommission Savoirs et innovationsGroupe de travail Vie associative, citoyenneté et engagementGroupe de travail CommunicationGroupe de travail Ressources humainesGroupe de travail Lien au vivant

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉQUIPE SALARIÉE



RODÈNE BODIN-CASALIS
Commune d'Aouste-sur-Sye



CATHERINE PELLINI
Communauté de communes du Diois



CHRISTIAN CHABERT
Commune de Livron



FABIENNE SOUDÉ
Commune de Die



CHRISTINE MARION
Communauté de communes du Val de Drôme
Bureau



ARNAUD VANNIER-MOREAU
Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans



CLAUDE BOUDEULLE
Vice-Présidente
Trésorière



PHILIPPE LAGRANGE
Vice-Président



FRÉDÉRIC BOULANGER
Bureau



JEAN-JACQUES MAGNAN
Vice-Président



SERGE KRIER



KARINE MELZER
Présidente



SAMUEL BONVOISIN
Oasis de Serendip



BRICE GUYOT
La Chignole



MARCO FORCONI
École pratique de la nature et des savoirs



HERVÉ JARDIN
Dromolib
Bureau



LAURA GRIVET
Les Amanins



CLAUDE VEYRET
Écologie au Quotidien
Bureau



JEAN-PASCAL ABDELLI
Elixens



JULIA LEVI
Biomes organics



EVELYNE BARBEROT
GPA



VALÉRIE MOSCATELLI
Carpe et Capucine



MICKAËL BERREBI
Let's co



CÉLINE PORET
Aliétis



JULIE DELCLAUX
Chargée de mission Pôle des savoirs



NOÉMIE GAILLARD
Chargée de mission Vie associative et jeunesse



PIERRE GEORGIN
Responsable de projet Écologie industrielle et territoriale



CHLOÉ LECLERCQ
Chargée de mission communication et évènementiel



ANDRÉA MAILLOTTE
Responsable administrative et financière Territoire d'innovation et chargée de mission Tourisme durable et apprenant



RÉMI MARTINERIE
Chargé de mission eau, sols et biodiversité



YANNICK RÉGNIER
Directeur et chef de projet Territoire d'innovation

STAGIAIRES

THÉMYS
Stage 2^{de}, juin

VADIM
Stage année de césure lycée, novembre

VIVIANE
Stage 3^e, décembre

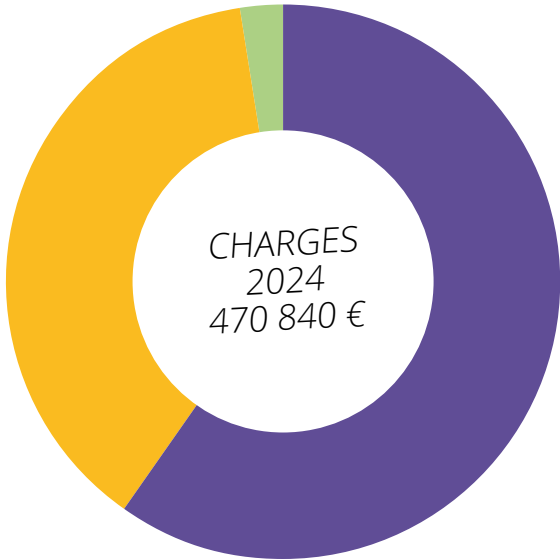
L'association Biovallée

BILAN FINANCIER

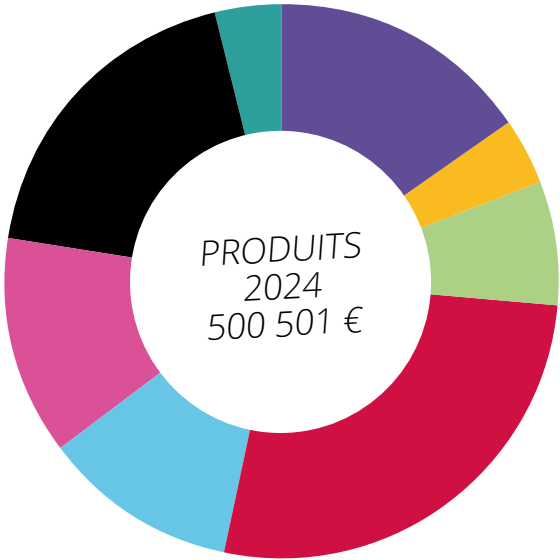
L'association Biovallée termine l'année avec un résultat positif de 29 660 euros. Elle consolide ses fonds propres à hauteur de 106 012 euros, soit environ 20 % de son budget et 40 % de ses charges de personnel annuels. L'association Biovallée bénéficie de manière régulière des cotisations de ses membres, en particulier celles des 3 intercommunalités (près de 75 % du montant total), et du mécénat des principales entreprises de la vallée de la Drôme. A l'instar des 3 intercommunalités et de nombreux acteurs territoriaux, l'association Biovallée est soutenue par l'État dans le cadre du plan France 2030, via le contrat Territoire d'innovation Biovallée. Plusieurs partenaires nous ont par ailleurs apporté un soutien structurant : la SMASH pour l'animation du pôle des savoirs de Biovallée, le fonds de dotation Domorrow pour le projet de

réutilisation des eaux usées traitées, Valrhona pour l'opération *Sous les arbres*, le programme européen Leader pour le tourisme durable et apprenant et l'Agence de la transition écologique (ADEME) pour nos travaux sur les coopérations territoriales. L'association Biovallée bénéficie d'une large implication bénévole pour conduire ses activités. Certaines personnes passent plusieurs jours par semaine au service de l'association. Les contributions volontaires en nature sont évaluées à 2 350 heures et 47 000 euros pour 2024. Nos actions ont aussi bénéficié de dons d'arbres, de prêts de salle, de matériels et ressources diverses. Nos charges locatives sont enfin très faibles, grâce aux conditions privilégiées proposées par la communauté de communes du Val de Drôme. Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous soutiennent par

leur contribution volontaire en nature. Cet engagement et cette générosité sont une chance. Ils nous invitent aussi à la prudence : un moindre engagement bénévole devrait être compensé par du temps salarié, notamment sur la gestion administrative et financière. Notre résultat positif en 2024 permet de consolider nos fonds propres, d'anticiper ce risque et ce besoin, et de développer nos activités. Le contrat Territoire d'innovation Biovallée est en vigueur encore 3 ans de 2025 à 2027. L'association doit préparer la sortie du contrat et gérer la transition en douceur. Afin d'anticiper l'équilibrage budgétaire de sa principale action dite pôle des savoirs dans le cadre de Territoire d'innovation, sur la période totale de la convention (2020-2027), l'association a décidé de mettre en réserve 20 000 euros issus de son résultat annuel. ●



Salaires et charges sociales 59,7 %
Achats et services extérieurs 37,8 %
Autres 2,5 %



Cotisations (dont intercommunalités) 15,5 %
Dons 3,8 %
Ventes de biens et services 7,1 %
Utilisation des fonds dédiés Territoire d'innovation (actions) 27,1 %
Subvention d'exploitation Territoire d'innovation (gestion) 11,4 %
Autres concours publics et subventions d'exploitation 12,6 %
Contributions de fondations et entreprises 18,7 %
Autres produits 3,8 %





ASSOCIATION
BIOVALLÉE

Écosite du Val de Drôme
13 Ronde des Alisiers
26400 EURRE

04 26 52 11 22
association@biovallee.net

SIRET **753 257 815 00021**
APE **9499Z**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à fiscalité additionnelle : CC du CRESTOIS et
du PAYS DE SAILLANS - COEUR DE DROME (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004050900040

POSTE COMPTABLE : CFP CREST

M. 57

Décision modificative (projet de budget) 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : CC du CRESTOIS et du PAYS DE SAILLANS - COEUR DE DROME (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	49
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	50
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	53
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	54
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	58
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	62
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	65
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	66
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	69
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	71
A1.908 - Fonction 8 - Transports	74
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	78
A2.01 - Opérations non ventilables	80
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	81
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	87
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	88
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	92
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	97
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	100
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	101
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	102
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	105
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	109
A2.938 - Fonction 8 - Transports	112

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	116
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	117
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	124
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	126

DM (projet de budget) - 2025

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	127
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	129
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	130
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	131
B3.1 - Etat des provisions constituées	132
B3.2 - Etalement des provisions	134
B4 - Etat des charges transférées	135
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	136
B6 - Prêts	138
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	139
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	140
B7.3 - Etat des emprunts garantis	141
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	142
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	143
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	144
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	145
B7.8 - Autres engagements donnés	146
B7.9 - Autres engagements reçus	147
B8 - Subventions versées	148
B9 - Etat du personnel	150
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	155
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	156
B11.2 - Liste des établissements publics créés	157
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	158

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	159
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	160
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	161

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	163
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	164
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	165
D3 - Décisions en matière de taux	167
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	168
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	170
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	172
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	173

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	174
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	17 466

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	291,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	726,45
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	648,85
3	Dépenses d'équipement brut / population	148,56
4	Encours de dette / population (2) (3)	237,26
5	DGF / population	53,28
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	36,73 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	116,22 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,90 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	36,57 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-11,96 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	15 231 088,48	15 381 633,10	1 916 837,27	A1 2 067 381,89
Investissement	4 531 547,18	3 907 782,02	(3) -396 120,11	A2 -1 019 885,27
Fonctionnement	10 699 541,30	11 473 851,08	(4) 2 312 957,38	A3 3 087 267,16

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 159 857,13	III + IV 329 259,15	B1	169 402,02
Investissement	I 159 857,13	III 329 259,15	B2	169 402,02
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	2 236 783,91
Investissement	A2 + B2	-850 483,25
Fonctionnement	A3 + B3	3 087 267,16

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 159 857,13
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	17 960,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	6 100,00
21	Immobilisations corporelles (3)	31 078,97
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	104 718,16
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 329 259,15
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	71 819,75
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	257 439,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	20 000,00	22 750,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (3)		20 000,00	22 750,00
--	--	-----------	-----------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	2 750,00	0,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (4)		2 750,00	0,00
---	--	----------	------

TOTAL DU BUDGET (5)		22 750,00	22 750,00
---------------------	--	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
---------------	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	94 460,00	0,00	0,00	0,00	94 460,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	221 760,00	0,00	0,00	0,00	221 760,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	297 522,97	0,00	20 000,00	0,00	317 522,97
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	1 538 554,72	0,00	0,00	0,00	1 538 554,72
Total des dépenses d'équipement		2 152 297,69	0,00	20 000,00	0,00	2 172 297,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	3 338,65	0,00	0,00	0,00	3 338,65
16	Emprunts et dettes assimilées	482 812,00	0,00	0,00	0,00	482 812,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		486 150,65	0,00	0,00	0,00	486 150,65
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	610 000,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 248 448,34	0,00	20 000,00	0,00	3 268 448,34

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	277 976,00		0,00	0,00	277 976,00
041	Opérations patrimoniales (8)	23 257,56		0,00	0,00	23 257,56
Total des dépenses d'ordre d'investissement		301 233,56		0,00	0,00	301 233,56

TOTAL	3 549 681,90	0,00	20 000,00	0,00	3 569 681,90
--------------	---------------------	-------------	------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 019 885,27
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 589 567,17
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	1 507 690,43	0,00	2 750,00	0,00	1 510 440,43
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	89 930,65	0,00	0,00	0,00	89 930,65
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 597 621,08	0,00	2 750,00	0,00	1 600 371,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 452,63	0,00	0,00	0,00	360 452,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 003 483,25	0,00	0,00	0,00	1 003 483,25
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 743,00	0,00	0,00	0,00	6 743,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	13 170,00	0,00	0,00	0,00	13 170,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 383 848,88	0,00	0,00	0,00	1 383 848,88
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	610 000,00	0,00	0,00	0,00	610 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 591 469,96	0,00	2 750,00	0,00	3 594 219,96

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	297 422,65		20 000,00	0,00	317 422,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	657 417,00		0,00	0,00	657 417,00
041	Opérations patrimoniales (10)	23 257,56		0,00	0,00	23 257,56
Total des recettes d'ordre d'investissement		978 097,21		20 000,00	0,00	998 097,21

TOTAL	4 569 567,17	0,00	22 750,00	0,00	4 592 317,17
--------------	---------------------	-------------	------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 592 317,17
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

696 863,65

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

DM (projet de budget) - 2025

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 688 328,67	0,00	0,00	0,00	1 688 328,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	4 659 933,00	0,00	0,00	0,00	4 659 933,00
014	Atténuations de produits	2 679 541,00	0,00	0,00	0,00	2 679 541,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 616 900,91	0,00	-17 250,00	0,00	3 599 650,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 644 703,58	0,00	-17 250,00	0,00	12 627 453,58
66	Charges financières	72 046,00	0,00	0,00	0,00	72 046,00
67	Charges spécifiques (4)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	15 000,00		0,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 739 749,58	0,00	-17 250,00	0,00	12 722 499,58

023	Virement à la section d'investissement (5)	297 422,65		20 000,00	0,00	317 422,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	657 417,00		0,00	0,00	657 417,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		954 839,65		20 000,00	0,00	974 839,65

TOTAL	13 694 589,23	0,00	2 750,00	0,00	13 697 339,23
--------------	----------------------	-------------	-----------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 697 339,23
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	45 454,00	0,00	0,00	0,00	45 454,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 629 998,00	0,00	0,00	0,00	1 629 998,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 140 485,00	0,00	0,00	0,00	2 140 485,00
731	Fiscalité locale	5 048 401,00	0,00	0,00	0,00	5 048 401,00
74	Dotations et participations (4)	2 344 739,32	0,00	0,00	0,00	2 344 739,32
75	Autres produits de gestion courante (4)	123 752,00	0,00	0,00	0,00	123 752,00
Total des recettes de gestion courante		11 332 829,32	0,00	0,00	0,00	11 332 829,32
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 332 829,32	0,00	0,00	0,00	11 332 829,32

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	277 976,00		0,00	0,00	277 976,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		277 976,00		0,00	0,00	277 976,00

TOTAL	11 610 805,32	0,00	0,00	0,00	11 610 805,32
--------------	----------------------	-------------	-------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 083 783,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 694 589,23
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	696 863,65	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	20 000,00	0,00	20 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	20 000,00	0,00	20 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 000,00
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	-17 250,00	0,00	-17 250,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		20 000,00	20 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	-17 250,00	20 000,00	2 750,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 750,00
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

DM (projet de budget) - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 750,00	0,00	2 750,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		20 000,00	20 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	2 750,00	20 000,00	22 750,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 750,00
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 549 681,90	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	94 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	221 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	297 522,97	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 538 554,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 152 297,69	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 338,65	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	482 812,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		486 150,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 248 448,34	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	277 976,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	23 257,56			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		301 233,56			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
--	------

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								20 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 566 083,92	0,00	22 750,00	0,00	22 750,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 507 690,43	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	89 930,65	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 597 621,08	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 452,63	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	13 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		380 365,63	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 587 986,71	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00
021	Virement de la section de fonctionnement	297 422,65		20 000,00	0,00	20 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	657 417,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	23 257,56		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		978 097,21		20 000,00	0,00	20 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	22 750,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		3 549 681,90	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	94 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	94 460,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	221 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	11 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	153 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	9 560,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	297 522,97	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21311	Bâtiments administratifs	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	16 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	63 760,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21578	Autre matériel technique	45 068,97	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	19 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	47 010,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	74 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	8 384,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 538 554,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	133 846,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	318 479,62	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 064 328,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	21 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 152 297,69	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 338,65	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	3 338,65	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	482 812,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	476 069,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 743,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		486 150,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458102	Maîtrise d'ouvrage du SMRD pour études et travaux	610 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458103	CCVD Marque Véloдрôme	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 248 448,34	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	277 976,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	243 738,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	7 675,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	22 297,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	68 940,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	41 276,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	103 550,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	34 238,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	34 238,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	23 257,56			0,00	0,00		0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	23 257,56			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		301 233,56			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 566 083,92	0,00	22 750,00	0,00	22 750,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 507 690,43	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	216 314,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	171 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	202 936,20	0,00	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	34 449,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	113 582,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13178	Autres fonds européens	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	727 586,58	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 338,65	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	89 930,65	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	89 930,65	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 597 621,08	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	360 452,63	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	360 452,63	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	6 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	6 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
27	Autres immobilisations financières	13 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	13 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		380 365,63	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 587 986,71	0,00	2 750,00	0,00	2 750,00
021	Virement de la section de fonctionnement	297 422,65		20 000,00	0,00	20 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	657 417,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	79 800,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	720,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	20 822,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	114 330,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 699,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	362 199,00		0,00	0,00	0,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	20 141,00		0,00	0,00	0,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	51 989,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	3 193,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	92,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	661,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 771,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	23 257,56		0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	23 257,56		0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		978 097,21		20 000,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		13 694 589,23	0,00	0,00	2 750,00	0,00	0,00	2 750,00	2 750,00
011	Charges à caractère général (4)	1 688 328,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	4 659 933,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 679 541,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 616 900,91	0,00	0,00	-17 250,00	0,00	0,00	-17 250,00	-17 250,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 644 703,58	0,00	0,00	-17 250,00	0,00	0,00	-17 250,00	-17 250,00
66	Charges financières	72 046,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		95 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 739 749,58	0,00	0,00	-17 250,00	0,00	0,00	-17 250,00	-17 250,00
023	Virement à la section d'investissement	297 422,65			20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	657 417,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		954 839,65			20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								2 750,00
---	--	--	--	--	--	--	--	----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 610 805,32	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	45 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 629 998,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 140 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 048 401,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 344 739,32	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	123 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		11 332 829,32	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 332 829,32	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	277 976,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		277 976,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	0,00
--	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
	TOTAL	13 694 589,23	0,00	0,00	2 750,00	0,00	0,00	2 750,00	2 750,00
011	Charges à caractère général (5)	1 688 328,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	33 631,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	116 917,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	19 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	31 839,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	115 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	40 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	17 946,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	15 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	33 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	14 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	4 685,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	12 150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	609 251,67	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	6 720,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	26 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	34 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	114 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	95 792,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	71 535,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	22 175,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 592,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	42 212,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	1 010,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	4 740,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 485,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	2 240,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	6 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	5 620,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	23 964,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 620,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	16 734,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	5 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	4 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	15 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 660,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	4 659 933,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	24 040,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	50,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 635 843,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 679 541,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	302 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739211	Attribution de compensation	2 101 212,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739221	FNGIR	23 080,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	59 519,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73951	Fraction compensatoire TFPB et THRP	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	168 730,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7498	Autres revers./dotations, participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	3 616 900,91	0,00	0,00	-17 250,00	0,00	0,00	-17 250,00	-17 250,00
65131	Bourses	260,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	143 047,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6541	Créances admises en non-valeur	4 320,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 160,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	944 101,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	5 630,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	77 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736222	Subv. régie indus. com. avec ps.morale	10 208,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65737	Subv. fonct. SNCF	56 642,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	303 749,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2 067 783,91	0,00		-17 250,00	0,00	0,00	-17 250,00	-17 250,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		12 644 703,58	0,00	0,00	-17 250,00	0,00	0,00	-17 250,00	-17 250,00
66	Charges financières	72 046,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	72 046,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	15 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6816	Dot. prov. dépréc. immos corpo. et incor	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		95 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		12 739 749,58	0,00	0,00	-17 250,00	0,00	0,00	-17 250,00	-17 250,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	297 422,65			20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	657 417,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	657 417,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		954 839,65			20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 610 805,32	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	45 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	44 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 629 998,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	397 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	26 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	191 206,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	120 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	2 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708422	Mise à dispo pers. régie avec ps.morale	103 972,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	206 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	37 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	21 729,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	19 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	28 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	463 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 140 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	125 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	1 313 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	702 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 048 401,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 109 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	303 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	89 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 090 273,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	298 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	158 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	2 344 739,32	0,00	0,00	0,00	0,00
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	613 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74124	Régularisation de l'exercice écoulé	317 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74711	Participation Etat emploi jeunes	2 706,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	12 612,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	49 977,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	42 387,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	28 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	488,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	24 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	917 443,32	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	332 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	123 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	83 429,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	39 323,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		11 332 829,32	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 332 829,32	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	277 976,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	34 238,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	103 550,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	140 188,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		277 976,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		611 131,60	77 301,50	0,00	0,00	0,00	836 141,74	681 951,76	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 991,00	0,00	0,00	0,00	148 914,00	20 305,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	51 064,30	0,00	0,00	0,00	147 860,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 131,60	15 246,20	0,00	0,00	0,00	514 867,74	649 646,76	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 708 770,07	120 658,32	0,00	0,00	0,00	710 967,67	713 392,36	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 003 483,25	29 680,32	0,00	0,00	0,00	133 216,07	108 041,53	0,00
13	Subventions d'investissement	5 356,17	90 978,00	0,00	0,00	0,00	577 751,60	605 350,83	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	89 930,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		67 146,00	307 221,27	669 114,47	18 440,00		3 268 448,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 338,65	0,00	0,00		3 338,65
16	Emprunts et dettes assimilées	15 646,00	11 533,00	275 423,00	0,00		482 812,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 000,00	28 000,00	17 960,00	0,00		94 460,00
204	Subventions d'équipement versées	20 500,00	24 660,00	153 000,00	11 600,00		221 760,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	13 610,00	91 148,67	6 840,00		317 522,97
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	226 079,62	131 582,80	0,00		1 538 554,72
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		610 000,00
RECETTES		14 162,00	217 728,59	100 207,76	8 333,19		3 594 219,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 148,00	42 694,76	41 508,76	4 163,19		1 363 935,88
13	Subventions d'investissement	10 000,00	158 134,83	58 699,00	4 170,00		1 510 440,43
16	Emprunts et dettes assimilées	3 014,00	3 729,00	0,00	0,00		96 673,65
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	13 170,00	0,00	0,00		13 170,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		610 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		611 131,60
231	Immobilisations corporelles en cours	1 131,60
458	Opérations sous mandat	610 000,00
RECETTES		1 708 770,07
106	Réserves	1 003 483,25
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	5 356,17
164	Emprunts auprès des états financiers	89 930,65
458	Opérations sous mandat	610 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		77 301,50	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	10 991,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	7 080,30	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	25 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	15 246,20	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		120 658,32	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	29 680,32	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	89 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 301,50
164	Emprunts auprès des ét s financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 991,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 080,30
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 984,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 246,20
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 658,32
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 680,32
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 478,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres services périscolaires et annexes						
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	3 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs							3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES		145 464,00	170 480,20	94 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	41 004,00	33 980,00	53 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	24 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	60 260,00	13 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	14 400,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	44 200,00	74 400,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		52 874,20	138 791,95	6 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
102	Dotations et fonds d'investissement	17 134,00	28 513,95	3 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	35 740,20	110 278,00	2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		3 347,50	0,00	413 240,04	0,00	0,00	0,00	836 141,74
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	20 320,00	0,00	0,00	0,00	148 914,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 260,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 200,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 400,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 347,50	0,00	392 920,04	0,00	0,00	0,00	514 867,74
RECETTES		5 856,00	0,00	503 805,52	0,00	0,00	0,00	710 967,67
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	80 678,12	0,00	0,00	0,00	133 216,07
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	5 856,00	0,00	423 127,40	0,00	0,00	0,00	577 751,60

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 139,28	662 741,48	5 071,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 305,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 139,28	630 436,48	5 071,00
RECETTES		0,00	0,00	185,00	0,00	0,00	13 279,07	696 055,45	3 872,84
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	185,00	0,00	0,00	1 510,28	105 532,41	813,84
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 768,79	590 523,04	3 059,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	681 951,76
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 305,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	649 646,76
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	713 392,36
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 041,53
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	605 350,83

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	14 086,00	0,00	0,00	32 560,00	20 500,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	12 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	1 454,00	0,00	0,00	1 560,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 454,00	0,00	0,00	12 708,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	1 454,00	0,00	0,00	1 560,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 146,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 632,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 014,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 162,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 014,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		3 600,00	2 500,00	11 533,00	0,00	0,00	0,00	236 079,62	53 508,65
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 338,65
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	7 804,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	3 729,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	18 000,00
204	Subventions d'équipement versées	3 600,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 560,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 610,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 079,62	0,00
RECETTES		0,00	0,00	3 729,00	0,00	0,00	0,00	193 862,27	20 137,32
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 073,09	1 621,67
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 619,18	15 177,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 338,65
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	3 729,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 170,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 221,27
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 338,65
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 804,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 729,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 660,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 610,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	226 079,62
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 728,59
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 694,76
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 796,18
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 338,65
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 729,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 170,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	374 861,47	0,00	3 386,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	134 170,00	0,00	3 386,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	17 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	29 148,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	109 682,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	21 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	100 207,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	41 508,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	58 699,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	290 867,00	0,00	0,00	0,00	669 114,47
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	137 867,00	0,00	0,00	0,00	275 423,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 960,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	153 000,00	0,00	0,00	0,00	153 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 148,67
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 682,80
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 900,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 207,76
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 508,76
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 699,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 440,00	0,00	18 440,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00	0,00	11 600,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 840,00	0,00	6 840,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 333,19	0,00	8 333,19
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 163,19	0,00	4 163,19
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 170,00	0,00	4 170,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		2 182 608,91	3 269 941,00	0,00	45 453,00	0,00	1 483 381,00	1 462 837,00	0,00
011	Charges à caractère général	35 050,00	220 931,00	0,00	11 618,00	0,00	482 326,00	121 356,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	73 325,00	796 610,00	0,00	33 835,00	0,00	819 780,00	1 297 705,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	2 208 811,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 071 233,91	25 660,00	0,00	0,00	0,00	164 703,00	34 504,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	2 929,00	0,00	0,00	0,00	16 572,00	9 272,00	0,00
67	Charges spécifiques	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	6 181 525,00	0,00	45 453,00	0,00	428 153,00	836 588,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	45 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	220 259,00	0,00	45 453,00	0,00	287 218,00	129 607,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	2 140 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 501 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 272 229,00	0,00	0,00	0,00	136 535,00	706 981,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	194 403,00	1 343 988,67	2 631 930,00	107 957,00		12 722 499,58
011	Charges à caractère général	0,00	12 982,00	221 173,67	569 158,00	13 734,00		1 688 328,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	78 069,00	786 309,00	704 285,00	70 015,00		4 659 933,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	158 730,00	302 000,00	10 000,00		2 679 541,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	96 540,00	170 536,00	1 022 266,00	14 208,00		3 599 650,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	6 812,00	2 240,00	34 221,00	0,00		72 046,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00		8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
RECETTES		0,00	33 180,00	910 723,32	2 863 094,00	34 113,00		11 332 829,32
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		45 454,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	4 760,00	499 821,00	426 655,00	16 225,00		1 629 998,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 140 485,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	158 730,00	2 388 273,00	0,00		5 048 401,00
74	Dotations et participations	0,00	1 900,00	161 040,32	48 166,00	17 888,00		2 344 739,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	26 520,00	91 132,00	0,00	0,00		123 752,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		2 182 608,91
611	Contrats de prestations de services	35 050,00
621	Personnel extérieur au service	9 000,00
641	Rémunérations du personnel	64 325,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	4 700,00
658	Charges diverses de gestion courante	2 066 533,91
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00
RECETTES		0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		3 269 941,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	35 830,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	20 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	5 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	63 258,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	22 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	530,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	39 964,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	9 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	18 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	796 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	41 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	-16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	2 929,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	2 208 811,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 181 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	44 454,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	220 259,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 501 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	125 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00
735	Fraction de TVA	2 015 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	930 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	6 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
748	Autres attributions et participations	335 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
735	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 269 941,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 830,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 416,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 720,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 258,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 207,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	530,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 964,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 525,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 045,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 936,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	796 560,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 660,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-16 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 929,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 208 811,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 181 525,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 454,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 259,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 501 398,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 485,00
735	Fraction de TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 015 000,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	930 524,00

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 555,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 150,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	45 453,00	0,00	0,00	0,00	45 453,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
618	Divers	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	168,00	0,00	0,00	0,00	168,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	33 835,00	0,00	0,00	0,00	33 835,00
RECETTES		0,00	45 453,00	0,00	0,00	0,00	45 453,00
708	Autres produits	0,00	45 453,00	0,00	0,00	0,00	45 453,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		438 424,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	27 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	6 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	389 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	5 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	1 769,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		131 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
708	Autres produits	81 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	46 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		166 167,00	102 754,00	121 321,00	0,00	0,00	8 810,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	72 441,00	50 865,00	40 948,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	10 817,00	6 119,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	30 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	16 443,00	33 915,00	7 269,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	17 922,00	2 484,00	2 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 840,00	700,00	1 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 410,00	64,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	8 000,00	6 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	53 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 350,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	7 294,00	2 577,00	202,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		16 652,00	1 000,00	52 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	10 700,00	1 000,00	52 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	3 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	645 905,00	0,00	0,00	0,00	1 483 381,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	54 005,00	0,00	0,00	0,00	245 859,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	38 465,00	0,00	0,00	0,00	72 901,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	5 326,00	0,00	0,00	0,00	69 123,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	1 905,00	0,00	0,00	0,00	26 183,00
618	Divers	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	0,00	4 460,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 271,00	0,00	0,00	0,00	4 450,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	15 030,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	376 600,00	0,00	0,00	0,00	819 780,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 530,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	150 563,00	0,00	0,00	0,00	158 913,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	4 730,00	0,00	0,00	0,00	16 572,00
RECETTES		0,00	0,00	227 261,00	0,00	0,00	0,00	428 153,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	138 406,00	0,00	0,00	0,00	202 206,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 012,00
747	Participations	0,00	0,00	88 855,00	0,00	0,00	0,00	136 535,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille		4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance		
DEPENSES		0,00	0,00	313 730,00	0,00	0,00	206 618,00	852 544,00	89 945,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	6 700,00	0,00	0,00	3 658,00	33 789,00	1 964,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	8 825,00	0,00	0,00	5 060,00	26 310,00	5 908,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	2 976,00	11 726,00	405,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534,00	2 561,00	23,00
618	Divers	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	70,00	210,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	50,00	300,00	130,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	610,00	0,00	0,00	870,00	2 217,00	350,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00	350,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	250,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	288 565,00	0,00	0,00	191 540,00	736 585,00	81 015,00
653	Indemnités	0,00	0,00	5 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 974,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 272,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	22 320,00	0,00	0,00	127 648,00	623 895,00	62 725,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 070,00	94 932,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 605,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	22 320,00	0,00	0,00	102 578,00	519 358,00	62 725,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 462 837,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 111,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 103,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 807,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 118,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 780,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 047,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 297 705,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 530,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 974,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 272,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	836 588,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 002,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 605,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	706 981,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	100 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	17 905,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	5 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	12 312,00	0,00	0,00	33 272,00	48 364,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	1 630,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	2 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	1 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 580,00	36 584,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 530,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 480,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	6 812,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	26 960,00	0,00	0,00	4 320,00	1 900,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	4 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	22 200,00	0,00	0,00	4 320,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 403,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 330,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	540,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 069,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 060,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 480,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 812,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 180,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 760,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 520,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		161 684,00	0,00	34 091,00	0,00	56 775,00	0,00	734 574,00	356 864,67
606	Achats non stockés de matières et fourni	5 253,00	0,00	10 134,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	6 300,00	0,00	1 690,00	0,00	3 300,00	0,00	52 130,00	39 114,67
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	10 552,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
616	Primes d'assurances	12,00	0,00	3 105,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 645,00	0,00
618	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 040,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	600,00	0,00	970,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00
628	Divers	6 000,00	0,00	0,00	0,00	1 565,00	0,00	8 453,00	4 200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	2 000,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	92 769,00	0,00	0,00	0,00	44 110,00	0,00	571 055,00	63 335,00
653	Indemnités	5 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 359,00	13 803,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	41 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 642,00	71 782,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	2 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 730,00
RECETTES		61 665,00	0,00	54 629,00	0,00	488,00	0,00	583 960,32	209 981,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	14 212,00	0,00	2 580,00	0,00	0,00	0,00	482 789,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 730,00
747	Participations	8 130,00	0,00	0,00	0,00	488,00	0,00	101 171,32	51 251,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	51 809,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	39 323,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 343 988,67
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 387,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 534,67
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 452,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 717,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 645,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 040,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 820,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 218,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	771 269,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 102,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 434,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 240,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 730,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	910 723,32
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	499 581,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 730,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 040,32
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 809,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 323,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	1 906 055,00	0,00	341 357,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	107 050,00	0,00	6 401,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	85 500,00	0,00	233 567,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	117 500,00	0,00	1 812,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	15 400,00	0,00	408,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	500,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	605 205,00	0,00	99 080,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	21 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	944 101,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	7 874,00	0,00	79,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	2 454 344,00	0,00	110 750,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	287 000,00	0,00	110 750,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	28 905,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	2 090 273,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	48 166,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		31 000,00	0,00	0,00	0,00	302 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	302 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	298 000,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	298 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	51 518,00	0,00	0,00	0,00	2 631 930,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 451,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 067,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 312,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 808,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	704 285,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	25 250,00	0,00	0,00	0,00	47 165,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	944 101,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	26 268,00	0,00	0,00	0,00	34 221,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 863 094,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	397 750,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 905,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 388 273,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 166,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)		Libellé		84 Voirie							
			841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 957,00	0,00	107 957,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	900,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 680,00	0,00	9 680,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54,00	0,00	54,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	1 900,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 015,00	0,00	70 015,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 208,00	0,00	14 208,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 113,00	0,00	34 113,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 225,00	0,00	16 225,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 888,00	0,00	17 888,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 333 926,43									
1641 Emprunts en euros (total)					7 333 926,43									
06030720	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	07/09/2022		23/12/2022	178 000,00	F		1,680	1,878		T	X Echéance constante		A-1
06030721	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	07/09/2022		23/12/2022	765 000,00	F		1,740	1,754		T	C		A-1
06039699	SA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	06/12/2022		09/01/2023	600 000,00	F		3,260	3,318		M	C		A-1
18592 001	Société Générale	04/12/2014		03/01/2015	20 301,66	F		3,690	4,471		T	X Echéance constante		A-1
18592 001	Société Générale	04/12/2014		03/01/2015	10 906,54	F		3,690	3,870		T	X Echéance constante		A-1
204355 02	BANQUE Crédit Mutuel	04/12/2014		30/03/2015	29 462,96	F		4,450	4,471		T	X Echéance constante		A-1
204355 03	BANQUE Crédit Mutuel	04/12/2014		28/02/2015	6 458,13	F		4,500	4,591		T	X Echéance constante		A-1
204355 04	BANQUE Crédit Mutuel	04/12/2014		30/03/2015	14 124,38	F		4,450	4,471		T	X Echéance constante		A-1
289750	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	06/11/2009		20/01/2010	500 000,00	F		4,090	4,090		A	X Echéance constante		A-1
321492	SCOP CASRA	04/02/2010		20/02/2010	100 000,00	F		3,990	3,991		A	X Echéance constante		A-1
3571371	BANQUE CAISSE D EPARGNE LDA	05/08/2003		05/11/2003	250 000,00	F		0,000	4,881		T	X Echéance constante		A-1
5735392	BANQUE CAISSE D EPARGNE LDA	15/05/2019		25/01/2020	500 000,00	F		0,750	0,695		T	X Echéance constante		A-1
9492420	BANQUE CAISSE D EPARGNE LDA	04/12/2014		25/01/2015	6 084,61	F		3,780	3,923		T	X Echéance constante		A-1
961053	SCOP CASRA	04/12/2014		15/02/2015	45 024,34	F		4,920	12,096		A	X Echéance constante		A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A19160IC000	BANQUE CAISSE D'EPARGNE LDA	08/12/2016		25/03/2018	1 140 000,00	F		0,870	2,435		A	C		A-1
A19160IF000	BANQUE CAISSE D'EPARGNE LDA	08/12/2016		25/09/2017	2 010 000,00	F		1,140	1,270		A	C		A-1
A19180DP000	BANQUE CAISSE D'EPARGNE LDA	30/08/2018		25/12/2018	514 456,01	F		1,670	2,773		A	X Echéance constante		A-1
MIN500480EUR	Société FINANCEMENT LOCALE	04/12/2014		01/02/2015	18 085,19	F		3,980	4,112		T	X Echéance constante		A-1
MON500481EUR	Société FINANCEMENT LOCALE	04/12/2014		01/08/2015	36 022,61	F		4,020	4,269		A	X Echéance constante		A-1
MON525978	SA BANQUE POSTALE	11/04/2019		01/06/2020	299 000,00	F		0,920	0,934		A	X Echéance constante		A-1
MON525979	SA BANQUE POSTALE	11/04/2019		01/06/2020	291 000,00	F		1,450	1,472		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					7 449,30									
2019-001	OLPHAND Pierre-Henri	01/02/2019	01/02/2019		600,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2020-001	THEATRE DE NUIT LE	01/08/2020	01/08/2020		384,54	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2021-002	AIRE	01/09/2021	01/09/2021		500,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2021-003	SARAH DUVAUCHELLE	01/10/2021	01/10/2021		150,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2021-004	ATELIER ENSEMBLE	01/11/2021	01/11/2021		364,10	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2022-001A	GABLIER - MOUROT Miriam Et Caroline	01/09/2022	01/09/2022		202,50	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2022-001B	GABLIER - MOUROT Miriam Et Caroline	01/09/2022	01/09/2022		202,50	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2022-002	SARAH DUVAUCHELLE	01/09/2022	01/09/2022		200,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2022-003	LEIBUNDGUT Mary- Oceane	01/08/2022	01/08/2022		443,56	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023-001	UP COOP	01/01/2023	01/01/2023		670,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023-002	ARCOOP	01/06/2023	01/06/2023		300,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023-003	ASS SAUVEGARDE ENFANCE ADOLESCENCE DROME	14/06/2023	14/06/2023		750,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2023-004	METTON Alexandra	01/05/2023	01/05/2023		130,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023-005	CUPERLIER Laurent	01/05/2023	01/05/2023		130,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023-006	BRULE Lucia	01/05/2023	01/05/2023		130,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2023-007	GODEY NICOLAS	17/10/2023	17/10/2023		482,60	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024-001	ACCES EMPLOI SERVICES	01/01/2024	01/01/2024		400,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024-002	ET UN DEUX TROIS	01/09/2024	01/09/2024		415,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024-003	SARAH DUVAUCHELLE	01/09/2024	01/09/2024		380,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024-004	LES ATELIERS DE BERENGERE	01/10/2024	01/10/2024		214,50	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2024-005	FENAILLE Lorraine	01/11/2024	01/11/2024		400,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 341 375,73									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		4 143 973,97					476 065,78	72 041,40	0,00	24 293,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 143 973,97					476 065,78	72 041,40	0,00	24 293,35
06030720		0,00	A-1	151 299,97	12,25	F		1,878	11 866,68	2 467,08	0,00	52,06
06030721		0,00	A-1	678 937,50	17,25	F		1,754	38 250,00	11 563,93	0,00	247,73
06039699		0,00	A-1	536 842,08	16,50	F		3,318	31 578,96	17 029,21	0,00	1 006,60
18592 001		0,00	A-1	2 202,62	0,33	F		4,471	2 202,62	51,03	0,00	0,00
18592 001		0,00	A-1	1 183,50	0,33	F		3,870	1 183,50	27,43	0,00	0,00
204355 02		0,00	A-1	6 057,00	1,50	F		4,471	2 961,64	220,56	0,00	0,38
204355 03		0,00	A-1	1 839,46	2,42	F		4,591	585,90	72,98	0,00	5,17
204355 04		0,00	A-1	2 903,81	1,50	F		4,471	1 419,79	105,73	0,00	0,18
289750		0,00	A-1	159 285,55	3,58	F		4,090	29 355,59	6 514,78	0,00	5 033,67
321492		0,00	A-1	31 586,06	3,67	F		3,991	5 832,81	1 260,28	0,00	887,69
3571371		0,00	A-1	77 523,00	8,17	F		4,881	7 296,63	3 628,49	0,00	529,82
5735392		0,00	A-1	254 682,53	4,33	F		0,695	50 176,05	1 769,23	0,00	281,20
9492420		0,00	A-1	177,90	0,00	F		3,923	177,90	1,80	0,00	0,00
961053		0,00	A-1	9 912,43	1,67	F		12,096	3 146,77	487,69	0,00	292,19
A19160IC000		0,00	A-1	473 975,77	3,75	F		2,435	94 795,16	4 123,59	0,00	2 529,13
A19160IF000		0,00	A-1	1 195 407,04	11,83	F		1,270	99 617,25	14 703,51	0,00	9 210,11
A19180DP000		0,00	A-1	182 732,30	2,75	F		2,773	45 683,08	3 051,63	0,00	1 754,69
MIN500480EUR		0,00	A-1	2 429,73	0,67	F		4,112	1 933,99	68,09	0,00	3,19
MON500481EUR		0,00	A-1	7 245,72	1,17	F		4,269	3 551,46	291,28	0,00	61,88
MON525978		0,00	A-1	149 500,00	4,00	F		0,934	29 900,00	1 394,50	0,00	650,77
MON525979		0,00	A-1	218 250,00	14,00	F		1,472	14 550,00	3 208,58	0,00	1 746,89

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		5 689,14					0,00	0,00	0,00	0,00
2019-001		0,00	A-1	600,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2020-001		0,00	A-1	384,54	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-002		0,00	A-1	500,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-003		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021-004		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-001A		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-001B		0,00	A-1	202,50	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-002		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2022-003		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-001		0,00	A-1	670,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-002		0,00	A-1	300,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-003		0,00	A-1	750,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-004		0,00	A-1	130,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-005		0,00	A-1	130,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-006		0,00	A-1	130,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2023-007		0,00	A-1	482,60	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-001		0,00	A-1	400,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-002		0,00	A-1	415,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-003		0,00	A-1	380,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-004		0,00	A-1	214,50	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2024-005		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 149 663,11					476 065,78	72 041,40	0,00	24 293,35

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	42	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 149 663,11	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d’un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		28-09-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements et aménagements de bâtiment installation électrique	20	28/09/2023
L	Autres agencements et aménagements de terrain	20	28/09/2023
L	Batiments légers, abris	10	28/09/2023
L	Camions et véhicules industriels	12	28/09/2023
L	Equipement des cuisines	10	28/09/2023
L	Equipement garages et ateliers	10	28/09/2023
L	Equipement sportifs	15	28/09/2023
L	Extincteurs	10	28/09/2023
L	Frais d'études	5	28/09/2023
L	frais d'études	10	28/09/2023
L	Frais d'études	10	28/09/2023
L	frais d'études non suivis	5	28/09/2023
L	Installations de voirie	20	28/09/2023
L	Logiciels	2	28/09/2023
L	Matériel Classiques	6	28/09/2023
L	Matériel de bureau	5	28/09/2023
L	Matériel Environnement	5	28/09/2023
L	Matériel informatique	3	28/09/2023
L	Matériel Social	5	28/09/2023
L	Matériel Technique	5	28/09/2023
L	Mobilier	10	28/09/2023
L	Plantations	15	28/09/2023
L	Subventions d'équipement versées	15	28/09/2023
L	Subventions d'équipement versées	5	28/09/2023
L	Voitures	5	28/09/2023
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	28/09/2023
L	2031 Frais d'études	5	28/09/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	28/09/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	28/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	15 000,00		9 286,61	24 286,61	0,00	24 286,61
- des immobilisations	10 000,00		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
CSE	10 000,00	30/04/2025	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	5 000,00		9 286,61	14 286,61	0,00	14 286,61

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
DIVERS	0,00	17/06/2021	4 598,33	4 598,33	0,00	4 598,33
DIVERS	0,00	14/03/2023	4 688,28	4 688,28	0,00	4 688,28
DIVERS	5 000,00	22/05/2025	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	15 000,00		9 286,61	24 286,61	0,00	24 286,61
TOTAL PROVISIONS	15 000,00		9 286,61	24 286,61	0,00	24 286,61

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Logements Sociaux		Date de la délibération : 27/09/2012	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	344 890,78	0,00	0,00	0,00
458101 (5)	252 979,11	0,00	0,00	0,00
458101 Dépenses nouvelles (5)	86 940,41	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
458101 Annulations sur dépenses (c) (6)	4 971,26	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	339 919,52	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	381 420,81	0,00	0,00	0,00
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	361 970,14	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	19 450,67	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	381 420,81	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Maîtrise d'ouvrage du SMRD pour études et travaux		Date de la délibération : 25/05/2023	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	132 554,35	0,00	0,00	0,00
458102 Dépenses nouvelles (5)	132 554,35	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
458102 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	132 554,35	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	132 554,35	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Maîtrise d'ouvrage du SMRD pour études et travaux		Date de la délibération : 25/05/2023	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
458202	Annulations sur recettes (d) (6)	132 554,35	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : CCVD Marque Vélodrome		Date de la délibération : 11/07/2024	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)		351,00	0,00	0,00	0,00
458103	Dépenses nouvelles (5)	351,00	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)		351,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)		351,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
458203	Annulations sur recettes (d) (6)	351,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		-590 669,17	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 332 829,32
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Taxe de séjour	-590 669,17	158 730,00	216 730,00	-648 669,17
Total	-590 669,17	158 730,00	216 730,00	-648 669,17

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe de séjour		
Reste à employer au 01/01/N		-590 669,17
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
731721	Taxe de séjour	158 730,00
Total		158 730,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
65741	Subventions de fonctionnement aux ménages	58 000,00
7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	158 730,00
Total		216 730,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		-648 669,17

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					221 760,00
2041411	TOURISME	SUBVENTION INVESTISSEMENT EMBELLISSEMENT VILLAGES - 500 HAB		Autre personne de droit privé	9 560,00
20415341	AUTOPARTAGE	SUBVENTION INVESTISSEMENT	TRESORERIE DE CREST	Etat	11 600,00
2041583	FIBREOPTIQUE	ADN TRANCHE TRANCHE 2 SOLDE	Syndicat ARDECHE DROME NUMERIQUE	Etablissement de droit public	153 000,00
20421	COMPLH	LOGEMENTS SOCIAUX		Autre personne de droit privé	20 500,00
20422	MASAILLANS	SUBVENTION INVESTISSEMENT	Association LES PTITS BOUTS	Association	12 000,00
20423	TOURISME	AIDE IMMOBILIER ENTREPRISES TOURISME		Autre personne de droit privé	3 000,00
20423	COMECO	AIDE IMMOBILIERS ENTREPRISE HORS TOURISME		Autre personne de droit privé	12 100,00
FONCTIONNEMENT (total)					452 229,00
657341.001	TOURISME	SUBVENTION FONCTIONNEMENT EMBELLISSEMENT VILLAGE- 500 HAB		Autre personne de droit privé	5 630,00
657358	SCOT	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	Syndicat MIXTE DU SCOT DE LA VALLEE DE LA DROME AVAL	Etablissement de droit public	77 000,00
657358	ENVIRONNEMENT	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	Syndicat SMRD	Etablissement de droit public	31 000,00
65736211	ENERGIE	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT SPPEH	TRESORERIE DE CREST	Etat	25 642,00
65736222	AUTOPARTAGE	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	TRESORERIE DE CREST	Etat	10 208,00
657381	COMECO	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	Association INITIATIVE VALLEE DE LA DROME DIOIS	Association	12 375,00
65748	TOURISME	SUBVENTION EPIC OT		Autre personne de droit privé	58 000,00
65748	SPORT	SUBVENTION FONCTIONNEMENT AIDE MENAGE		Autre personne de droit privé	4 700,00
65748	COMECO	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	Association BIOVALLEE	Association	9 000,00
65748	COMECO	MISSION LOCALE	Association MISSION LOCALE VALLEE DE LA DROM	Association	19 635,00
65748.001	MANIF	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	Association OUTDOOR ET COMPAGNIE	Association	2 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748.002	MANIF	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	Association MARATHON NATURE DE LA DROME	Association	3 000,00
65748.003	MANIF	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	Association RAID VTT LES CHEMINS DU SOLEIL	Association	2 000,00
65748.004	MANIF	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	Association AUBERET TOUT TERRAIN	Association	500,00
65748.005	MANIF	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	Association BALCON DE LA DROME Crest	Association	850,00
65748.006	MJC	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	Association MJC NINI CHAIZE	Association	133 063,00
65748.007	MJC	SCHEMA JEUNESSE	Association MJC NINI CHAIZE	Association	17 500,00
65748.010	MOBILITE	AIDE ELECTRIFICATION VAE		Autre personne de droit privé	4 000,00
65748.019	MASAILLANS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	Association LES PTITS BOUTS	Association	28 974,00
65748.023	TOURISME	CHEMINS RANDONNEES PEDESTRE		Autre personne de droit privé	2 563,00
65748.024	TOURISME	CHEMINS RANDONNEES VTT		Autre personne de droit privé	3 689,00
65748.026	TOURISME	FORFAIT MATERIELS PEDESTRE ET VTT		Autre personne de droit privé	900,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	1,14	27,14	12,33	7,40	19,73
Adjoint Administratif	C	3,00	0,99	3,99	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	2,25	1,00	3,25
Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Attaché	A	15,00	0,00	15,00	5,30	5,40	10,70
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,98	0,00	0,98
Attaché principal	A	1,00	0,15	1,15	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		36,00	3,19	39,19	20,80	8,64	29,44
Adjoint technique	C	12,00	3,19	15,19	11,00	0,64	11,64
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	5,00	0,00	5,00	0,00	3,00	3,00
Ingénieur Principal	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Technicien	B	7,00	0,00	7,00	0,00	5,00	5,00
Technicien Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		16,00	5,88	21,88	9,57	7,32	16,89
Agent Social Principal 1ère classe	C	1,00	0,91	1,91	1,91	0,00	1,91
Agent social	C	7,00	3,03	10,03	4,86	2,86	7,72
Agent social Principal 2ème classe	C	2,00	1,66	3,66	1,00	1,66	2,66
Conseiller Socio-Educatif	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur Jeunes Enfants	A	4,00	0,00	4,00	1,80	1,80	3,60
Educateur Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Moniteur Educateur et Intervenant Familial	B	0,00	0,28	0,28	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		5,00	1,66	6,66	2,96	2,51	5,47
Auxiliaire de puériculture Principal 1 ^è classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture Principal 2 ^è classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	3,00	1,66	4,66	2,46	1,80	4,26
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	0,50	0,71	1,21
Infirmière en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
Educateur des Activités Physiques et Sportives	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	3,23	7,23	1,86	2,86	4,72
Adjoint animation	C	4,00	3,23	7,23	1,86	2,86	4,72
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
Agents de PM	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de PM principal	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardes champêtres	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		93,00	15,60	108,60	47,52	29,23	76,75

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	370	0,00	A L.332-8 2° NaBe	CDD
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	ADM	371	0,00	A L. 332-13 Rplcm	CDD
Adjoint animation	C	ANIM	367 - 387 - 419	0,00	A L.332-8 2° NBx3	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A L.332-8 2° NaBe	CDD
Agent social	C	S	367-368	0,00	A L. 332-13 Rplx2	CDD
Agent social	C	S	367 x2	0,00	A L.332-8 2° NBx2	CDD
Agent social Principal 2 ^{ème} classe	C	S	367-389	0,00	A L. 332-13 Rplx2	CDD
Attaché	A	ADM	567 x2	0,00	A L.332-8 2° NBx2	CDI
Attaché	A	ADM	462 - 499x2 - 525	0,00	A L.332-8 2° NBx4	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	416	0,00	A L.1224-3 Trsft	CDI
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	MS	389	0,00	A L. 332-13 Rplcm	CDD
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	MS	389	0,00	A L. 332-13 Rplcm	CDD
Conseiller Socio-Educatif	A	S	532	0,00	A L.332-8 2° NaBe	CDI
Educateur Jeunes Enfants	A	S	378	0,00	A L.332-8 2° NaBe	CDD
Educateur Jeunes Enfants	A	S	494	0,00	A L. 332-13 Rplcm	CDD
Educateur des Activités Physiques et Sportives	B	SP	431	0,00	A L.332-8 2° NaBe	CDD
Ingénieur	A	TECH	565-501-484	0,00	A L.332-8 2° NBx3	CDD
Technicien	B	TECH	452x5	0,00	A L.332-8 2° NBx5	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	381	0,00	A Art. L.332-23 1	CDD
Agent animation / animatrice	C	ANIM	367	0,00	A Art. L.332-23 1	CDD
Agent social / volant	C	S	368	0,00	A Art. L.332-23 1	CDD
Agent technique / agent service restauration	C	TECH	SMIC	0,00	A PEC	CDD A/autres PEC
Agent technique / chauffeur	C	TECH	367	0,00	A Art. L.332-23 1	CDD
Agt animation / PEC x2	C	ANIM	SMIC x2	0,00	A PEC x2	CDD A/autres PEC
Apprenti animatrice	C	ANIM	SMIC	0,00	A Apprentissage	CDD A/autres APPRENTISSAGE
Apprenti communication	A	ADM	SMIC	0,00	A Apprentissage	CDD A/autres APPRENTISSAGE
EJE / animat ^{re} RPE	A	S	444	0,00	A Art. L.332-23 1	CDD
Infirmier en SG	A	MS	487	0,00	A Art. L.332-23 1	CDD
VTA	A	ADM	469	0,00	A Art.3 L26.01.84	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2014 - 01/01/2025 -	MJC NINI CHAIZE MIXTE DU SCOT DE LA VALLEE DE LA DROME AVAL	Association MJC NINI CHAIZE Syndicat MIXTE DU SCOT DE LA VALLEE DE LA DROME AVAL	Association	113 063,00 77 000,00
Autres				
01/01/2014 - 01/01/2018 -	SYTRAD SMRD	Syndicat SYTRAD Syndicat SMRD	Collectivité Locale - Groupement de Collectivités	910 101,00 329 000,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 019 885,27	0,00	0,00	-1 019 885,27
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	169 402,02	0,00	0,00	169 402,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-850 483,25	0,00	0,00	-850 483,25

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	1 003 483,25	0,00	0,00	1 003 483,25
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-850 483,25	0,00	0,00	-850 483,25
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	153 000,00	0,00	0,00	153 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	616 257,00	0,00	0,00	616 257,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 277 475,53	20 000,00	0,00	1 297 475,53
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	661 218,53	20 000,00	0,00	681 218,53

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 616 257,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		476 069,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	476 069,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		140 188,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	140 188,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 277 475,53	20 000,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		322 635,88	0,00	0,00
10222	FCTVA	288 632,88	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	20 833,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières			
27638	Créance Autres établissements publics	13 170,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		954 839,65	20 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	79 800,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	720,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	20 822,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	114 330,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	1 699,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	362 199,00	0,00	0,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	20 141,00	0,00	0,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	51 989,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	3 193,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	92,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobilier	661,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 771,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	297 422,65	20 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
----------------	--	----------	------------------------	--	------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	21 347 847,00	1,70	4,10	0,00	875 262,00	1,70
TFPNB	464 769,00	1,70	10,71	0,00	49 777,00	1,70
CFE	3 874 770,00	1,70	26,50	0,00	1 026 814,00	1,70
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	2 954 385,00	1,70	4,54	0,00	134 129,00	4,77
TOTAL	28 641 771,00	2,01			2 085 982,00	1,89

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),

A Aouste-sur-Sye, le 26/06/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire (2), réunie en session Ordinaire

A Aouste-sur-Sye, le 26/06/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

AOUSTE SUR SYE	
AUBENASSON	
AUREL	
Agnès FOUILLEUX	
Anne-Marie CHIROUZE	
Arnaud VANNIER	
Audrey CORNEILLE	
Boris TRANSINNE	
CHASTEL-ARNAUD	
CREST	
Caryl FRAUD	
Catherine MERIEAU	
Christophe LEMERCIER	
Cédric FERMOND	
Damien MARCHE	
Danielle BORDERES	
Denis BENOIT	
Dominique BALDERANIS	
Dominique DELAYE	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Dominique MARCON	
ESPENEL	
Franck MONGE	
François BROCARD	
Frédéric TEYSSOT	
Frédéric TRON	
Gilles MAGNON	
Hervé MARITON	
Hélène PELAEZ BACHELIER	
Jean-Christophe AUBERT	
Jean-Louis BAUDOUIN	
Jean-Marc MATTRAS	
Jean-Philippe ROCHE	
Jean-Pierre POINT	
LA CHAUDIERE	
MIRABEL ET BLACONS	
Marcel BONNARD	
Morgane PEYRACHE	
Muriel LORENZETTI	
Nicolas SIZARET	
PIEGROS LA CLASTRE	
Patricia PUC	
Philippe HUYGHE	
RIMON ET SAVEL	
René-Pierre HALTER	
Rodène BODIN-CASALIS	
Ruth AZAIS	
SAILLANS	
SAINT BENOIT EN DIOIS	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SAINT SAUVEUR EN DIOIS	
Sarah DUVAUCHELLE	
Stéphanie KARCHER	
Thierry GUILLOUD	
VERCHENY	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Aouste-sur-Sye, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Aouste-sur-Sye, le 26/06/2025
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Aouste-sur-Sye, le 26/06/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :	0
Nombre de membres présents :	0
Nombre de suffrages exprimés :	0
VOTES : Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation :

AOUSTE SUR SYE	
Denis BENOIT	
Rodène BODIN-CASALIS	
Philippe HUYGHE	
Catherine MERIEAU	
Frédéric TRON	
AUBENASSON	
Cédric FERMOND	
AUREL	
Jean-Christophe AUBERT	
CHASTEL-ARNAUD	
Frédéric TEYSSOT	
CREST	

ARRETE ET SIGNATURES

Ruth AZAIS	
Danielle BORDERES	
Anne-Marie CHIROUZE	
Audrey CORNEILLE	
Dominique DELAYE	
Sarah DUVAUCHELLE	
Agnès FOUILLEUX	
Caryl FRAUD	
Thierry GUILLOUD	
René-Pierre HALTER	
Stéphanie KARCHER	
Christophe LEMERCIER	
Dominique MARCON	
Hervé MARITON	
Jean-Marc MATTRAS	
Morgane PEYRACHE	
Jean-Pierre POINT	

ARRETE ET SIGNATURES

Nicolas SIZARET	
Boris TRANSINNE	
ESPENEL	
Damien MARCHE	
LA CHAUDIERE	
Arnaud VANNIER	
MIRABEL ET BLACONS	
Muriel LORENZETTI	
Jean-Philippe ROCHE	
PIEGROS LA CLASTRE	
Gilles MAGNON	
RIMON ET SVEL	
Marcel BONNARD	
SAILLANS	
Dominique BALDERANIS	
François BROCARD	
Hélène PELAEZ BACHELIER	

ARRETE ET SIGNATURES

SAINT BENOIT EN DIOIS	
Jean-Louis BAUDOUIN	
SAINT SAUVEUR EN DIOIS	
Patricia PUC	
VERCHENY	
Franck MONGE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Aouste-sur-Sye, le



TABLEAU DES EFFECTIFS

AU :

26 juin 2025

Filière	Catégorie	Cadres d'emplois	Grades avec mise en œuvre PPCR	Proposition au CC au 26/06/2025		Temps de travail
				Nombres d'emplois au :	Nombre d'ETP (Equivalent Temps Pleins)	
Administrative	A	Attaché territorial	Attaché hors classe	1	1	Temps complet
Administrative	A	Attaché territorial	Attaché principal	3	3	3x Temps complet
Administrative	A	Attaché territorial	Attaché principal	1	0.15	5.25 h
Administrative	A	Attaché Territorial	Attaché	13	13	13x Temps complet
Administrative	A	Attaché Territorial	Attaché	-1	-1	Temps complet
Administrative	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 1ère classe	1	1	Temps complet
Administrative	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 1ère classe	1	1	Temps complet
Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère classe	4	4	4x Temps complet
Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	1	1	Temps complet
Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	4	4	4x Temps complet
			TOTAL DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE :	28.00	27.15 ETP	
Technique	A	Ingénieur	Ingénieur principal	2	2	2x Temps complet
Technique	A	Ingénieur	Ingénieur	5	5	5x Temps complet
Technique	B	Technicien	Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	1	Temps complet
Technique	B	Technicien	Technicien principal 2ème classe	1	1	Temps complet
Technique	B	Technicien	Technicien	7	7	7x Temps complet
Technique	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise Principal	1	1	Temps complet
Technique	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	4	4	4x Temps complet
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1è classe	2	2	2x Temps complet
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2è classe	4	4	4x Temps complet
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	10	10	12x Temps complet
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	1	0.89	31.00 h
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	1	0.64	22.50 h
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	1	0.57	20.00 h
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	1	0.51	18.00 h
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	1	0.43	15.00 h
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	1	0.37	13.00 h
Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	1	0.20	7.00 h
			TOTAL DE LA FILIERE TECHNIQUE :	44	40.61 ETP	
Sociale	A	Conseiller Socio-Educatif	Conseiller Socio-Educatif	1	1	Temps complet
Sociale	A	Educateur Jeunes Enfants	EJE classe exceptionnelle	1	1	Temps complet
Sociale	A	Educateur Jeunes Enfants	EJE 2nd classe	5	5	5x Temps complet
Sociale	A	Educateur Jeunes Enfants	EJE 2nd classe	1	0.50	17.50 h - 17h30min
Sociale	B	Moniteurs Educateurs	Moniteurs Educateurs	1	0.10	3.55 h - 3h33min
Sociale	C	Agent sociaux	Agent social principal de 1ère classe	1	1	Temps complet
Sociale	C	Agent sociaux	Agent social principal de 1ère classe	1	0.91	32h
Sociale	C	Agent sociaux	Agent social principal de 2è classe	2	2	2x Temps complet
Sociale	C	Agent sociaux	Agent social principal de 2è classe	1	0.91	32h
Sociale	C	Agent sociaux	Agent social principal de 2è classe	1	0.74	26h
Sociale	C	Agent sociaux	Agent social	7	7	7x Temps complet
Sociale	C	Agents sociaux	Agent social	1	0.86	30h
Sociale	C	Agents sociaux	Agent social	1	0.80	28h
Sociale	C	Agents sociaux	Agent social	1	0.74	26h
Sociale	C	Agents sociaux	Agent social	1	0.63	22h
			TOTAL DE LA FILIERE SOCIALE :	26	23.19 ETP	



TABLEAU DES EFFECTIFS

AU :

26 juin 2025

Filière	Catégorie	Cadres d'emplois	Grades avec mise en œuvre PPCR	Proposition au CC au 26/06/2025		Temps de travail
				Nombres d'emplois au :	Nombre d'ETP (Equivalent Temps Pleins)	
Médico-Social	A	Infirmier en soins généraux	Infirmier en soins généraux	1	0.83	29h00
Médico-social	B	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	1	Temps complet
Médico-social	B	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	0.86	30h00
Médico-social	B	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe normale	3	3	3x Temps complet
Médico-social	B	Auxiliaire de puériculture	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	0.80	28h00
			TOTAL DE LA FILIERE MEDICO-SOCIALE :	7	6.49 ETP	
Animation	C	Adjoint animation	Adjoint animation	4	4	Temps complet
Animation	C	Adjoint animation	Adjoint animation	2	1.71	2 x 30h00
Animation	C	Adjoint animation	Adjoint animation	1	0.80	28h
Animation	C	Adjoint animation	Adjoint animation	4	2.86	4x 25h
			TOTAL DE LA FILIERE ANIMATION :	11	9.37 ETP	
Sport	B	Educateur APS	Educateur APS	1	0.50	17.50 h - 17h30min
			TOTAL DE LA FILIERE SPORTIVE :	1	0.50 ETP	
Police	B	Chefs de service de Police Municipale	Chef de service de police municipale	1	1	Temps complet
Police	C	Agents de Police Municipale	Chef de police municipale	1	1	Temps complet
Police	C	Agents de police municipale	Brigadier-chef principal de police municipale	1	1	Temps complet
Police	C	Agents de police municipale	Gardien-Brigadier de police municipale	1	1	Temps complet
Police	C	Gardes champêtres	Garde champêtre chef principal	1	1	Temps complet
Police	C	Gardes champêtres	Garde champêtre chef	1	1	Temps complet
			TOTAL DE LA FILIERE POLICE :	6	6	
				TOTAL :	123	113.32